



2

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil d' Oranches

Le Département de Justice et Police
déclare

que le présent registre contient deux cents pages.

Lausanne, le 25 octobre 1804.

Le Chef de service du Département,

L. FAVRE



1898.

N° 1.
Jaquier = Cornu.

Aujourd'hui vingt six Février mil huit cent quatre-vingt-
deux huit — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Jaquier, Charles, tuteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Peyres et Sossens domicilié à Avenches

Etat civil :

veuf en premières nocces d'Anna Elisabethie Wütrich de's
levingt quatre. Mille mil huit cent quatre vingt seize.

Lieu et date de la naissance :

né à Peyres le dix huit Août mil huit cent soixante deux

Noms, profession et

fil de Henri Gabriel Jaquier

domicile des parents :

et de Jeanne Rosine née. Saccaud

Nom et profession de l'épouse :

2° Cornu, Julie Berthadite Alice, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Chamblon domiciliée à Avenches

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Leusanne le dix sept Octobre mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fille de Louis Cornu, agriculteur

domicile des parents :

et de Jeanne Renée Loël sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Avenches le vingt sept, à Chamblon le
vingt huit et à Peyres et Sossens le vingt neuf Janvier mil
huit cent quatre vingt dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

L'époux dépose son acte de
mariage et l'extrait de décès de
sa première femme et l'épouse
son extrait de naissance.

Signatures des époux :

Charles Jaquier
Alice Jaquier

Signatures des témoins :

Alice Jaquier
M. Zoccardi
Charles

L'officier de l'état civil :

Aph. Fornallos

Communiqué : aux Officiers de
l'Etat Civil de S^{ts} Cierges et
de Montagny

N° 2.

Chuard = Moret

Aujourd'hui dix huit Mars — — mil huit cent quatre-vingt-

dix huit — — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Chuard, Charles, manoeuvre.

Lieu d'origine et de domicile:

de Avenches domicilié à Avenches

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Avenches le vingt neuf Août mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

filz de feu Charles Frédéric Chuard

domicile des parents:

et de Elise Linas nie Burkhardt à Avenches

Nom et profession de l'épouse:

2° Moret, Elise Joséphine, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile:

de Villars les Moines (Berne) domiciliée à Avenches

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Avenches le dix neuf Avril mil huit cent septante

Noms, profession et

fille de Frédéric dit Samuel Moret à Villars les Moines

domicile des parents:

et de Josephine nie Grandjean

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Avenches le premier Mars et à Villars les Moines le trois Mars mil huit cent quatre-vingt dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Leurs extraits de naissance et publications de mariage.

Signatures des époux:

Chuard Charles
Elise Moret

Signatures des témoins:

Constant Sott
Froliet Alexis les deux
à Avenches.

Communiqué: à l'Officier de l'Etat Civil de Villars les Moines

L'officier de l'état civil:

Alph. Fornallaz

N° 3.

Hessberger - Gagg.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui doixze Avril mil huit cent quatre-vingt-

dis huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hessberger, Jean Nicolas, ingénieur

de Fulda (Hesse, Allemagne) domicilié à Muri (Argovie)

célibataire

né à Fulda le onze Avril mil huit cent septant un

fils de Gustave Hessberger, négociant

et de Maria Klara née Wäin

2° Gagg, Frida Léonie, sans profession

de Kreuzlingen (Thurgovie) domiciliée à Avenches

célibataire

née à Wald (Zurich) le dix huit Mars mil huit cent septante sept

fille de Auguste Gagg, négociant

et de Léonie née Doleger, à Avenches

Les publications ont eu lieu à Muri le doixze Mars, à Avenches et
à Kreuzlingen le quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt
dis huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat
Civil de Muri de célébrer le
mariage à Avenches.

Signatures des époux :

Johannes Nikolaus Hessberger
Frida Léonie Hessberger

Signatures des témoins :

G. Doleger, Avenches
J. Doleger, Avenches

Communiqué : aux Officiers de
l'Etat Civil de Muri, Kreuzlingen
et à la Chancellerie à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Alph. Fornallaz

N° 4.

Druey-Druey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois Avril* — mil huit cent quatre-vingt-

deux huit — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Druey, Francois Nicolas, tanneur* —

de *Faoug* — domicilié à *Faoug* —

divorcié d'avec Adèle Louise née Cornax dès le vingt huit
Décembre mil huit cent quatre vingt quatorze —

né à *Faoug* le *deux Novembre* — mil huit cent *quarant un*

fil de *feu Charles Nicolas Benjamin Druey* —

et de *Susanne Marguerite née Cornax, décédée* —

2° *Druey, Susanne Elise, ménagère* —

de *Faoug* — domiciliée à *Faoug* —

célibataire —

née à *Faoug* le *six Septembre* — mil huit cent *trente neuf* —

filles de *feu Jean Philippe Druey* —

et de *Jeanne Charlotte née Cornax, décédée* —

Les publications ont eu lieu à *Faoug* le *deux Avril* mil huit cent
quatre vingt dix huit —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance,
la publication de mariage et
l'époux l'acte de divorce

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Francois Druey
Elise Druey

Signatures des témoins :

Jules Doléres
H. Guilloud a
Avenches

L'officier de l'état civil :

Alph. Formallat

N° 5.
Joillet-Gottraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix huit _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Joillet Jean Constantin, tourneur
de Montboron (Fribourg) domicilié à Bulle
Célibataire

né à Riaz (Fribourg) le premier juin mil huit cent soixante trois
fils de feu Joseph Alexandre

et de feu Marguerite Pacifique née Genoud

2° Gottraux Louise ménagère

de Chorannes le Chêne domiciliée à Orrenches

Célibataire

née à Orrenches le neuf Décembre mil huit cent cinquante sept

filles de Louis Gottraux à Orrenches

et de feu Louise Marianna Dessonnay

Les publications ont eu lieu à Orrenches le sept juin, à Bulle
le huit juin, à Montboron le neuf juin et à Chorannes
le Chêne le neuf juin mil huit cent quatre vingt dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Bulle
de célébrer le mariage
à Orrenches

Communiqué : aux officiers
de l'état civil de
Montboron, Bulle et
Yvermond.

Signatures des époux :

Joillet

Louise Joillet

Signatures des témoins :

Constant Lott

Françoise Bost

L'officier de l'état civil :

Chs. Baillard

N^o 7
Ebstein-Bloch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois juillet* mil huit cent quatre-vingt-
deux huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Ebstein, Gilbert, commis voyageur*
de *Wingenheim* domicilié à *Wingenheim*
célibataire

né à *Wingenheim le quatre juin mil huit cent soixante-onze*
fils de *Aron Ebstein, marchand de bétail*
et de *Adèle, née Israël, tous deux à Wingenheim*

2^o *Bloch, Louise*
de *Begenheim*, domiciliée à *Avenches*
célibataire

née à *Avenches le quatre mars mil huit cent septante deux*
fille de *Bloch, Joseph, boucher à Avenches*
et de *Rebègue née Saffran, sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Avenches le deux juillet, à*

Wingenheim le 3 juillet et à Begenheim le quatre
juillet mil huit cent quatre vingt deux huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Extraits de naissance*
- 2^o *Promesse de mariage du futur époux*
- Déclaration du Burgmestre de Wingenheim, promettant agréer le mariage*

Communiqué : *deux doublets à la Chancellerie d'Etat du canton de Saub.*

Signatures des époux :

Gilbert Ebstein
Louise Ebstein

Signatures des témoins :

Chaboud, Charles Alfred
Fritz Thomas

L'officier de l'état civil :

A. Chanson, remp.

Approuvé la radiation du chiffre 3, ligne 18, remplacé par le mot trois, en toutes lettres.
L'officier de l'état civil
A. Chanson remp.

N° 8.

Charmey-Lalier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Août mil huit cent quatre-vingt-
dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Charmey Aphonse François Ué,

de Oleyres, domicilié à Aranches,

veuf en premières noces de Marie Robler, des le vingt-neuf avril mil-huit-cent
quatre-vingt-trois

né à Oleyres le vingt-un avril mil huit cent cinquante-sept

fil de Marcelaine Marguerite Charmey, domiciliée

et de A. Kupel.

2° Lalier Lydie

de Tenaz - Grisons, domiciliée à Aranches

veuve en premières noces de Frédéric Roulphe, des le vingt-neuf décembre
mil huit cent cinquante-trois.

née à Saint-Jacques, le premier octobre mil huit cent cinquante-un.

fille de Isaac Cahud.

et de Beauve, veuve Sonnard.

Les publications ont eu lieu à Aranches, Oleyres & Tenaz - Grisons -
soit le vingt-trois Août à Aranches & le lendemain dans deux
autres localités.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

act. - Les extraits de naissance des futurs
époux.

act. - Les extraits de décès des conjoints
décédés.

Communiqué : à l'Etat civil de
Tenaz - Grisons.

Signatures des époux :

Aphonse Charmey
Lydia Charmey

Signatures des témoins :

g. Pelichers
Dugnin Auguste

L'officier de l'état civil :

Alphonse
Ué

N^o 9.
Schmoll - Leb.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi vingt - quatre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Schmoll Léopold, marchand de chevaux, de Frenoy (au - France, par option) domicilié à Forventruy - France, célibataire

né à Leppois - le - Bois, le 13^o sept mil huit cent cinquante-trois. fils de feu Schmoll. Cef. et de Mathilde, née Weil, à Forventruy.

2^o Leb Rosa de Belfort - (par option), domiciliée à Frenches - Vaud. célibataire

née à Frenches, le 29 Janvier mil huit cent septante quatre. fille de Leb Bernard, négociant à Frenches. et de Florentine, née Bloch.

Les publications ont eu lieu à Forventruy, le dix Septembre dernier; à Frenoy, les dix huit & vingt deux Septembre; Belfort les mêmes jours & à Frenches, le quatre Septembre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le mariage civil par l'Etat civil de Forventruy

Signatures des époux :

Rosa L. Schmoll
Schmoll Léopold

Signatures des témoins :

Yves Schmoll
Bernard Leb
Henri & Delay

Communiqué : par deux doubles à la chancellerie d'Etat, & un double à l'Etat civil de Forventruy.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10

Loup-Maillard,

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mardi vingt-cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Loup Auguste Eugène

de Montmagny domicilié à Avenches

célibataire

né à Avenches, le six Juin mil huit cent Septante-sept

fils de Louis Auguste Eugène Loup.

et de Jeanne Susanne Louise, veuve Charmey,

2° Maillard Elise Augustine,

de Chesalles sur Oron, domiciliée à Avenches,

célibataire,

née à Oron-la-Ville, le six Juillet mil huit cent Septante-quatre,

fille de Jules Louis Maillard

et de Jenny Florette, veuve Müllener C. de lausanne

Les publications ont eu lieu à Avenches le vingt-quatre Septembre dernier; à Montmagny le vingt-cinq Septembre et à Chesalles sur Oron, le vingt-huit suivants.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- a) Extrait de naissance de l'épouse
- b) promesse de mariage
- c) trois publications du mariage

Signatures des époux :

Auguste Loup
Elise Loup

Signatures des témoins :

Ami Rapin
Sgt F. Hülsmann

Communiqué à l'état civil de
Constantine et Oron-la-Ville.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 11

Ernell - Bolliger.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi vingt sept octobre* mil huit cent quatre-vingt-
huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ernel Frédéric, boulanger,*
de *Eggirryll - Beuve* domicilié à *Trenches*
Célibataire

né à *Mühleberg - Füssinen, le dix sept* mil huit cent *cinquante neuf*
fils de *feu Jacob*
et de *Anna née Haub, défunte*

2° *Bolliger Marie, femme de chambre,*
de *Eglisryl - Regorie* domiciliée à *Trenches*
Célibataire

née à *Eglisryl, le huit décembre* mil huit cent *soixante-trois*
fille de *feu Rodolphe*
et de *Elisabeth née Meier, à Lutikon*

Les publications ont eu lieu à *Trenches, le 12 octobre 1898; à Eglisryl*
le 12 du lendemain à Eggirryl.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1. *Les extraits de naissances des époux*
- 2. *la promesse de mariage*
- 3. *3 publications de mariage*

Signatures des époux :

Fried Ernel
Marie Bolliger

Signatures des témoins :

Edouard Norena
Rey Arnold.

Communiqué : *aux Etats civils*
d'Eglisryl & Eggirryl.

L'officier de l'état civil :

Guonney
not.

N° 12

Jordan - Hobrer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mercredi seize novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jordan Jacques Edouard, agriculteur,

de Lomdichier, domicilié à Avenches,

célibataire,

né à Lomdichier, le quatorze Mars mil huit cent cinquante-neuf.

fils de François Xavier Foderu,

et de Marie Madelaine ^{née} Fortel, les deux décédés.

2° Hobrer Marie Virginie, ménagère,

de Bitsch - Valais - domiciliée à Wallenried.

veuve de Eugène Hobrer, déc. le six Avril mil huit

cent cinquante-deux

née à Wallenried, le seize Juin mil huit cent quarante-cinq.

filie de Pierre Ballmann.

et de Marie, née Rogin, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Avenches, le 28 octobre 1898.

à Bitsch le lendemain, et à Lomdichier le 27 même mois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

a. Extraits de naissance des époux.
b. Extraits matrimoniaux Hobrer époux
et trois publications.

Signatures des époux :

Jordan Edouard
virginie Jean

Signatures des témoins :

Alphonse Godel capitaine
Georges Martin

Communiqué aux Etats civils de

Lomdichier, Bitsch, et Wallenried.

L'officier de l'état civil :

Alphonse Godel

N° 13
Haldimann. Chévoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mardi vingt-deux novembre* mil huit cent quatre-vingt-
dis-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Haldimann Charles, agriculteur,*
de *Bompl - Berne* domicilié à *Lonatze - Avenches,*
célibataire

né à *Schweindmatt-Bompl, le neuf décembre* mil huit cent *soixante-quinze*
fils de *Jacob Haldimann*

et de *défunte Anna Elizabeth, née Schärer*

2° *Chévoz Bertha Geraldine*

de *Mussy* domiciliée à *Lonatze - Avenches,*

célibataire

née à *Mussy, le premier août* mil huit cent *soixante-seize*

filles de *Jules Louis Chévoz,*

et de *Louise Lucette née Gautschi*

Les publications ont eu lieu à *Avenches le 5 novembre*
à *Mussy, le 5 novembre* et à *Hochstetten, le 6 suivant.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Les extraits de naissance des époux
et les publications*

Signatures des époux :

Charles Haldimann
Bertha Haldimann

Signatures des témoins :

Joseph
Georg Farnberg

Communiqué : *aux Etats civils de*

Bompl & Grandcour

L'officier de l'état civil :

M. H. H. H.

N° 14.

Collet - Delessert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi vingt-neuf novembre* mil huit cent quatre-vingt-
deux-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Collet Jules, ouvrier menuisier,*

de *Suchy* domicilié à *Aranches.*

célibataire

né à *Suchy, le vingt-neuf Mars* mil huit cent *septante-quatre*

fil de *Jules Louis Collet, à Suchy*

et de *defunte. Susanne Julie, née Magnière,*

2° *Delessert Léa Marie*

de *Saigny & Forcel* domiciliée à *Yveron*

célibataire

née à *Saint-Blaise, le trois Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-neuf.*

fille de *Frédéric Delessert*

et de *Marie Madeleine, née Gourmeau, tous deux à Yveron.*

Les publications ont eu lieu à *Aranches le 5 novembre, Yveron le*
6, à Suchy le 7, à Forcel le 8 & à Saigny le 10 novembre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Consentement des parents
de l'épouse

Signatures des époux :

Collet Jules.

Léa Collet.

Signatures des témoins :

Henry Charles.

Auguste Jan.

Communiqué aux *Etats civils de*
de Beaumont, Saigny &
Forcel & Yveron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 15.
 Werthmüller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi deux décembre* mil huit cent quatre-vingt-
deux-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Werthmüller Ferdinand, électricien,*
 de *Nieder-ösch Berne* domicilié à *Genève,*
célibataire

né à *Niederösch, le treize avril* mil huit cent *soixante-seize.*
 fils de *Ferdinand Werthmüller défunt*
 et de *Anna in Thär, la femme à Niederösch.*

2° *Kiener Rosine*
 de *Ruespau - Berne* domiciliée à *Faoug.*
Célibataire.

née à *Courgenaud, le quinze Janvier* mil huit cent *soixante-dix-huit*
 fille de *Samuel Kiener*
 et de *Marie in Riesenmey, a faoug.*

Les publications ont eu lieu à *Genève le 17 novembre, à Ruespau - le*
même jour, à Faoug et Kirchberg pour Niederösch le 18 novembre.
Suivants

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébrer le
mariage délivrée par l'Etat
Civil de Genève.

Signatures des époux :

Werthmüller
Rosine Werthmüller

Signatures des témoins :

Samuel Kiener
Joseph Jommard

Communiqué aux *Etats civils*
de Kirchberg, Ruespau et
Genève.

L'officier de l'état civil :

Ch. Alloumey
100

N° 16

Mordasini-Jaquenod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mardi 8 Décembre mil huit cent quatre-vingt-

deux huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mordasini Hilaire, maçon

de Crana-lespin domicilié à Aleupes

Célibataire

né à Crana, le dix-sept août mil huit cent (quatre-vingt-deux-huit) 7

fils de Jules Mordasini,

et de défunte Catherine née Marconi, La femme,

2° Jaquenod Marie Louise, couturière

de Aleupes domiciliée à Aleupes

Célibataire,

née à Aleupes, le dix-sept août mil huit cent soixante-trois

fille de Charles Daniel Jaquenod, défunt,

et de Anne Susanne, née Nicotons, sa femme à Aleupes.

Les publications ont eu lieu à Aleupes le 8 novembre et à Crana le 10 suivant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'extraits de naissance de l'époux
et les deux publications.

Signatures des époux :

Hilaire Mordasini
Louise Mordasini

Signatures des témoins :

Constant Loth
Charles Frés Charmey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

+ soixante-sept
remplacé par quatre-vingt
deux à l'origine Sept
de dix-huit
[Signature]

Vu le 23 Décembre 1898
Le Préfet du District d'Annecy
[Signature]

Communiqué à l'Etat civil
de Crana.

N° _____

Aujourd'hui _____

_____ mil huit cent quatre-vingt _____

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1°

Lieu d'origine et de domicile :

de _____

domicilié à _____

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

né à _____

_____ mil huit cent _____

Noms, profession et

_____ fils de _____

domicile des parents :

_____ et de _____

Nom et profession de l'épouse :

2°

Lieu d'origine et de domicile :

de _____

domiciliée à _____

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à _____

_____ mil huit cent _____

Noms, profession et

_____ fille de _____

domicile des parents :

_____ et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Le numéro seize à la page seize du présent registre est la dernière inscription faite dans l'année 1898 (huit) Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous déclarons et certifions Aranches, 31 décembre 1898 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL



[Signature]

Un double a été remis à l'autorité Cantonale le 10 Janvier 1899, conformément à l'art. 2 de la Loi Aranches, ce 10 Janvier 1899



[Signature]

N° 1.

Helfer - Pfister

Aujourd'hui Vendredi - six Janvier mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Helfer Frédéric, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Courleoon & Courtens domicilié à Brenches

Etat civil:

veuf de Marguerite Helfer, née Stalder, décédé le deux Mars mil huit cent quarante quatre

Lieu et date de la naissance:

né à Courleoon, le treize Novembre mil huit cent cinquante - un

Noms, profession et

et de Pierre Helfer

domicile des parents:

et de Anna née Rueggli

Nom et profession de l'épouse:

2° Pfister Elise, née Balmer, cuisinière à Trey

Lieu d'origine et de domicile:

de Altavilla & Châbles domiciliée à Trey, près Payerne

Etat civil:

veuve de Abram Pfister, décédé le vingt huit avril mil huit cent quarante cinq

Lieu et date de la naissance:

née à Kriechenmüll - Slicki le mil huit cent vingt sept avril

Noms, profession et

et de Anna Balmer, audit lieu

domicile des parents:

et de

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Brenches le 5 décembre 1898, à Châbles le 7, à Altavilla, Courtens & Courleoon, & le 8 décembre à Trey.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de mariage des époux & manuscrit de leurs époux défunts.

Signatures des époux:

Frédéric Helfer
Elise Helfer

Signatures des témoins:

Jacob Amstutz
H. H. ...

Communiqué aux Etats civils de:

Courleoon & Courtens, Altavilla & Châbles & Trey.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° _____

Aujourd'hui _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domicilié à _____

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

né à _____ mil huit cent _____

Noms, profession et

_____ fils de _____

domicile des parents :

et de _____

Nom et profession de l'épouse :

2° _____

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à _____ mil huit cent _____

Noms, profession et

_____ fille de _____

domicile des parents :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N^o 2Aujourd'hui Mardi vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Pilet Charles Ernest, pasteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Château d'Oex - Vaud, domicilié à Rorway,

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Cudrefin - Montel, le huit Septembre mil huit cent soixante-douze.

Noms, profession et

fils de Jean Louis Auguste Pilet

domicile des parents:

et de Marie Jeannette née Porchet

Nom et profession de l'épouse:

2^o Martin Julia Louisa, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile:

de Sainte-Croix (Vaud) domiciliée à Avenches,

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Avenches, le vingt-six Décembre mil huit cent soixante-quinze.

Noms, profession et

fille de Julius Louis Martin, professeur

domicile des parents:

et de Hélène, née Guex

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex, à Sainte-Croix
à Rorway - Avenches, le onze février mil huit cent
quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'autorisation de célébrer
le mariage déliné par
l'état-civil d'Yveronne
le onze Mars dernière

Signatures des époux:

Ernest PiletJulia Pilet

Signatures des témoins:

J. JosephH. Delapraz

Communiqué à l'état-civil de:

a) Château d'Oexb) Sainte-Croix

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 3.

Dajoz-Demeyriez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mardi vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dajoz Marc, cultivateur,

de Cuarnens domicilié à Arenches

célibataire

né à Cuarnens, le vingt février mil huit cent quarante-deux

fils de Rodolphe Samuel Dajoz

et de Jeanne Marie nee Tannod, sa femme, tous deux défunts

2° Demeyriez Pauline, cuisinière,

de Froug domiciliée à Arenches

célibataire

née à Froug, le dix octobre mil huit cent quarante-un

fille de Pierre Daniel Demeyriez

et de Charlotte, nee Fivel, sa femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Cuarnens, le onze Mars, à Froug le

dix Mars & à Arenches le neuf Mars mil huit cent quatre

vingt-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les extraits de naissance et
les publications

Communiqué : à l'état civil

de l'Isle

Signatures des époux :

Dajoz Marc,
Pauline Dajoz

Signatures des témoins :

H. Demeyriez
J. Demeyriez

L'officier de l'état civil :

C. Demeyriez
1888

N° H.
Revelly-Jaquier

Aujourd'hui Jeudi six avril mil huit cent quatre-vingt-
neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Revelly Jules Louis, ouvrier de fabrique
de Avauches domicilié à Avauches
Etat civil: célibataire

né à Avauches, le vingt-un août mil huit cent Septante-un
fils de Charles Revelly
et de Rosalie, née Martin, tous deux à Avauches

2° Jaquier Elise Julie, lingère,
de Bouvillars domiciliée à Avauches
Etat civil: célibataire

née à Lutry, le vingt-trois Juillet mil huit cent Septante-trois,
fille de Jean Georges Jaquier
et de Jeanne (Éléonore), née Marguerat, à Avauches.

Les publications ont eu lieu à Avauches le neuf mars et à Bou-
villars le douze Mars dernier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les extraits de naissance
des époux, les publications.

Signatures des époux:

Revelly Jules Louis
Revelly Elise Julie

Signatures des témoins:

Formet Louis
Delouis Paul

Communiqué: à l'Etat civil
de Bouvillars.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 5.
 Loth-Mühlematter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi cinq Mai* mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Loth Constant Sullen, cordonnier,*

de *Pidyp* domicilié à *Arvenches.*

célibataire

né à *Arvenches, le six avril* mil huit cent *soixante-quatre*

fils de *Marie Madeleine Loth fille de Jean Louis, à Arvenches.*

2° *Mühlematter Lea, cuisinière*

de *Spiez - Berne* domiciliée *actuellement à Arvenches*

célibataire

née à *Messighofen, le vingt-neuf août* mil huit cent *soixante-neuf*

fille de *Gottlieb Mühlematter, dévot*

et de *Madeleine, née Hauser, à Chaux-de-fonds.*

Les publications ont eu lieu à *Pidyp & Spiez le 1^{er} avril & à Arvenches*
le 30 mars dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

2 extraits de naissance
2. promesses de mariage
et les publications.

Signatures des époux :

Constant Loth

Lea Loth

Signatures des témoins :

[Signature]
J. Schmid & J. P. Charley

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux *États civils*
de Spiez (Berne) et de
Gimel.

N° 6.

Gavie-Gutknecht.

Aujourd'hui *Vendredi dix neuf mai* mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Gavie* *Jean-Constant*, *scieur*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Rue-Blanc - Fribourg*, domicilié à *Avenches*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Rue-Blanc, le vingt-trois* mil huit cent *soixante-trois*

Noms, profession et

fils de *Jean Baptiste Favre*

domicile des parents:

et de *Adèle, née Marquet*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Gutknecht Lina*, *sans profession*,

Lieu d'origine et de domicile:

de *Châtres - Fribourg* domiciliée à *Avenches*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Salvagny, le six Mars* mil huit cent *soixante-dix-neuf*

Noms, profession et

fille de *Jean Gutknecht, laitier,*

domicile des parents:

et de *Madelaine, née Benninger, à Avenches.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Avenches, le vingt-huit avril* et à
Rue-Châtres le vingt-neuf avril dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Les extraits de naissance
des époux et les publications.*

Signatures des époux:

Constant Favre
Lina Favre

Signatures des témoins:

Almi Rapin
J. Humin

Communiqué à l'état civil
de *Rue-Châtres.*

L'officier de l'état civil:

Monney
Not

N° 7
Bernard - Dreifuss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vendredi neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bernard Gustave, marchand de chevaux,
de Pontarlier France domicilié à Ovenches,
célibataire,

né à Ovenches, le vingt-trois novembre mil huit cent septante-un,

fils de Véopold Bernard

et de Luilie née Bloch, tous deux à Ovenches,

2° Dreifuss Adèle, sans profession

de Belfort France domiciliée à Nyon

célibataire

née à Carburg (Argovie) le vingt-décembre mil huit cent septante-trois

fille de feu Abram Dreifuss

et de Marie née Bloch, à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Ovenches le 5 mai à Nyon le dix mai
à Pontarlier et Belfort - publications au dossier au
Département de Justice & Police

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances.
Publications aux domiciles.
Permis de célébration du
Département de Justice & Police.

Communiqué :

à la Chancellerie d'Etat en
deux doubles.

Signatures des époux :

Adèle Dreifuss
Gustave Bernard

Signatures des témoins :

Bloch Bernard
Dreifuss Gustave
Antoine Claret

L'officier de l'état civil :

Antoine Claret

N° 8.

Lévy-Dreyfus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Lundi dix-neuf Juin* mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Lévy Isaac, marchand de chevaux,*de *Donatque,* domicilié à *Aranches,**célibataire,*né à *Aranches, le vingt-neuf Décembre* mil huit cent *soixante-trois*fils de *Leopold Lévy, à Aranches,*et de *défunct Sara, née Bloch, sa femme,*2° *Dreyfus Julie, sans profession*de *Mabsheim - Alsace,* domiciliée à *Corjéumont - Beurre,**célibataire,*née à *Mabsheim, le onze Juin* mil huit cent *soixante-sept*fille de *Salomon Dreyfus.*et de *Hélène née Picard, sa femme, à Corjéumont*Les publications ont eu lieu à *Aranches le vingt-huit avril; à Sona*
types Corjéumont le vingt-neuf avril; à Mabsheim le douze
Mai dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits genealogiques
Publications aux lieux d'origine
et certificats de publications

Communiqué : à l'Etat civil

de Corjéumont et à la Chancellerie
d'Etat

Signatures des époux :

Isaac Lévy
Julie Lévy

Signatures des témoins :

E. Moret
V. Delaprat

L'officier de l'état civil :

J. Monney
1906

N^o 9.
Bloch-Schrameck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui lundi trois Juillet mil huit cent quatre-vingt-
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bloch Isaac, négociant en détail,
de Olpey domicilié à Aranches,
célibataire

né à Aranches, le quinze Mai mil huit cent soixante-cinq
fils de Joseph

et de Rebègue née Saffran, tous deux à Aranches,

2^o Schrameck Rosalie, sans profession
de Sierenz - Altau - domiciliée à Bale - Schhofweg 8.
célibataire

née à Sierenz, district de Mulhouse, le neuf Juin mil huit cent soixante-deux,
fille de Jacob Schrameck.

et de Caroline née Meyer, tous deux à Bale

Les publications ont eu lieu à Aranches & Olpey le trois Mai dernier
à Bale le cinq, & à Sierenz le treize du même mois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance.
Publications aux lieux de
domicile & origine.
Certificat de publication
à Sierenz

Communiqué : à l'Etat civil
de Bale par la chancellerie
d'Etat

Signatures des époux :

Isaac Bloch
Rosalie Bloch

Signatures des témoins :

Lucien Weil
Isaac Schramel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 10.
Langg-Cicox.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Divorce.

Par jugement du 29 avril 1904,

le Tribunal civil du District

d'Avenches a dit bon pour le

divorce le mariage des époux

Langg-Cicox, en vertu de

l'article 46 lettre F de la loi

fédérale du 24 juin 1874

L'on s'est marié.

Hommes

une.



Aujourd'hui Samedi dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Langg Jean, menuisier-ébéniste
de Wyssachengraben - Beme -, domicilié à Avenches,
célibataire

né à Avenches, le treize Mars mil huit cent soixante-dix-sept
fils de Jean

et de Marie, née Salvberger, de Mühleberg.

2^o Cicox Sophie Elise, tailleur,
de Hallamand-dessus, domiciliée à Avenches,
célibataire

née à Avenches, le sept novembre mil huit cent soixante-dix-huit
fille de Charles Louis Nicoté,

et de Nanette Elise, née Schneider, de Pignin. Beme

Les publications ont eu lieu à Avenches, le trente-un juillet; à Crisny
le premier août et à Hallamand, le cinq août dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Publications aux lieux d'origine et
de domicile.

Les époux étous nés dans
l'arrondissement, les actes de
naissances sont dans les
registres.

Communiqué :

aux Etais civils de Crisny
et Crisny.

Signatures des époux :

Jean Langg
Sophie Langg

Signatures des témoins :

Emile Gattaux
L. Fanchone

L'officier de l'état civil :

Hommes
une.

N° 11.

Lütthy-Dällenbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi seize Septembre* mil huit cent quatre-vingt-
deux-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Lütthy Johannes, domestique de campagne,*
de *Röthenbach - Mithras de Surgau Canton de* domicile à *Avenches.*
célibataire

né à *Källnach - Berne, le quinze Février* mil huit cent *septante-neuf.*
fils de *Bénédict Lütthy,*
et de *Barbara, née Brunner, tous deux défunts.*

2° *Dällenbach, Maria domestique de campagne*
de *Otterbach - Berne* - domicile à *Arches,*
célibataire

née à *Morat, le vingt avril* mil huit cent *quatre vingt-deux*
fille de *défunt Johann Dällenbach.*
et de *Margdalena, née Kunder, à Avenches.*

Les publications ont eu lieu à *Arches, le vingt six avril; à Surgen-*
berg & Röthenbach, le vingt huit août dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance.
autorisation de la mère de
l'épouse.
Publications aux lieux d'origine
et de domicile.

Communiqué :

aux états civils de *Röthenbach*
Kurzenberg.

Signatures des époux :

Jean Lütthy.
Maria Lütthy

Signatures des témoins :

Jos. Lüscher.
H. Seuaut

L'officier de l'état civil :

Sty
Mouney
1890.

N^o 12.

Rouge. Somini.

Aujourd'hui *Mardi dix-neuf septembre* mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o *Rouge François Louis Théodore dit Francis, Libraire*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Lausanne* domicilié à *Lausanne*.

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Lausanne, le sept décembre* mil huit cent *septante*

Noms, profession et

fil de *François Samuel Benjamin Rouge*

domicile des parents:

et de *Augusta Louise Caroline Mathilde Bruckmann, Lausanne, à Lausanne.*

Nom et profession de l'épouse:

2^o *Somini Sabine Marguerite Louise Éna Amélie,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Payerne* domiciliée à *Arenches,*

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à *Arenches, le huit avril* mil huit cent *septante-un,*

Noms, profession et

fille de *François Somini, pasteur, à Arenches,*

domicile des parents:

et de *défunte Thérèse Louise Nancy née Chavrier*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Arenches & Payerne le dix-neuf et*
à Lausanne le vingt-deux août dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'état civil de Lausanne, le dix-sept septembre Courant.

Signatures des époux:

Sabine Rouge
Rouge

Signatures des témoins:

Somini
Rouge

Communiqué:

aux états civils de Lausanne & Payerne.

L'officier de l'état civil:

Alphonse

N^o 13.
Debossens - Baillif

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi vingt-une octobre* mil huit cent quatre-vingt-
deux-neuf. — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Debossens Paul Charles, Cordonnier,**
 de *Arenches* domicilié à *Arenches,*
divorcé de Victoire Lapéne des le vingt-une avril dernier,

né à *Arenches, le huit septembre* mil huit cent *Cinquante*
 fils de *Charles Frédéric Debossens, audit lieu,*
 et de *Suzanne Charlotte, veuve Couray, défunte*

2^o **Baillif Louise Marianne, sans profession**
 de *Ottawa - Canada* domiciliée à *Arenches,*
veuve de James Baillif, des le seize Mars mil huit cent qua-
tre-vingt-cinq

née à *Arenches, le vingt-huit septembre* mil huit cent *Cinquante*
 fille de *défunt Abraham Louis Michaud*
 et de *Lisette Marianne, veuve Muller*

Les publications ont eu lieu à *Arenches, le onze et douze dernier*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1. *Certificats de décès des époux Baillif, signés Dr Couray et Couray*
- 2. *Actes de mariage et déclaration de divorce des époux Debossens.*
- 3. *3 publications de mariage*

Signatures des époux :

Louise Debossens
Paul Debossens

Signatures des témoins :

A. Couray
J. Morel

Communiqué :

à la Chancellerie d'Etat.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 1 H.
Pauli-Wüllemmin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mardi cinq-huit Novembre* mil huit cent quatre-vingt-
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Pauli Frédéric* agriculteur,
de *Wahlen - Berne* domicilié à *Aranches*,
célibataire

né à *Aranches*, le *cinq-neuf septembre* mil huit cent *soixante-cinq*
fils de *Christien Pauli*, décédé
et de *Julie Elise*, née *Heimoud*, à *Aranches*,
2^o *Wüllemmin Elise Emma*, domestique de campagne,
de *Cougeraux - Triboung*, domiciliée à *Aranches*,
célibataire

née à *Cougeraux*, le *cinq avril* mil huit cent *septante-neuf*
fille de *Samuel Christien Wüllemmin*
et de *Anna*, née *Binggelli*, à *Cougeraux*
Les publications ont eu lieu à *Aranches*, le *deux*; à *Wahlen &*
Cougeraux le *quatre novembre* courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
Publications aux lieux d'origine
Adressé.
L'époux présent, dans l'acte de mariage
meut, l'acte de naissance est dans
les registres.
Communiqué : aux *Etats civils*
de *Neyriz & Wahlen*.

Signatures des époux :

Fritz Pauli
Emma Pauli

Signatures des témoins :

J. Moret
C. Delaprat

L'officier de l'état civil :

J. Moret

Vu et visé. 9/11
Le Préfet du District d'Aranches
Mr. Bonet

N° 15.
Dessonnaz-Chuard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi vingt-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dessonnaz Henri-Jean, Huissier de Paix,
de Arenches, domicilié à Arenches,
célibataire,

né à Arenches, le quatre Mai mil huit cent cinquante-quatre,
fils de Charles François Dessonnaz,
et de Anna Barbara, née Fohner, tous deux défunts.

2° Chuard Susanne (Marie), sans profession,
de Arenches, domiciliée à Arenches,
célibataire

née à Arenches, le trente Novembre mil huit cent cinquante-dix.
fille de Samuel Vicéas Chuard
et de Susanne Marianne, née Deluche, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Arenches le 3 octobre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Publication

Signatures des époux :

Henri Dessonnaz
Marie Dessonnaz

Signatures des témoins :

Chuard Jean Charles
Charney

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 16.

Gongler - Cornaz.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *Jeudi vingt-neuf décembre* — mil huit cent quatre-vingt-
neuf — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Gongler Jean Antoine*, employé au J.S. —
de *St Sylvestre - Tribourg* — domicilié à *St Maurice - Valais*. —
célibataire.

né à *Rue - Tribourg*, le *onze juillet* mil huit cent *septante-trois*,
fils de *défunt Jean Joseph Gongler*
et de *Anne Romaine Philomène*, née *Lumas*, à *Vaulruz*.

2^o *Cornaz Jeanne Susanne*, modiste,
de *Faucq*, — domiciliée à *Faucq*, —
célibataire.

née à *Faucq*, le *premier Janvier* mil huit cent *septante-cinq* —
fille de *défunt Fris Henri Cornaz*,
et de *Anna*, née *Lemprier*, domiciliée à *Tris*.

Les publications ont eu lieu à *Faucq, St Sylvestre & St Maurice* —
le *dix-huit* *de* *décembre* *dernier*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication délivré par l'état civil de St Maurice

Signatures des époux:

Gongler Antoine
Gongler Susanne

Signatures des témoins:

Guillard Louis
R Savary

L'officier de l'état civil:

M. Mouton
1101

Communiqué: aux *Etats civils de St Sylvestre & St Maurice*.

*Le numéro deux à la page huit-
te quatre est celui de la dernière ins-
cription faite dans l'année 1900. - Les
deux doubles dupliqués reçus pour
conformité, ce que nous certifions.*

Avenches, ce 1^{er} Janvier 1900.

Off. d'état civil.
M. Mouton

Un double a été remis le 4 Janvier 1900

*à l'autorité lausannoise, en exécution de
l'art 2 de la loi.*

Avenches, le 4 Janvier 1900.

Off. d'état civil
M. Mouton

*CANTON DE VAUD
STAT CIVIL
AVENCHES*

1900

N^o 1
Auberson-Schmied.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-

neufcent neufcent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Auberson Emile, jardinier

de Chavornay, domicilié à Montet-sur-Cudrefin

célibataire

né à la Hauguetta, le quatre Novembre mil huit cent septante-quatre,

fils de Henri Auberson, agriculteur,

et de Lucette Jenny Vuille, née Sicaud, domiciliés à Oranchel,

2^o Schmied Marie Anna, cuisinière,

de Attigny - Bune - domiciliée à St Lmier

célibataire

née à Romont-Peules - le vingt deux Juin mil huit cent septante-quatre

fille de Adolphe Schmied, agriculteur, à St Lmier,

et de Anna Barbara, née Schärer, décédée

Les publications ont eu lieu à Oberkipp & St Lmier, le quatre; à Chavornay le cinq & à Cudrefin le six Janvier courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier d'état civil de Cudrefin.

Signatures des époux :

Emile Auberson
Pina et Auberson

Signatures des témoins :

Prélat
Corinne bony E. Dano

Communiqué : aux habitants de :

Chavornay, Cudrefin, Oberkipp & St Lmier.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 2.

Aujourd'hui Samedi trois Février ~~mil huit cent quatre-vingt~~~~mil neuf cent~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Arm. Fritz, Alfred, charbon,

Lieu d'origine et de domicile:

de Rüdenswyl - Berne, domicilié à Avenches,

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Avenches, le dix-neuf Juillet mil huit cent septante-un,

Noms, profession et

fils de Frédéric Arm

domicile des parents:

et de Anna, née Rouet, domiciliés à Avenches,

Nom et profession de l'épouse:

2° Moret Léa-Bertha, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Villars-les-Moines - Berne, domiciliée à Avenches,

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Avenches, le seize Mars mil huit cent septante

Noms, profession et

fille de defunt Jules Moret,

domicile des parents:

et de Mélanie, née Allenbach, à Avenches.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Avenches, le six, à Villars-les-Moines
le huit & à Rüdenswyl le onze Janvier dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage &
les publications

Signatures des époux:

Alfred Arm
Léa Arm

Signatures des témoins:

Ernest Gusan
Auguste HaiderCommuniqué: aux Etats civils deRüdenswyl & Villars les Moines.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 3,
Rottengatter Dornalla

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi trois Février mil huit cent quatre-vingt-

mil-neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rottengatter Camille Charles Arnold, professeur,

de Pforzheim - Baden domicilié à Ulloffen - Badeux

célibataire

né à Pforzheim, le premier Juin mil huit cent soixante-trois.

fil de Joseph Rottengatter, professeur.

et de Elisabeth, née Heminger, tous deux à Pforzheim - Baden.

2° Dornalla Caroline Augusta,

de Brenches, domiciliée à Brenches,

célibataire

née à Brenches, le neuf Août mil huit cent soixante-sept.

filles de Nicolas Auguste Fournellier, propriétaire, à Brenches

et de défunte Victoire Marie Caroline, née Fournier.

Les publications ont eu lieu à Brenches le trois; à Ulloffen le onze et à Pforzheim le douze Janvier dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Extraits de naissances de l'époux.

Publication à Brenches.

Autorisation de célébrer le

mariage.

Communiqué : deux doubles à

la chancellerie.

Signatures des époux :

Camille Rottengatter.

Caroline Rottengatter.

Signatures des témoins :

Guillaume

Gentillon Alexis

L'officier de l'état civil :

Officier

N° 4.

Euanoind-Nicolier

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui *Mardi dix Février* ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° *Euanoind Henri-François, daineur,*
de *Oppens,* domicilié à *Oppens.*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à *Oron-la-Ville,* le *dix huit* mil huit cent *soixante trois*
fils de *Jean-Laniel Euanoind,*
et de *Louise, née Jordan, à Oppens*

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat-civil :

2° *Nicolier Henriette, Ménagère,*
de *Oleyres,* domiciliée à *Oleyres*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à *Oleyres, le neuf Octobre* mil huit cent *cinquante-neuf*
fille de *Nicolas-Laniel Nicolier, agriculteur à Oleyres.*
et de *défunte) Susanne Maximienne, née Nicolier*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Oleyres, le dix-sept à Oppens, le*
dix-neuf Janvier dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'état civil d'Udins.

Signatures des époux :

Henri Euanoind
Henriette Euanoind

Signatures des témoins :

J. Demaud
C. Delaprat

Communiqué :

à l'état civil d'Udins

L'officier de l'état civil :

J. Monney
1864

N^o 5.
Rütsch - Pfister.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui Jeudi huit Février mil huit cent quatre vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Rütsch Johann Heimich, chauffeur-mécanicien de Aushikon - Pfäffikon - Zurich, domicilié à Faoug, célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :

né à Aathal - Seegraben - Zurich, le 1^{er} mil huit cent septante un, fils de Henrich Rütsch, ouvrier de fabrique, et de Elise, née Herber, domiciliés à Aibendorf

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2^o Pfister Elise, Couturière, de Altavilla, Châtel - Fribourg, domiciliée à Faoug, célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :

née à Kriedenwyl, Commune de Libi - Bâle, le trois Avril mil huit cent septante neuf, fille de défunt Abraham Pfister, et de Elise, née Palmer, épouse seconde de Frédéric Helber, Faoug

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pfäffikon, Altavilla, Châtel & Faoug, le vingt-neuf Janvier dernier.

1/2 lignes orig: Altavilla, Châtel - Fribourg
4 Faoug le 10/ le trois Avril: lignes quatre
écrit sur nature.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance
Promesse de mariage
Publications.

Signatures des époux :

Johan Heimich Rütsch.
Elise Pfister

Signatures des témoins :

A. Rey
Christian Hornauer

Communiqué aux états civils de :

1^{er} Pfäffikon
2^o Uster
3^o Châtel.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 6

Alioth-Crisinel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mardi vingt Février mil ~~huit cent quatre-vingt~~neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Alioth Gottfried Wilhelm, electriciende Pierre - Berne domicilié à FaugCélibatairené à Pierre, le quatorze Décembre mil huit cent soixante-huitfils de Gottfried Alioth, à Vidau - Pierreet de défunct Elisabeth, née Meusli2° Crisinel née Lucy Jeanne Henriettede Menery domiciliée à Faugveuve d'Henri Crisinel, dès le sept Septembre mil huitcent quatre-vingt huitnée à Faug, le dix-huit Janvier mil huit cent soixante-cinqfille de Charles Samuel Lucy, à Fauget de défunct Jeanne Pauline, née LucyLes publications ont eu lieu à : Faug & Pierre le vingt Sept & àMenery, le vingt-neuf Janvier dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux ;
acte du premier mariage de l'épouse ;
acte de décès du premier mari
Promesse de mariage .
Publications .

Communiqué à l'état civil de
Pierre .

Signatures des époux :

Gottfried AliothJeanne Alioth

Signatures des témoins :

Paul AbbiraL. Senard

L'officier de l'état civil :

A. Mancy

N^o 7
Borcard-Pauli.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mardi vingt-fevrier mil huit cent quatre-vingt-neuf ans par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Borcard Emmanuel, agriculteur,
de Chatelard - Montreux domicilié à Kavel - Montreux
Célibataire

né à Kavel, le vingt-cinq Août mil huit cent cinquante-huit,
fils de Jean Pierre Borcard
et de Henriette née Frances, défunte.

2^o Pauli Eugénie, cuisinière,
de Mählen - Bern domiciliée à Clavens - Montreux.
Célibataire

née née Bouchet, le douze juillet mil huit cent soixante quatre
fille de Christian Pauli
et de Julie Elise, née Hermoud, à Brenchet

Les publications ont eu lieu au Chatelard le vingt quatre à Schwytzenbourg, le vingt six Janvier dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication d'époux par
L'Officier d'Etat civil de Montreux.

Communiqué aux Etats civils de
Montreux & Schwytzenbourg.

Signatures des époux :

Emmanuel Borcard
Eugénie Borcard

Signatures des témoins :

Bonard
J. Bouchet

L'officier de l'état civil :

J. Bonnard
1102

N^o 8.

Debossens-Schwab.

Aujourd'hui Jeudi vingt deux Février mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Debossens Eugène Fritz, maréchal

Lieu d'origine et de domicile:

de Arenches domicilié à Arenches

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Arenches, le douze Octobre mil huit cent soixante-dix-sept

Noms, profession et

fils de Louis Charles Debossens, agriculteur,

domicile des parents:

et de Julie Vanette Vaucy, née Guillod, à Arenches,

Nom et profession de l'épouse:

2^o Schwab, Marie Nina, couturière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Siselen - Berne, domiciliée à Arenches,

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Saouy, le vingt quatre Décembre mil huit cent soixante treize

Noms, profession et

fille de Pierre Schwab, ouvrier de fabrique, à Arenches,

domicile des parents:

et de défunte Anna Barbara, née Hiltbrand.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Arenches, le vingt sept Janvier et à Siselen, le même jour

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage & Publications

Signatures des époux:

Eugène Debossens
Marie Schwab

Signatures des témoins:

J. Morek
Beuwy Schwab

Communiqué:

à l'état civil de Siselen.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 9.
Muller - Spycher.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui leudi deux avril ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Muller Charles Frédéric, fonctionnaire postal,

de Payerne, domicilié à Arches,

célibataire

né à Saint-Hermin (Valais) le neuf mai mil huit cent soixante-dix-neuf

fils de Monsieur Gabriel Muller

et de Méline veuve Richard, à Payerne,

2^o Spycher Lisette, coûtière,

de König - Berne, domiciliée à Arches,

célibataire

née à Vevey - Berne, le neuf mars mil huit cent soixante-quinze,

fille de défunt Samuel Spycher

et de Madeleine veuve Huber,

Les publications ont eu lieu à Arches Payerne, le dix-sept à König le dix-neuf mars deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Promesse de mariage
Publications

Signatures des époux :

C. Muller
Lisette Spycher Muller

Signatures des témoins :

A. Rey
H. Schumacher

Communiqué aux Electeurs de

Payerne & König

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10.

Jaquenod-Nicolier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *Mardi dix avril* ~~mil huit cent quatre-vingt~~

mil huit cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Jaquenod Jean Louis Léon, agriculteur,*

de *Oleyres* domicilié à *Oleyres,*

célibataire

né à *Oleyres, le dix septembre* mil huit cent *soixante-quatre*

fils de *Pierre Samuel Jaquenod décédé,*

et de *Louise Elisabeth, née Vicotter, à Oleyres*

2° *Nicolier Louise Antoinette,*

de *Oleyres,* domiciliée à *Oleyres,*

célibataire

née à *Oleyres, le trois novembre* mil huit cent *septante-deux*

fille des *deffunts Louis Samuel Nicolier*

et de *Luette Marianne née Fertison*

Les publications ont eu lieu à *Oleyres, le dix-sept Mars dernier.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage et Publications.

Signatures des époux:

Léon Jaquenod
Louise Jaquenod

Signatures des témoins:

E. Chuard par Charles
C. Delaprat

Communiqué: _____

L'officier de l'état civil:

J. Mouney
1874

N° 11.

Innos-Girard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mardi huit Mai ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

~~mil neuf cent~~, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Innos Jean Louis, serrurier,

de Arauches domicilié à Arauches.

veuf de Eugénie Rosilde, née Lingo, née le vingt-quatre Décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf.

né à Nyon, le seize Avril mil huit cent soixante-cinq,

fils de défunt Louis Albert Innos,

et de Anna Barbara Keller, à Arauches,

2° Girard Elise, cuisinière,

de Port-Vallais domiciliée à Vevay, Près du Collège n° 14

célibataire,

née à Ballaigues, le quatre Septembre mil huit cent soixante-dix-neuf.

fille de Joseph Maurice Girardet, domicilié à Arauches.

et de Françoise Elise, née Sue, à Vevay

Les publications ont eu lieu à Arauches, le dix-neuf; à Port-Vallais le
vingt et à Vevay le vingt-un avril dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
acte de décès de la première femme
de l'époux.

Promesse de mariage & les publi-
cations.

Communiqué aux Etats civils de :

Port Vallais & Ballaigues.
de Vevay.

Signatures des époux :

Louis Innos

Elise Innos

Signatures des témoins :

Louis Priest

Alexis Bonnier

L'officier de l'état civil :

M. M. M.
1885

N° 12.

Tricot - Schick.

Nom et profession de l'époux :

1° Tricot Charles dit Louis, tonnelier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallamand _____ domicilié à Ternay - Montreux, _____

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Avenches, le dix-neuf Juin mil huit cent Soixante dix-sept

Noms, profession et

fils de Charles Louis Tricot, tonnelier,

domicile des parents :

et de Vanetta Elise, née Schneider, à Avenches _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Schick Bertha,

Lieu d'origine et de domicile :

de Kriechenwyl - Ternay _____ domiciliée au Nilroy, sur l'ancien territoire de Fribourg C.

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Morat, le six octobre _____ mil huit cent Soixante-neuf.

Noms, profession et

fille de Samuel Schick,

domicile des parents :

et de Henri Pantillon, ved. Perrotet, au Nilroy _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallamand, Laupen, & au Châtelard.
le dix-sept à l'ancien territoire de Fribourg, le vingt-trois avril dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil
de Montreux de célébrer le
mariage à Avenches.

Communiqué aux Etats civils de :

Cudufin, Laupen, & Montreux
à l'ancien territoire

Signatures des époux :

Louis Tricot
Bertha Tricot

Signatures des témoins :

Louis Trinos
Alexis Bonnier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 15.

Savary-Bonquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi - vingt-trois mai — mil huit cent quatre-vingt

— mil neuf cent — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savary Henri, agriculteur,

de Payenne, domicilié à Faoug,

— célibataire —

né à Payenne, le onze décembre — mil huit cent soixante-neuf,

fils de Fritz Savary,

et de Jenny, née Kapiu, domiciliés avec chez Savary, près Payenne.

2° Bonquet Elise-Madeleine, cuisinière,

de Sainte-Croix — domiciliée à Faoug —

— célibataire —

née à Faoug, le dix-huit décembre — mil huit cent soixante-dix

fille de Jean-Louis Bonquet, à Faoug —

et de Anne-Barbara née Bongni, défunte —

Les publications ont eu lieu à Faoug et Payenne le dix-huit
à Sainte-Croix le dix-neuf avril dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 17. Actes de naissance des époux
- 24. Promesse de mariage.
- 37. Publications.

Signatures des époux :

Henri Savary Bonquet
Elise Savary Bonquet

Signatures des témoins :

L. Bonquet
Octave Cornaz

Communiqué aux états civils de :

Payenne et Sainte-Croix.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 14.
Cornaz-Girond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vendredi premier juin ~~mil huit cent quatre vingt~~
neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cornaz Henri-Samuel, Sellier,
 de Faoug domicilié à Aranches,
veuf d'Alida Meniette Lick, née Chuard, de le quinze Janvier
mil huit cent quatre-vingt-treize
 né à Aranches, le vingtdeux Juillet mil huit cent quante-deux.
 fils des défunts Jean Pierre Cornaz
 et de Marie Salomé née Monney, sa femme

2° Girond née Lufflon, Sophie
 de Vevey, domiciliée à Aranches.
veuve de Victor Philippe Louis Girond, de le quatorze Octobre
mil huit cent cinquante-deux, née à la Crausaz, née Grandjean,
le dix-neuf février mil huit cent quarante
 fille des défunts Jean Abram Lufflon,
 et de Jeanne Charlotte née Farnas sa femme

Les publications ont eu lieu à Faoug, Aranches & Vevey le cinq
Mai dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance
- 2° Actes de décès des conjoints décédés.
- 3° Promesse de mariage
- 4° les publications.

Communiqué : à l'Etat civil
de Vevey.

Signatures des époux :

Henri Cornaz
Sophie Cornaz

Signatures des témoins :

Louis Lindemeyer
Christ Kaiser

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 15.

Hostettler - Spycher.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi vingt-six Juillet mil ~~huit~~ ^{neuf} cent ~~quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hostettler Frédéric, cocher,

de Guggisberg - Berne, domicilié à Arenches,

célibataire

né à Guggisberg, le trois avril mil huit cent septante-un

fil de Christian Hostettler, agriculteur à Fall et Guggisberg

et de Christina Bönigeli, de Währen,

2° Spycher Lina, servante,

de König - Berne - domiciliée à la Croix et Lomdiden

célibataire

née à Antoine - Fribourg, le vingt-trois mil huit cent septante-huit

filles de défunt Samuel Spycher

et de Madelaine Hubacher, d' Hindelbank (Berne).

Les publications ont eu lieu à Arenches le sept, à Lomdiden le huit,
à Guggisberg via König, le neuf Juillet courants.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 17. Extraits de naissance
- 27. Promesse de mariage
- 37. Publications

Signatures des époux :

Friedrich Hostettler

Lina Hostettler

Signatures des témoins :

Hofen Friedrich

P. Delaprat

Communiqué à l'état civil de :

Guggisberg
Lomdiden
König

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 16.Hofer - Kunz.

Nom et profession de l'époux :

1^o Hofer Frédéric, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Arni - Berne, domicilié à Aranches,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Arni, le trois Janvier mil huit cent septante-quatre.

Noms, profession et

fils de Gottfried Hofer, agriculteur à Ottermundingen - Berne

domicile des parents :

et de Marianne Hofer

Nom et profession de l'épouse :

2^o Kunz Emma, Sommelière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Krub - Berne domiciliée à Aranches,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sutt - Fribourg, le cinq Mars mil huit cent septante-deux

Noms, profession et

fille de Elisabeth Kunz, à Aranches

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aranches + Biglen le sept juillet
et à Krub le neuf juillet courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Acte de naissance de l'épouse
- 2^o Acte du 1^{er} mariage de l'époux
- 3^o Acte de décès de la 1^{re} épouse
- 4^o Promesse de mariage
- 5^o Publications

Signatures des époux :

Hofer Friedrich
Emma Hofer

Signatures des témoins :

Friedrich Hostettler,
C. Delapraz

Communiqué à l'Institut de :

Biglen +
Krub.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 17.
Jungi-Blaser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi vingt-huit Juillet* mil huit cent ~~quatre-vingt-neuf~~ *cent*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Jungi Gottfried, ouvrier de campagne,*

de *Hahlen - Berne* domicilié à *Arches,*

célibataire

né à *Hühlsburg - Berne, le vingt Septembre* mil huit cent *soixante-neuf*

fils de *Jean Jungi, agriculteur, à Hällwied - Fribourg,*

et de *Hadelaine, née Kaudenorau, à Gempenech - même canton.*

2^o *Blaser Elise, domestique*

de *Langnau - Berne* domiciliée à *Arches (au Bey)*

célibataire.

née à *Berne, le vingt-trois* mil huit cent *soixante-dix*

fille de *défunte Anna Elisabeth Blaser.*

Les publications ont eu lieu à *Arches le dix; à Langnau le onze; et à Hahlen le douze Juillet courant.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 17. *actes de naissance.*
- 27. *Promesse de mariage.*
- 37. *Publications.*

Signatures des époux :

Gottfried Jungi
Elise Jungi

Signatures des témoins :

Samuel Balomey
C. Delaprat

Communiqué aux Etats civils de
Hahlen et Langnau

L'officier de l'état civil :

J. Monney
not.

N° 18.

Pradervand-Miauton

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui Mercredi huit Août mil huit cent quatre-vingt-

neufcent, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pradervand Admond, Instituteur,

de Corcelles près Tayerne, domicilié à Renches,

célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Corcelles, le dix Mai mil huit cent soixante-seize,

fils de Daniel Auguste

et de Louise, née Jan, à Corcelles

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Miauton Adèle Laure,

de Oleyres domiciliée à Oleyres.

célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Oleyres, le dix huit juillet mil huit cent soixante dix-huit,

fille de Léonard

et de Elisabeth, née Weenschwander, à Oleyres

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles, Avenches & Oleyres le
vingt-un juillet dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux
Promesse de mariage
Publications

Signatures des époux :

Ed Pradervand
A Pradervand

Signatures des témoins :

Samuel Bolamey
H. Senaut

Communiqué à l'état civil

de Corcelles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 19.
Zwahlen-Zoss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi ~~vingt-neuf~~ ~~sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
~~neuf~~ ~~cent~~ ~~l~~, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Zwahlen Frédéric, domestique de campagne,
de Guggisberg - Berne, domicilié au P^{is} Hermandy d'Aranches,
célibataire

né à Guggisberg, le vingt-neuf Septembre mil huit cent ~~soixante-dix~~,
fils de Jean Zwahlen, Charpentier à Guggisberg,
et de défunte Anna, née Bejeler,

2^o Zoss Anna-Maria, servante
de Bolligen - Berne - domiciliée à Aranches,
célibataire

née à Villars-les-Moines - Berne,
le dix-sept Décembre mil huit cent ~~soixante-huit~~,
fille de défunt-Bénédict Zoss,
et de Anna-Maria, née Horen, à Aranches

Les publications ont eu lieu à Aranches le huit, à Guggisberg &
à Bolligen le neuf ~~cent~~ ~~soixante~~ ~~sept~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~soixante~~ ~~sept~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. Extraits de naissance.
- 3. Publications.

Signatures des époux :

Morice Zwahlen

Signatures des témoins :

F. Hostetter.
C. Delprat

Communiqué :

aux Echevins de Guggisberg &
Bolligen.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 20.
Vittel-Tüscher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mardi vingt-cinq Septembre mil ~~huit~~^{neuf} cent ~~quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vittel Max, professeur de dessin,

de Rolle & de Givins, domicilié à Morges,

célibataire

né à Yverdon, le trois novembre mil huit cent septante-deux,

fil de Edouard Charles Eugène Vittel, décédé,

et de Pauline Emerentiana, née Hürzel, à Yverdon.

2^o Tüscher Olga Louise Caroline, sans profession,

de Simpach - Berne, domiciliée à Frouge

célibataire,

née à Frouge, le vingt-un novembre mil huit cent septante-cinq

fille de Johu Kuscher, pasteur

et de Caroline née Wenger, à Frouge.

Les publications ont eu lieu à Simpach & Rolle le quatre, à Morges

le cinq, à Givins & Frouge le six septembre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'Etat civil de
Morges.

Communiqué aux Etats civils de

Morges, Rolle, Givins &
Simpach.

Signatures des époux :

M. Vittel
M^{lle} Tüscher

Signatures des témoins :

J. Fuchs part B
L. Bucher

L'officier de l'état civil :

M. Mancy
Morges

N^o 21
Lippold-Lang

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui jeudi vingt-cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lippold Bernard-Arno, chauffeur-mécanicien, de Grossestein-Saxe-Altenbourg — domicilié à Arches, célibataire.

né à Grossestein, le dix-neuf Octobre mil huit cent septante-quatre
fils de Frédéric Valentin Lippold, Commerçant,
et de Emma née Jung dit Jent, à Grossestein.

2^o Lang Marguerite, Servante, de Chamhausen - Bavière — domiciliée à Arches, célibataire

née à Chamhausen, le neuf Juin mil huit cent septante-cinq.
fille de Auguste Lang, tanneur à Hammeudorf - près Munich.
et de défunte Féronique née Miller

Les publications ont eu lieu à Arches le vingt-sept ; à Chamhausen le vingt-huit et à Grossestein le trente Septembre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Extraits de naissance
- 2^o Promesse de mariage.
- 3^o Publications de mariage à Arches.
- 4^o Permis de célébration

Communiqué en deux doubles à la Chancellerie d'Etat

Signatures des époux :

Arno Lippold

Margaretha Lippold

Signatures des témoins :

H. Soloth

P. Delaport

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 22

Morel. Eug.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mardi trente Octobre mil huit cent quatre-vingt-
sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Morel Eugène, Cafetier,

de Villars-les-Moines (Beune) domicilié à Aranches,

Célibataire,

né à Aranches, le quatorze Mai mil huit cent soixante-sept,

fil de défunt Fritz Edouard Morel,

et de Anna née Revilly, négociante à Aranches,

2° Aug. Rosa Henriette, négociante,

de Buchillon - Fribourg domiciliée à Aranches,

Célibataire,

née à Aranches, le dix huit novembre mil huit cent soixante-sept,

fille de défunt Auguste Hugot,

et de Adèle Louise, née Schneider.

Les publications ont eu lieu à Aranches le dix-neuf, à Villars-les-
Moines le vingt-un et à Buchillon le vingt-deux Septembre
dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Publications

Signatures des époux :

Rosa Morel

Eug^e Morel

Signatures des témoins :

J. Bressant Creutz.
E. Linné.

Communiqué : aux Etats civils de
Villars-les-Moines et Buchillon.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 23.

Etter - Belk.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Judi vingt-deux Novembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
~~mil neuf cent~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Etter Samuel, domestique de campagne*
de *Oberried - Fribourg*, domicilié à *Arenches*,
célibataire,

né à *Oberried, le onze Septembre* mil huit cent *septante*
fils de *Pierre Etter*
et de *Madelaine née Etter, d'Oberried*,
2^o *Belk Elise*,
de *Courlevon - fribourg*, domiciliée à
célibataire,

née à *Morat, le deux Septembre* mil huit cent *septante-huit*,
fille de *Louis Belk*
et de *Anna Maria Strahm, de Langnau*,

Les publications ont eu lieu à *Arenches le trente Octobre dernier*,
à *Oberried le premier Novembre* et à *Courlevon le deux Novembre*
Courlevon

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Extraits de naissances*,
- 2^o *Promesse de mariage*
- 3. *Publications*.

Signatures des époux :

Samuel Etter
Elise Belk

Signatures des témoins :

Charles Revellay
Samuel Revellay

Communiqué aux Etats civils de :

Morat & Morpriez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 24.

Superchi - Rollinet

Aujourd'hui Mercredi cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Superchi Primo - Eugenio - Marie, tenaffier,

Lieu d'origine et de domicile:

de Colono - Italie, domicilié à Avenches,

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Colono, le sept Juillet mil huit cent soixante - six

Noms, profession et domicile des parents:

fils de Louis Superchi

et de Caroline, Vélpi, tous deux domiciliés à Colono.

Nom et profession de l'épouse:

2° Rollinet Marie Josephine,

Lieu d'origine et de domicile:

de Compiègne - Triboucy, domiciliée à Avenches,

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Compiègne, le dix neuf Juin mil huit cent quatre vingt,

Noms, profession et domicile des parents:

fille de Joseph Alfred Rollinet

et de Marie Rosalie, née Rasper, tous deux à Compiègne.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Avenches le six; à Compiègne le neuf. Et à Colono le vingt - un & vingt huit Octobre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° Actes de naissance
- 2° Promesse de mariage
- 3° Publications à Avenches & Compiègne
- 4° Permis de célébration (substitués par le Maire de Compiègne & Police)

Signatures des époux:

Superchi Primo
Josephine Superchi

Signatures des témoins:

Joseph Protinet
Jean Jean Battista

Communiqué à l'Etat civil.

de Compiègne à la Chancellerie d'Etat.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 25.
Guermann-Jeannonod

Aujourd'hui Mercredi cinq Decembre ~~mil huit cent quatre vingt~~

Nom et profession de l'époux :

1^o Guermann Charles Ali, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Fenin-Muchatol domicilié à Avenches

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né aux Brenets (Neuch.) le vingt six Mai mil huit cent septant et trois

Noms, profession et

fils de Jean Constant Guermann,

domicile des parents :

et de Adèle née Maular, tous deux à Olcyes.

Nom et profession de l'épouse :

2^o Jean-Monod, Cécile Angèle, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Provence domiciliée à Avenches.

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née aux Ponts de Muchatol, le quatre Janvier mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fille de Louis Abram Jeannonod

domicile des parents :

et de défunte Cécile Lenobie née Pader

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Avenches & Provence le dix sept Novembre & à Vieux Fenin, le dix huit Novembre dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o Extraits de naissance
- 2^o Promesse de mariage.
- 3^o Publications.

Signatures des époux :

Ch. Guermann
Cécile Guermann.

Signatures des témoins :

Eugène Guermann
Albert Schramm.

Communiqué aux Etats civils.

de Fenin & de Provence

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 26.
Quidorst-Schmitz

Aujourd'hui Samedi huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Quidorst Jean Louis, jardinier,

Lieu d'origine et de domicile:

de Chevroux domicilié à Pion-Montreux.

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Chevroux, le dix-neuf février mil huit cent soixante-quatorze

Noms, profession et

fils de Jean Louis Quidorst,

domicile des parents:

et de Jeanne Suzanne, née Fivaz, défunte

Nom et profession de l'épouse:

2° Schmitz Bertha, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Fraubrunnen-Berne domiciliée à Pion

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Schüpfen, le seize octobre mil huit cent soixante-dix-sept

Noms, profession et

fille de Rodolphe Schmitz, laitier

domicile des parents:

et de Rosina, née Lymann, à Avenches,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu aux Planches le dix huit novembre, à Grafenried le dix jour de Chevroux le vingt novembre dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de célébration du mariage délivrée le huit novembre par l'Etat civil de Montreux.

Signatures des époux:

Quidorst Jean Louis

Bertha Quidorst
Gottfried Schmitz

Signatures des témoins:

Rodolphe Schmitz

Communiqué aux Etats civils

de Montreux, Grandcour et Grafenried.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 27
Schick. Circox.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi quinze Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schick Emile, menuisier

de Kuechensoyl - Rome domicilié au Melay - Louvroir
célibataire

né à Moyal, le dix sept Juillet mil huit cent septante,

fils de Samuel Schick

et de Marie née Texotte, au Melay

2° Circox Caroline, sans profession,

de Tallamand, domiciliée à Avenches,
célibataire,

née à Avenches, le quatre Novembre mil huit cent septante-neuf

fille de Charles Louis Circox, menuisier à Avenches,

et de Yvette Elie, née Schneider,

Les publications ont eu lieu à Avenches le 16, à Louvroir & Tallamand le 17. & à Laupen le 20 novembre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de procéder au mariage délivrée par l'officier d'état civil de Louvroir

Signatures des époux :

Emile Schick

Caroline Schick

Signatures des témoins :

H. Traktensitt

J. Moret

Communiqué aux Maires de Louvroir, Avenches & Laupen.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le numéro vingt-sept à la page soixante - au est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1900. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions. - Un double a été remis le 14 Janvier 1901. à l'autorité Cantonale, conformément à l'art. 2. de la loi Avenches, le 14 Janvier 1901.



[Signature]

N° 1

Hoffmann - Schenk.

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi des Jours ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent~~ un, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hoffmann Friedric, agriculteur
 de Worb - Bune, domicilié à Donatque,
veuf de Lina Schenk, depuis le vingt trois avril mil
neuf cent
 né à Guin et Tuboug, le vingt huit juillet mil huit cent soixante neuf
 fils de Christian Hoffmann,
 et de Maria née Hasler, à Guin

2° Schenk Maria Anna,
 de Eggirryl - Bune - domiciliée à Donatque,
célibataire,
 née à Schiffenen - Guin frieb, le trente quatre mil huit cent quatre vingt.
 fille de Jean Schenk
 et de Maria Anna, née Miller

Les publications ont eu lieu à Worb, Eggirryl et Donatque le vingt
deux décembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

In 11 juiv. 1901
 Le Tyft du District d'Aranches
 M. Morin
 Rectification
 Le Département de Justice et Police en date du 24 juin 1901 ordonne la rectification de l'acte de mariage ci-dessus en ce sens que le nom patronymique Hoffmann soit orthographié Hofmann.

- Pièces déposées :
- a. Actes de naissance.
 - b. Acte de décès de la première épouse du fiancé
 - c. Promesse de mariage
 - d. Publications.

Communiqué : aux Etats civils de Worb et Eggirryl.

Signatures des époux :

F. Hoffmann
Maria Hoffmann

Signatures des témoins :

Ecoland Buard
H. Senant

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 2.

Lob. Loh

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mardi douze Février ~~mil huit cent quatre vingt~~mil neuf cent-un, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Lob Aaron, négociant,de Portarlier - France - domicilié à Brigue,célibataire,né à Aranches, le seize avril ~~mil huit cent cinquante-sept~~,fils de Lob Elie, négociant à Aranches,et de Pauline veuve Vey, sans lieu,2° Lob Louisa, sans profession,de Belfort (France) domiciliée à Aranchescélibatairenée à Aranches, le six octobre ~~mil huit cent cinquante-neuf~~fille de Louise Lob, négociant à Aranches,et de Rosalie, veuve Touillan, défunteLes publications ont eu lieu à Portarlier le six, à Brigue le quatre,
à Belfort les treize et quatorze et à Aranches le cinq Janvier
dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Permis de célébration de
l'état civil de Brigue

Signatures des époux :

Louise LobAaron Lob

Signatures des témoins :

Bernard LobE. Leventher

Communiqué à :

à l'état civil de Brigue
à la chancellerie d'Etat

L'officier de l'état civil :

Chouney
1901.

Folio 64

N° 3

Burri - Hiest

Aujourd'hui Lundi dix-huit avril ~~mil huit cent quatre vingt~~

~~mil neuf cent - un~~, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Burri Jean, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Guggisberg - Bone' domicilié à Avenches,

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Guggisberg, le dix Juillet mil huit cent Soixante,

Noms, profession et

fils de défunt Jean Burri,

domicile des parents:

et de Barbara, née Peylet, à Avenches.

Nom et profession de l'épouse:

2° Hiest Elisabeth, Blanchisseuse,

Lieu d'origine et de domicile:

de Guggisberg - Bone', y domiciliée

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Guggisberg, le dix Sept Octobre mil huit cent Soixante deux

Noms, profession et

fille de défunt Jean Hiest,

domicile des parents:

et de Elisabeth, née Peylet, à Guggisberg.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Avenches le vingt six et à Guggisberg le vingt huit Mars dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1. Actes de naissance.
- 2. Promesse de mariage.
- 3. Publication

Signatures des époux:

Jean Burri
Elisabeth H. Hiest

Signatures des témoins:

Charles Revilly
C. Delaprat

Communiqué:

à l'état civil de Guggisberg.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 4.
Castoldi - Hesti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi deux Mars mil huit cent quatre-vingt

neuf cent - un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Castoldi Henri Blaise, mason

de Santino - Varese - Italie domicilié à Avenches,

Célibataire

né à Santino, le deux neuf Mars mil huit cent soixante-dix-sept

fils de François Castoldi

et de Henri Toborini, les deux à Santino

2^o Hesti Lina,

de Hättingen - Glaris, domiciliée à Avenches,

Célibataire

née à Courtion - Fribourg

le vingt-trois Juin mil huit cent soixante-dix-sept,

fille de Jean Jacques Hesti, dévot

et de M^{me} Terene, née Michet, à Avenches

Les publications ont eu lieu à Avenches, le sept Mars; à Hättingen
le seize Mars & à Santino du trente-un Mars au dix Avril
mil huit cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance.
2. Certificat de célibat de l'époux.
3. Promesse de mariage.
4. Publications à Avenches & Hättingen.
5. Permis de célébration au départ
de Justice & Police

Communiqué :

à l'état civil de Liesbach & à
la Chancellerie d'Etat

Signatures des époux :

Castoldi Henri

Lina Castoldi

Signatures des témoins :

E. Moret

P. Delaprat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 5.

Abondio. Spozio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mercredi huit mai ~~mil huit cent quatre vingt~~~~mil neuf cent - un~~, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Abondio François, menuisier,

de Lafo - (Province de Brescia - Italie), domicilié à Payerne,

Célibataire

né à Lafo - le vingt six mai mil huit cent soixante-treize

fils de André Abondio, boucher,

et de Giacomina Minini, domiciliés à Lafo.

2° Spozio Regina Louise, cigarière,

de Brezjo-di-Bedero - (Italie - Côte) domiciliée à Payerne

Célibataire

née à Brezjo-di-Bedero

le vingt sept octobre mil huit cent soixante-douze

fille de Spozio Marc, maçon,

et de Angèle Fioroli, domiciliés à Brezjo-di-Bedero.

Les publications ont eu lieu à Payerne le deux ; à Lafo les dix &

dix-sept & à Brezjo les vingt quatre & trente-un mai

dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication de
l'état civil de Payerne.

Signatures des époux :

Abondio Francesco
Abondio Regina

Signatures des témoins :

Antonio Spinetti
Louis Lemaire

Communiqué : à la Chancelleuse

d'état & à l'état civil de Payerne.

L'officier de l'état civil :



N^o 6
Kobli Guttnecht.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mercredi vingt huit Mai mil huit cent ~~quatre-vingt~~

neuf cent - un, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Kobli Jean, agriculteur,

de Guggisberg - Berne, domicilié à Arvenches,

célibataire

né à Guggisberg - Berne, le vingt dix mil huit cent cinquante - un

fil de Christian Kobli

et de Christine née Pauléféants.

2^o Guttnecht Anna, née Michel

de Châtel - Fribourg, domiciliée à

veuve de Jacob Guttnecht, depuis le cinq avril mil huit cent qua-
tre - vingt deux.

née à Guggisberg le vingt huit juillet mil huit cent cinquante - un.

fille de Barbara Michel, défunte

et de

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, à Châtel et à Arvenches,

le onze Mai dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Actes de naissance

2. Acte de décès du premier mari de l'épouse

3. Promesse de mariage

4. Publications

Communiqué aux

Etat civils de Guggisberg et
Châtel.

Signatures des époux :

Johann Kobli
Anna Kobli

Signatures des témoins :

H. Meaud
Henri Senaud

L'officier de l'état civil :

J. Morand

N°

7

Herren - Stöps.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui Mercredi vingt neuf mai — mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent — un. — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Herren Pierre, boulanger, —
de Lautens & Meyrieu - Tribouze, domicilié à Avenches, —

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cordast, le six Janvier — mil huit cent Soixante-Sept —

Noms, profession et

fils de Daniel Herren, —

domicile des parents :

et de Maria, née Herren, à Morat —

Nom et profession de l'épouse :

2° Stöps Lina, ménagère, —

Lieu d'origine et de domicile :

de Wylerttigen - Berne, — domiciliée à Avenches, —

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Niederried - Kalmach, —
le six vingt huit Mars. — mil huit cent quatre-vingt-un.

Noms, profession et

fille de Rodolphe Stöps, —

domicile des parents :

et de Elisabeth, née Munnenheimer, à Avenches, —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Avenches le quatorze, à Meyrieu &
à Wylerttigen le quinze & à Lautens le six Mai —
écoulés.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Actes de naissance.
2. Promesse de mariage
3. Publications

Signatures des époux :

Pierre Herren

L. Stöps.

Signatures des témoins :

Moi Chuard

Eug. Moret

Communiqué aux intéressés de :

Morat, Meyrieu & Bernisch-Rogend.

L'officier de l'état civil :



N° 8.

Zwahlen - Nischler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi dix Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

~~quatre-vingt-~~ neuf cent - un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zwahlen Victor, ouvrier de campagne,

de Guggisberg - Berne domicilié à Avenches,

célibataire

né à Guggisberg, le dix-sept Février mil huit cent soixante-neuf

fils de Jean Zwahlen, agriculteur, à Guggisberg.

et de défunte Anna Boyeler.

2° Nischler Caroline, domestique de campagne,

de Härlern - Berne domiciliée à Schwarzenburg - Berne,

célibataire

née à Schwarzenburg

le vingt-cinq Décembre mil huit cent soixante-seize,

fille de Benedict Nischler, à Schwarzenburg.

et de défunte Barbara, veuve Büggeli.

Les publications ont eu lieu à Avenches le quatorze, à Härlern & Guggisberg le cinq Mai dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. actes de naissance
2. Promesse de mariage
3. Publications.

Signatures des époux :

Victor Zwahlen
Caroline Zwahlen.

Signatures des témoins :

Ernst Zwahlen
Delprat

Communiqué aux l'Etat civil de Guggisberg & Härlern.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o

9.

Gugger-BucherAujourd'hui Mardi vingt cinq Juin mil ~~huit cent quatre vingt~~neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Gugger Jean, — domestique de campagne,

Lieu d'origine et de domicile:

de Buchholterberg - Berne, — domicilié à la Ferme, vic. Avenches

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Worb - Berne, le quinze Juin mil huit cent soixante-quatorze

Noms, profession et

fils de de fust Jean Gugger,

domicile des parents:

et de Madelaine, vic. Bigler, à Villars-les-Hoines.

Nom et profession de l'épouse:

2^o Bucher Anna, — domestique de campagne,

Lieu d'origine et de domicile:

de Schupfen - Berne, — domiciliée à Grenq - Fribourg.

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Schupfen, le premier Août — mil huit cent soixante-sept

Noms, profession et

fille de de fusts Rodolphe Bucher

domicile des parents:

et de Elisabeth, vic. Seli,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Avenches & Schupfen le quatre;
à Grenq & Buchholterberg le cinq Juin écoulé.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1. Actes de naissance
2. Promesse de mariage
3. Publications

Signatures des époux:

Jean Gugger
Anna Gugger

Signatures des témoins:

Edouard Linden
Eug. Morel

Communiqué aux stats civils de

Buchholterberg; Schupfen &
Meyriez.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 10.
Charney-Ludy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi huit Août* mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent un, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Charney Charles*, agriculteur,
 de *Oleyres*, y domicilié,
célibataire,

né au dit *Oleyres*, le *onze Octobre* mil huit cent *soixante onze*,
 fils de *défunt Daniel Charney*
 et de *Rose Marguerite née Jaquenod*, à *Oleyres*.

2^o *Ludy Lina*, ménagère,
 de *Lenk (Berne)*, domiciliée à *Arenches*,
célibataire,

née à *Arenches*, le *vingt-neuf Novembre* mil huit cent *soixante dix-sept*,
 fille de *Frédéric Ludy*
 et de *Adèle née Bessat*, à *Arenches*.

Les publications ont eu lieu à *Arenches* le *dix-neuf*, à *Oleyres* le *vingt-un*
 et à *Lenk* le *vingt-trois Juillet* dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissances*
 2^o *Promesse de mariage*
 3^o *Publications.*

Signatures des époux :

Charles Charney
Lina Charney

Signatures des témoins :

Alphonse Nicolier
Jules Louis Noiauton

Communiqué : à l'état civil de

Lenk.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 11
Thomas Trollet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui mardi treize Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Thomas Paul Otto, Industriel,
de Wilthen-Saxe domicilié à
Celibataire

né à Wilthen, le onze février mil huit cent septante-neuf.
fils de Charles-Guilielm Thomas,
et de Maria, née Pösch, au dit lieu

2^o Trollet Jeanne Clara
de Leizpennus-Saxe, domiciliée à Avanches.
Celibataire

née à Causanne, le onze Mai mil huit cent quatre-vingt-trois
fille de Haniel Trollet, pharmacien
et de Régina Pauline, née Brunde, à Avanches,

Les publications ont eu lieu à Avanches & Wilthen le 16 Décembre
à Signeaux le 20 idem

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

les extraits de naissance
des époux.

Autorisation de célébration
de mariage délivrée par
le Conseil d'Etat Vaudois.

Communiqué:

à l'Etat civil de Pillarzel &
à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux:

Jeanne Thomas.
Paul Otto

Signatures des témoins:

D. Trollet
P. Trollet.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Le numéro 11 à la page 72 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1901. Ses deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.

Avanches le 2 Janvier 1902
L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL



Un double a été remis ce jour à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL
Avanches, le 6 Janvier 1902.



N^o 9 Janvier 1902
Trollet de Pillarzel & Avanches
N. M. met

1902.

N^o 1.
Vaccario-Zeb

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mardi vingt et un Janvier* mil huit cent quatre-vingt-neuf cent deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Vaccario Edouard, mason,*

de *Valenza (Province d'Alexandrie-Italie)* domicilié à *Avenches,*

célibataire,

né à *Valenza, le vingt-neuf Août* mil huit cent *septante-sept,*

fils de *Joseph-Antoine Vaccario*

et de *Gervaso Giuseppa, les deux à Valenza.*

2^o *Zeb Caroline, ménagère,*

de *Niederhagenthal, Montbelliard parop-tion (France),* domiciliée à *Avenches,*

célibataire,

née à *Avenches, le dix-neuf Avril* mil huit cent *septante-deux,*

fille de *Louis Zeb, à Avenches*

et de *défunte Emma née Lévy.*

Les publications ont eu lieu à *Avenches, le vingt-trois Octobre, à Montbelliard les vingt-sept Octobre et trois Novembre et à Valenza les trois et dix Novembre mil neuf cent un.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Extraits de naissances.*

2^o *Promesse de mariage.*

3^o *Publication à Avenches*

4^o *Permis de célébration du département.*

Communiqué : *à la Chancellerie*

d'Etat en deux doubles.

Signatures des époux :

Vaccario Edouard

Vaccario Caroline

Signatures des témoins :

Vaccario Edouard
E. Lomaller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

2 No 2.
Schulmacher Moret

Aujourd'hui Jeudi vingt Février mil huit cent quatre vingt

neuf cent deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° **Schulmacher Ernest**, - *Négociant*,

Lieu d'origine et de domicile:

de *Rüschegg (Berne)*, domicilié à *Avenches*,

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à *Radelfingen (Berne)*, le neuf novembre mil huit cent septante sept,

Noms, profession et

fils de *Jean Schulmacher*

domicile des parents:

et de *Anna Maria née Aeberhardt, à Cordast (Fribourg)*.

Nom et profession de l'épouse:

2° **Moret Ida**, - *couturière*,

Lieu d'origine et de domicile:

de *Villars-les-Moines (Berne)*, domiciliée à *Avenches*,

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à *Avenches*, le treize Décembre mil huit cent septante six,

Noms, profession et

fille de *défunt Fritz Edouard Moret*

domicile des parents:

et de *Anna née Revilly, à Avenches*.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Avenches le premier*, à *Rüschegg le trois* et à *Villars-les-Moines, le quatre février courant*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° *Acte de naissance de l'époux.*
- 2° *Promesse de mariage.*
- 3° *Publications.*

Signatures des époux:

E. Schulmacher

I. Moret

Signatures des témoins:

E. Moret

H. Rey

Communiqué: aux Etats civils de

Rüschegg et Villars-les-Moines.

L'officier de l'état civil:

J. Schumacher

3 N° 3.

Neuenschwander Martin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi vingt Février* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Neuenschwander Auguste Jean*, agriculteur,
de *Aÿen (Berne)*, domicilié à *Oleyres*,
célibataire,

né à *Oleyres, le vingt-trois Novembre* mil huit cent *septante quatre*,
fils de *Jean Neuenschwander*
et de *défunte Adèle Pauline née Miauton*.

2° *Martin Berthe*, négociante,
de *Avenches*, domiciliée à *Oleyres*,
célibataire,

née à *Oleyres, le deux Février* mil huit cent *septante six*,
fille de *Charles-Louis Martin, à Oleyres*
et de *défunte Cécile Sophie née Nicolier*.

Les publications ont eu lieu à *Avenches et Oleyres le vingt-cinq et à Anisoldingen le vingt-six Janvier dernier*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Acte de promesse de mariage*
2° *Publications.*

Signatures des époux :

Auguste J. Neuenschwander
Berthe Neuenschwander

Signatures des témoins :

A. Eysens, not.
Filles Louis Miauton

Communiqué : à l'Etat civil de
Anisoldingen.

L'officier de l'état civil :

[Signature]
1107

N^o 4.
Hostettler Rosset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi vingt-sept Février* mil ~~huit cent quatre-vingt~~
neuf cent deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Hostettler Edouard, agriculteur,*

de *Guggisberg (Berne)*, domicilié à *Oleyres,*

célibataire,

né à *Yvonand, le dix-huit Novembre* mil huit cent *septante-sept,*

fil de *Jean-Louis Hostettler, à Yvonand*

et de *défunte Sylvie née Freymond.*

2^o *Rosset Lina, couturière,*

de *Cerniaz*, domiciliée à *Avenches,*

célibataire,

née à *Avenches, le sept Mars* mil huit cent *septante-neuf,*

fille de *Jean-Jacob Rosset*

et de *Justine née Immos, à Avenches.*

Les publications ont eu lieu à *Cerniaz et Guggisberg le six* et à *Avenches et*
Oleyres, le huit février courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o *Extrait de naissance de l'époux*
- 2^o *Promesse de mariage*
- 3^o *Publications,*

Communiqué : *aux États civils de*
Guggisberg et Villarsel.

Signatures des époux :

Edouard Hostettler

Lina Hostettler

Signatures des témoins :

Louis Immos

Edouard Arnaud Jean Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 5.
Guthnecht-Uldry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi vingt-sept Février* mil huit cent ~~quatre-vingt-neuf~~ *deux*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Guthnecht William Camille Louis, couvreur,*
 de *Oberried (Fribourg),* domicilié à *Avenches,*
célibataire,

né à *Genève, le dix Mai* mil huit cent *quatre-vingt,*
 fils de *Louis Guthnecht, cantonnier*
 et de *Catherine Emilie Schläppi, sa femme, à Avenches.*

2^o *Uldry Séraphine, cuisinière,*
 de *Aery-devant-Pont (Fribourg),* domiciliée à *Avenches,*
célibataire,

née à *Aery-devant-Pont, le seize Août* mil huit cent *septante-neuf,*
 fille de *Joseph Philippe Jacques Uldry*
 et de *Marie Elisabeth née Uldry, à Avenches.*

Les publications ont eu lieu à *Avenches le dix, à Aery le onze et à Oberried le douze Février courant.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o *Actes de naissances.*
 2^o *Promesse de mariage*
 3^o *Publications.*

Signatures des époux :

Louis Guthnecht
Séraphine Guthnecht

Signatures des témoins :

L. Burnier
J. Roulet

Communiqué : *aux Etats civils*

de Morat et Aery-devant-Pont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 6.

Nicolier Charmey

Aujourd'hui *Vendredi quatorze Mars* mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Nicolier Marc Albert, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Oleyres*, y domicilié

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à *Oleyres, le treize Février* mil huit cent *septante-neuf*,

Noms, profession et

fils de *défunt Jean Nicolier*

domicile des parents:

et de *Adèle Caroline Louise née Charmey, à Oleyres.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Charmey Elisa, ménagère,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Oleyres*, y domiciliée

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à *Oleyres, le vingt-deux Octobre* mil huit cent *septante-cinq*,

Noms, profession et

fille de *défunt Samuel Auguste Charmey*

domicile des parents:

et de *Susanne Madelaine née Nicolier.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Oleyres le vingt-huit Février dernier.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage et publications.

Signatures des époux:

Marc Nicolier
Elisa Nicolier

Signatures des témoins:

A. Charmey
C. Delaprade

Communiqué: _____

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 7.
Miauton-Char-
meij

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mercredi vingt-trois Mars* mil huit cent quatre-vingt-
mit neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Miauton Daniel Charles, agriculteur,*

de *Oleyres,* domicilié, à

célibataire,

né à *Oleyres, le trente Mai* mil huit cent *septante deux,*

fils de *défunts Daniel Samuel Miauton*

et de *Françoise Louise née Nicolier.*

2° *Charmeij Céline, ménagère,*

de *Oleyres,* domiciliée, à

célibataire,

née à *Oleyres, le douze Mai* mil huit cent *soixante-neuf,*

fille de *Louis Charmeij, agriculteur.*

et de *Louise née Miauton, à Oleyres.*

Les publications ont eu lieu à *Oleyres, le dix Mars écoulé.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage et publication.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

D^r Miauton

Céline Miauton

Signatures des témoins :

Alf. Augt. Primones

Auguste Miauton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 8.
Cornaz Krubel

Nom et profession de l'époux:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

Aujourd'hui *Mercredi vingt-trois Avril* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1^o *Cornaz Albert Auguste, agriculteur,*
de *Staoug*, domicilié,
célibataire,

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

né à *Staoug, le quinze Juillet* mil huit cent *septante-cinq*,
fils de *David Louis*
et de *Eudie née Conthorey, tous deux à Staoug.*

Nom et profession de l'épouse:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

2^o *Krubel Louise, ménagère,*
de *St Etienne (Berne)*, domiciliée à *Häppelen (Berne)*,
célibataire,

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

née à *St Etienne, le vingt-neuf Août* mil huit cent *septante-quatre*,
fille de *défunts Christian Krubel*
et de *Madeline née Mani.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Staoug le vingt-neuf Mars, à Häppelen le*
cinq Avril et à St Etienne le sept Avril mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance de l'épouse
Promesse de mariage,
Publications.

Signatures des époux:

Albert Cornaz,
Louise Cornaz

Signatures des témoins:

L. Faucher
C. Delapraz

Communiqué: *aux Etats civils de*

Häppelen et St Etienne.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 9.
 Streit-Lahn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mai mil ~~huit cent quatre-vingt-~~
~~neuf cent - deux~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Streit Christian, sellier au harnas fédéral,

de Thierachen - Berne, domicilié à Avenches,

Célibataire

et

né à Thierachen, le trente Janvier mil huit cent soixante-sept

fil de Rodolphe Streit

et de Anna Elisabeth née Harri, à Thierachen.

2° Lahn Marie Louise, blanchisseuse,

de Ferzensee - Berne, domiciliée à Avenches,

Célibataire,

née à Kirchdorf, le douze Avril mil huit cent septante-un,

fille de Jean Lahn,

et de Anna Elisabeth, née Chinet, à Avenches,

Les publications ont eu lieu à Avenches le 13 mai, Thierachen et
Ferzensee le 14 mai 1902.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance.
Promesses de mariage.
Publications.

Signatures des époux :

Chr. Streit

Louise Streit

Signatures des témoins :

J. Schmucki

Gally. Streit.

Communiqué :

a. / Thierachen.

b. / Ferzensee.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 10.

Rollinet - Genilloud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi vingt neuf Mai mil neuf cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rollinet Jean François, agriculteur,de Compiègne - fibouges domicilié à Monchy, Haulin au Vid
célibataire

né à Compiègne, le vingt cinq Décembre mil huit cent septante-sept

fils de feu Xavier Rollinet

et de Marie Rosalie Philomène née Rasper, à Bellerive

2^o Genilloud, Philomène, Menageuse

de Chandossel - fibouges, épouse domiciliée

célibataire

née à Chandossel, le vingt-un Octobre mil huit cent septante-cinq

fille de Jules Joseph Genilloud,

et de Marie, née Perricard, sa femme, tous deux au di Chandossel

Les publications ont eu lieu à Monchy, Compiègne & Chandossel
le seize Mai 1902

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les deux extraits de naissance

Signatures des époux :

François Rollinet
Philomène Rollinet


Signatures des témoins :

Laurent Perriard
E Morez

Communiqué :

i. / Compiègne
l. / Villarepos.

L'officier de l'état civil :



N° 11.

Cornaz - Jurd.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vendredi treize Juin mil huit cent ~~quatre-vingt-~~

~~neuf cent~~ - deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cornaz Auguste Octave, agriculteur,

de Faoug domicilié à _____

Célibataire,

né à Faoug, le quinze Juillet mil huit cent ~~quatre-vingt-~~

_____ fils de Louis Cornaz

et de Lydie, née Kertthoey, tous deux à Faoug

2° Jurd Alice Fanny, ménagère

de Selle - France domiciliée à Faoug

veuve de Conrad Edmond Jurd, dès le trois mai mil

neuf cent - un

née à Faoug, le vingt-un Décembre mil huit cent soixante - deux

_____ fille de Jean Louis Cornaz

et de Louise Augustine, née Aruey, défunte

Les publications ont eu lieu à Faoug le 23 mai, à Selle le

25 mai suivant.

+ Soixante - sept -

Approuvé le retour de ces deux moy
remplacés les deux sept
Sept - dix - deux - dix - huit
Sept - dix - deux - dix - huit

OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

Almonay
un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de décès de l'époux
Jurd.

Signatures des époux :

Octave Cornaz
Fanny Jurd

Signatures des témoins :

E. Lomacq
E. Moret

Communiqué à la Chancellerie.

L'officier de l'état civil :

Almonay
un

N° 12.

Meylan-Chebrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi vingt deux* mil ~~huit cent quatre vingt~~

neuf cents deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Meylan Jules Arnold, laitier*

du Lieu, domicilié à *Fétigny - Tribourey*

Célibataire

né à *Henniez, le deux Meri* mil huit, cent *septante-cinq*

fil de *Ulysse Meylan, huilier à Fétigny*

et de *Marie Catherine, née Savary, domiciliés à Fétigny*

2° *Chebrin Louis (Marguerite), ouvrière à la Condenserie,*

de *Payerne* domiciliée à *Payerne*

Célibataire

née à *Payerne, le dix sept Juin* mil huit cent *huitante-un*

fille de *François Daniel Chebrin, décédé*

et de *Jeanne Louise, née Prost, domiciliés à Payerne*

Les publications ont eu lieu *au lieu le 28 Mai 1902, à Fétigny*
le 29 Mai et à Payerne le 31 Mai.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Etat
Civil de Fétigny pour célébrer le mariage.*

Signatures des époux :

*Meylan Arnold
Marguerite Meylan*

Signatures des témoins :

*Louis Pallon
Meylan Edouard*

Communiqué à l'Etat civil de
*Payerne, Fétigny et du
Lieu*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13,
Edward-Fornecod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt huit Juin mil huit cent quatre vingt neuf cent-deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Edward Charles Edouard, agent de police, de Avenches domicilié à Avenches veuf d' Eugénie dite Adèle depuis le treize Janvier mil neuf cent-deux,

né à Avenches, le six Juillet mil huit cent soixante-dix fils de feu Charles Frédéric et de Elise Lina, née Burkard, sa femme, à Avenches.

2° Fornecod Julie Louise Vanette, lingère, de Avenches domiciliée à Avenches veuve de Arthur Frédéric Fornecod, de le onze Mai mil huit cent nonante-neuf.

née à Avenches, le six-sept novembre mil huit cent cinquante-huit. fille de Charles Revelly et de Rosalie, née Martin, sa femme, tous deux à Avenches.

Les publications ont eu lieu à Avenches au Tribunal le 16 Juin 1902 sur le Livre Couvert.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits mortuaires des époux défunts.

Signatures des époux :

Edouard Edward Charles
Julie Fornecod

Signatures des témoins :

François Martin
Susanne Martiny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué :

Par jugement du 3 Juin 1914
le Tribunal civil de Avenches
a autorisé par le service le
mariage ci-contre des époux
Edward et Fornecod, parant
avant 178 + 142 du C. de l'Etat

L'Officier d'Etat civil

[Signature]



N° 14

Bernard Müller

Aujourd'hui *Mardi quinze Juillet* mil huit cent quatre-vingt

neuf cents - deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Bernard Nathan, marchand de chevaux,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Pontarlier - France* domicilié à *Avenches,*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Avenches, le huit avril* mil huit cent *soixante-quatorze,*

Noms, profession et

fils de *Leopold Bernard,*

domicile des parents :

et de *Emilie née Bloch, sa femme, tous deux à Avenches*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Müller Adeline*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Kintzenheim (Haute Alsace,* domiciliée à *dit lieu*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Kintzenheim, le huit décembre* mil huit cent *soixante-dix-sept,*

Noms, profession et

fille de *Leon Müller,*

domicile des parents :

et de *Lia née Obstein, sa femme, tous deux à Kintzenheim*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Avenches, le vingt-huit Mai, à Pontarlier le premier Juin* & à *Kintzenheim le sept Juin derniers.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux
Publication de mariage à Avenches.
Permis de mariage délivré par
le Département de Justice et
Police.*

Signatures des époux :

*Nathan Bernard
Adeline Bernard*

Signatures des témoins :

*Leon Müller
Et. Müller*

*Communiqué à la chancellerie
d'Etat par deux doubles*

L'officier de l'état civil :

J. Monnet

N° 15
Vernez - Kaser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *jeudi vingt huit août* mil huit cent ~~quatre vingt~~
~~neuf~~ *deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vernez Arnold Jules, boulanger,*

de *Villars-Bramand* domicilié à *Avenches,*

célibataire

né à *Avenches, le vingt-un Avril* mil huit cent *septante-quatre,*

fils de *feu François Vernez,*

et de *Rose Marie, née Loth, sagesse, à Avenches,*

2° *Kaser Elisa, cuisinière,*

de *Vermisryl - Bone,* domiciliée à *Avenches,*

célibataire

née à *Morat, le neuf Mars* mil huit cent *septante-trois.*

fille de *Jean Kaser, a.*

et de *sœur Madeleine, née Gery, à Morat.*

Les publications ont eu lieu à *Avenches & Rombach le quatorze*
août et le lendemain à *Villars-Bramand.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage,
Extraits de naissance de l'épouse,
Actes de publication de mariage.

Signatures des époux :

Arnold Vernez,
Elise Vernez

Signatures des témoins :

Debassens Paul
Fourtety Louis

Communiqué à

Villargel & Rombach

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 16.
Raimond-Fornecod

Aujourd'hui Samedi treize Septembre mil ~~deux cent quatre vingt~~

neuf cent - deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Raimond Alfred Auguste Louis, maréchal,

Lieu d'origine et de domicile:

de Donatypre domicilié à Avenches,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Donatypre, le vingt-cinq avril mil huit cent soixante-dix,

Noms, profession et

fils de Auguste Frédéric

domicile des parents:

et de Louise née Moser, sa femme, défunte.

Nom et profession de l'épouse:

2° Fornecod Cécile Eugénie, quide-malades,

Lieu d'origine et de domicile:

d'Avenches domiciliée à

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Avenches, le vingt-trois Mai mil huit cent soixante-quinze,

Noms, profession et

fille de Fritz Auguste

domicile des parents:

et de Charlotte, née Meyraud, défunte.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Avenches Donatypre le onze
juillet mil neuf cent - deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Publication de mariage

Signatures des époux:

M. Alf. Fornecod
Cécile Raimond

Signatures des témoins:

J. Kyrain
J. W. Hediger

Communiqué: _____

L'officier de l'état civil:

M. M...

N° 17.
Pugin - Bongard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingtsept Septembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent-deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pugin Pierre, tailleur de pierres,

de Charlens de domicile à

Célibataire

né à Charlens, le douze février mil huit cent septante-huit

fil de Antoine Pugin, à Charlens

et de défunte Aimable veuve Tremaud

2° Bongard Louise Anne, Couturière,

de Sales & Spendes - Freiburg domiciliée à Olpe

Célibataire

née à Spendes, le dixsept août mil huit cent septante sept

fille de Félix Barthélemy Bongard

et de Marie veuve Paris veuf, tous deux à Olpe

Les publications ont eu lieu à Avenches le neuf septembre à
à Spendes, Sales-(Sarine) & Charlens le onze Suivant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat
civil de Charlens de célébrer
le mariage.

Communiqué à

Charlens, Spendes & Sales.
(Sarine).

Signatures des époux :

Pierre Pugin
Louise Bongard

Signatures des témoins :

Nicolas Rohrbacher
Jug. Moret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 18.

Gran-Soltermann

Aujourd'hui Mercredi *vingt-neuf* Octobre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent - deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Gran Albert, *laitier*,

Lieu d'origine et de domicile:

de Wynigen - Berne domicilié à Wengen - Bavière,

Etat civil:

Célibataire.

Lieu et date de la naissance:

né à Berthoud - Berne, le *vingt-neuf* Mai mil huit cent *Septante-huit*

Noms, profession et

fil de *frédéric Gran*,

domicile des parents:

et de Anna Marie, *née Friedli*, les deux à *Wynigen*,

Nom et profession de l'épouse:

2° Soltermann Marie

Lieu d'origine et de domicile:

de *Tschigen - Berne* domiciliée à *Avenches*,

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Tschigen*, le *vingt-neuf* Avril mil huit cent *huitante*

Noms, profession et

fille de *Jean Soltermann*,

domicile des parents:

et de Anna Marie, *née Bigler* les deux à *Avenches*.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Avenches* le *vingt-trois* Septembre; à *Tschigen* le *vingt-huit* dit; à *Wynigen* le *lendemain* & à *Wengen* le *premier* Octobre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissances
&
publications.

Signatures des époux:

Albert Gran
Marie Soltermann Gran

Signatures des témoins:

Ernest Hanffer.
Mais Chuard

Communiqué à

Wynigen & Tschigen.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 19.
Viarana-Calderara

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mercredi vingt-neuf octobre* mil ~~huit cent quatre-vingt~~

neuf cent-deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Viarana Marino Marie*, _____

de *Venise - Italie* _____ domicilié à *Milan* _____

Célibataire _____

né à *Venise, le premier Mars* mil huit cent *soixante-neuf*

fils de *Angèle Viarana*, _____

et de *Antoinette née Masera, tous deux à Milan.*

2^o *Calderara Angeline*, _____

de *Bisuschio - Côme - Italie* domiciliée à *avenches*

Célibataire _____

née à *Londisio, le vingt-un Mars* mil huit cent *soixante-dix-neuf*

fille de *Pierre Calderara*

et de *Josephine Justine née Chardonnet, tous deux à Crevin*

Les publications ont eu lieu à *avenches le quatre Septembre*

dernier et à Venise & Milan.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Procès-verbal de mariage
Extrait de naissance de l'épouse
Permis de célébration de mariage
délivré par le départ. de
Justice & Police

Communiqué :

à la Chancellerie d'Etat du
Canton de Vaud.

Signatures des époux :

Marino Viarana
Angeline Viarana

Signatures des témoins :

J. Müller
Alb. Hülshaus

L'officier de l'état civil :

J. Charney

N^o 20
Henchoz-Nicolier

Aujourd'hui Samedi premier Novembre mil ~~1878~~

neufcent-deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o Henchoz Louis, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oex, domicilié à Mussy

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Trey, le premier Septembre mil huit cent Septante-huit

Noms, profession et

fils de Louis Auguste Henchoz

domicile des parents :

et de Fanchette, veuve Boeuf, Sateumme, les deux à Trey.

Nom et profession de l'épouse :

2^o Nicolier Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Oleyres domiciliée à

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Oleyres, le 27 cinquante sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Noms, profession et

fille de Samuel David Nicolier

domicile des parents :

et de Susette veuve Boeuf, Sateumme, les deux à Trey.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à le dix-huit Octobre dernier et
Oleyres, Mussy & Château d'Oex.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébrer le mariage délivré par l'Etat civil de Grandcour

Signatures des époux :

Louis Henchoz
Marie Henchoz

Signatures des témoins :

E. Formuller
E. Moret

Communiqué à

Château d'Oex :
Grandcour.

L'officier de l'état civil :

Mouney
Not.

N° 21.

Cereghetti - Pogex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi six novembre*

mil ~~huit cent quatre vingt~~

~~neuf cent deux~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cereghetti Jean Dominique, maçon*

de *Muggio - Tessin* domicilié à *Arenches*,

célibataire

né à *Muggio*, le *vingt-sept novembre* mil huit cent *septante-quatre*,

fils de *César Cereghetti*

et de *Rosa vii Spanascini, décédés*,

2° *Pogex Henriette Marie, sage-femme*,

de *Premier* domiciliée à *Arenches*,

divorcée d'avec Jacques Adolphe Pogex, le vingt-neuf octobre
mil neuf cent-un,

née à *Payerne*, le *quatre juin* mil huit cent *soixante-cinq*.

fille de *Jean Samuel Vickles*,

et de *Jeanne Françoise, vii Tudou, à Moudon*.

Les publications ont eu lieu à *Arenches & Premier* le *quatre octobre*
à Muggio le *neuf dit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance de l'époux.
Les actes d'Etat civil de
l'épouse sont au registre des
Mariages & au dossier de
celui-ci.

Communiqué :

Premier A. Romainmont &
Muggio - Tessin.

Signatures des époux :

Brette Giovanni
Mario Cereghetti

Signatures des témoins :

J. Stämpfli
J. Moret

L'officier de l'état civil :

J. Stämpfli
100

~~22~~
Clotm-Frolliet

Aujourd'hui *l'audredi quatorze uorembre* mil ~~huit cent quatre vingt~~

neuf cent - deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Clotm Georges Louis Henri, négociant,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Cornaux + Neuchâtel,* domicilié à *Saint-Blaise,*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Saint-Blaise, le cinq février* mil huit cent *soixante dix-huit*

Noms, profession et

fil de *Georges Alexandre Clotte, marchand de vins,*

domicile des parents:

et de *Lydie Séraphine, née Bernard, sa femme, à St-Blaise.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Frolliet Louise Aline, sans profession,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Seigneux* domiciliée à *Avenches,*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Vyon, le vingt six avril* mil huit cent *soixante dix-sept.*

Noms, profession et

fille de *Daniel Frolliet pharmacien,*

domicile des parents:

et de *Pauline Régina, née Brunette, sa femme, à Avenches*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *le vingt trois octobre dernier à Avenches, le lendemain à St-Blaise + Neuchâtel, le vingt cinq dit à Seigneux + le vingt sept octobre à Cornaux.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de célébrer le mariage délivrée par l'Etat civil de St-Blaise

Signatures des époux:

G. Clotte fil
Aline Clotte

Signatures des témoins:

J. Frolliet ph^{re}
L. Frolliet

Communiqué à l'Etat civil de

Cornaux, Neuchâtel, St-Blaise + Villarszel.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 23

Nicollier-Nicollier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi vingt sept novembre* mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent - deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Nicollier Louis Frédéric, Cultivateur*
d' Oleyres _____ *et domicilié à* _____
célibataire _____

né à *Oleyres, le douze Octobre* mil huit cent *septante sept*.
fils de *Abraham Frédéric dit Fritz Nicollier,* _____
et de *Jeannette, née Vols, sa femme, les deux à Oleyres*
2° *Nicollier Rose,* _____
d' Oleyres _____ *et domiciliée à* _____
Célibataire _____

née à *Oleyres, le cinq novembre* mil huit cent *huitante*.
fille de *défunt Jean Nicollier,* _____
et de *Adèle Caroline Louise, née Charmey, sa femme à Oleyres.*
Les publications ont eu lieu à *Oleyres, le huit novembre* *cou-*
rante. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Signatures des époux :

Fritz Nicollier
Rose Nicollier

Signatures des témoins :

J. Morel
J. Charmey

L'officier de l'état civil :

J. Charmey

Communiqué :

N^o 24
Collet-Charmey

Aujourd'hui Jeudi quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-

neufcent-deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Collet Julien, employé au Haras fédéral

Lieu d'origine et de domicile:

de Penthéciaz & Suchy, domicilié à Avenches,

Etat civil:

veuf de Louise Berlobeli, depuis le quinze Mars mil neufcent-un.

Lieu et date de la naissance:

né à Donneloye, le cinq Janvier mil huit cent cinquante-un,

Noms, profession et

fil de Jean David Collet

domicile des parents:

et de Marie Marguerite, née Brunffel, les deux décedés,

Nom et profession de l'épouse:

2^o Charmey Elise, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile:

d'Olcyres domiciliée à

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Olcyres, le treize Octobre mil huit cent cinquante-huit

Noms, profession et

fille de Daniel Charmey, défunt

domicile des parents:

et de Rose Marguerite, née Jaquerod, épouse à Olcyres.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Avenches, Olcyres, Penthéciaz & Suchy le quinze Novembre mil neufcent-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de l'acte de mariage de l'époux
Les actes concernant l'épouse décedée
et la nouvelle épouse sous aux registres

Signatures des époux:

Julien Collet
Elise Collet

Signatures des témoins:

Alice Charmey
Julien Jaquerod

Communiqué à

Penthéciaz & Belmont

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 25

Janavel-Bonquet

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui *Mercredi, trente-un Décembre* mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Janavel Henri Gustave, représentant de Commerce,*
de *Villar-Peltice (Suisse) Italie* domicilié à *Lausanne,*
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à *Genollier, le sept juillet* mil huit cent *soixante cinq*
fils de *Paul Janavel, décédé,*
et de *Henriette Louise Elisabeth, veuve Ettoppey, sans profession, à Lausanne*

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2^o *Bonquet Louise Marie, sans profession,*
de *Gingins s^{de} Rougemont,* domiciliée à *Lausanne,*
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à *Gingins, le vingt deux Août* mil huit cent *cinquante*
fille de *feu Charles Louis Bonquet,*
et de *Jeanne Dorothee, veuve Gillieron, sans profession, à Gingins*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne s^{de} Rougemont le*
premier novembre dernier, le lendemain à Gingins et le
deuxième suivant à Villar Peltice.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Le certificat de publication
délivré par l'état civil de
Lausanne.

Signatures des époux :

Henri Janavel
Louise Janavel

Signatures des témoins :

Em. Péclard, pasteur
E. Lomax

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la
Chancellerie Cantonale;
à Lausanne; Gingins et
Rougemont.

N^o 25 Janvier 1903
Le Préfet des Ardennes
W. R. m. b.

Le numéro 25 à la page 97
est celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1902.

Les deux doubles du présent registre
sont déposés à la sous-préfecture
Avesnes, le 2 Janvier 1903.

OFFICIER DE L'ETAT CIVIL
[Signature]

Un double a été remis le 6 Janvier
1903 à l'ambassade cantonale, au
Secrétaire del'Etat. 2 de la loi.

OFFICIER DE L'ETAT CIVIL
[Signature]



N° 1

Guermann Debossens

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui Samedi dix huit mil ~~huit cent quatre-vingt-~~
~~neuf cent trois~~, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° *Guermann Eugène Alfred, électricien,*
de *Ferrière - Veuchatel*, domicilié à *Lucens*,
Célibataire,

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à *Brenets*, le *vingt-neuf Juin* mil huit cent *soixante dix-sept*,
fils de *Jean Constant Guermann*,
et de *Adèle, née Haubler, à Oleyres*,

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° *Debossens Valentine Cécile, ménagère*
de *Avenches*, domiciliée à _____
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à *avenches*, le *onze Octobre* mil huit cent *soixante dix-huit*,
fille de *Louis Charles Debossens*,
et de *Julie Vanesse Vaney, née Guillood, à Avenches*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lucens le vingt-trois-Août ; à Avenches*
Vilars le vingt-quatre Août mil-neuf-cent-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation à mariage
délivrée par l'Etat civil de Lucens

Communiqué : à l'Etat civil
de *Vilars - Veuchatel* via
Lucens.

Signatures des époux :

Eugène Guermann
Cécile Guermann

Signatures des témoins :

Gustave Bühler
Albert Guye

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 2
Hostettler - Maret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt Suir — mil huit cent quatre-vingt-neuf cent trois, — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hostettler Eugène, charbon,**
 de **Guggisberg - Berne** domicilié à **Avenches**.
 célibataire

né à **Avenches, le trois Avril** mil huit cent **septante-huit**

fils de **Jacob Hostettler, décodé,**

et de **Anna Susette, née Muller, à Avenches,**

2° **Maret Cécile Fanny, Blanchisseuse,**

de **Payerne** domiciliée à **Avenches**.

célibataire

née à **Bâle, le vingt novembre** mil huit cent **septante-neuf**

fille de **Jean David Maret**

et de **Fanny, née Chevalley, les deux décodés.**

Les publications ont eu lieu à **Avenches & Payerne le neuf mai & Guggisberg le onze**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse.

Communiqué :

à Guggisberg & Payerne

Signatures des époux :

Eugène Hostettler

Fanny Hostettler

Signatures des témoins :

Baptiste Fritsch

Eug. Maret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 3

Grandi-Jaumin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mardi vingt-trois Juin* mil huit cent quatre-vingt-*neuf cent-trois*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Grandi Jean, maçon,*de *Breno-Kessin* domicilié à *Avenches**Célibataire,*né à *Reggio-Stepin, le dix décembre* mil huit cent *soixante dix-sept*fils de *Charles*et de *Madelaine, née Stotari, à Reggio*2^o *Jaumin Ida, cuisinière,*de *Rivar* domiciliée à *Avenches,**Célibataire,*née à *Tranges, le quatorze février* mil huit cent *quatre-vingt,*fille de *Jean Henri Jaumin,*et de *Caroline Henriette, née Fomerod, à Avenches.*Les publications ont eu lieu à *Avenches le dix Mai dernier* &
à Breno & Rivar, le neuf Mai suivant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Signatures des époux :

*Grandi Jean**Grandi Ida*

Signatures des témoins :

*Jean Henri Jaumin**Pinco Jean*

Communiqué :

Breno & Rivar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 4.

Dolleires-Chuard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt sept Juin ~~mil huit cent quatre vingt~~

~~mil neuf cent~~ - trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dolleires Ernest,

d'Avenches, domicilié à Avenches,

Célibataire

né à Avenches, le cinq août mil huit cent soixante-sept.

fils de Samuel Benjamin

et de Pauline Emma, née Renaud, défunte

2° Chuard Louise Marguerite Emma,

d'Avenches, domiciliée,

Célibataire,

née à Avenches, le vingt deux juillet mil huit cent septante-un,

filles de Henri Chuard

et de Henriette Fornerod, décédée.

Les publications ont eu lieu à Avenches, le douze Juin précédent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Point.
Les actes d'état civil des époux sont aux archives de l'Oratoire de Semnoz

Communiqué :

Signatures des époux :

Ernest Dolleires
Louise Dolleires

Signatures des témoins :

Henri Dolleires
Ami Rapin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 5.
Widmer-Frey

Aujourd'hui *Jeudi trois Juillet* mil ~~huit cent quatre-vingt~~

~~neuf cent - trois~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Widmer Frédéric Robert, Serrurier,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Lofingue Argovie* domicilié à *Berne,*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Lofingue, le douze Mars* mil huit cent *quatre-vingt-un*

Noms, profession et

fil de *Widmer Frédéric Rodolphe* défunt,

domicile des parents:

et de *Anna Marie née Seppeler, à Lofingue.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Frey Marie Madeleine, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Quenstein - Argovie* domiciliée à *Avenches,*

Etat civil:

Célibataire.

Lieu et date de la naissance:

née à *Comeroz-frib., le dix-sept avril* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

Noms, profession et

fille de *Jacob Frédéric Frey, agriculteur à Avenches*

domicile des parents:

et de *Marie Madeleine née Guttnecht*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Berne le onze Juin* & le lendemain à *Lofingue, Quenstein & Avenches.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation à mariage
délivrée par l'état civil
de Berne, le 2 juillet 1903.*

Signatures des époux:

*Widmer Frédéric
Frey Madeleine Widmer*

Signatures des témoins:

*Armand Armand
J. Boret*

Communiqué à

Berne, Lofingue & Quenstein.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 6.
Perriard - Bula

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vendredi trois Juillet mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent - trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Perriard Maurice, Charpentier,
de Chanoossel - Fribourg domicilié à Faug,
célibataire

né à Chanoossel le vingt-neuf Janvier mil huit cent septante-huit,
fils de Pierre François Perriard
et de Adèle, née Perriard, à Chanoossel.

2° Bula Anna, ménagère,
de Galmitz - Lac - Fribourg domiciliée à Arvalayes - Berne,
célibataire

née à Barbèche - Petit Vieux, Fribourg
le vingt-un Septembre mil huit cent septante-neuf,
fille de Samuel Bula, à Arvalayes
et de Séraphine Marguerite, née Hess.

Les publications ont eu lieu à Faug, Arvalayes, Chanoossel &
Galmitz le six Juin dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des
époux.

Communiqué à :
Chanoossel - Moras & Fellaud
les-Boisnet.

Signatures des époux :

Maurice Perriard
Anna Perriard

Signatures des témoins :

Auguste Willemin
Jean Lohry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 7
Delapré-Bongard

Nom et profession de l'époux:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

Aujourd'hui Samedi quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt
neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1^o Delapré Jean, agriculteur
de Montilier-triboung, domicilié à Oleyres.
Célibataire

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

né à Oleyres, le vingt trois Janvier mil huit cent septante-quatre
fils de Jenny fille de Samuel Delapré,
et de Montilier, à Oleyres.

Nom et profession de l'épouse:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

2^o Bongard Joséphine, Sommelière,
de Spendes & Sables-triboung - Saine, domiciliée à Oleyres.
Célibataire

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

née à Spendes, le trente Octobre mil huit cent huitante-deux
fille de Félix Barthélémy Bongard,
et de Anne Marie, née Périsse, à Oleyres

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Oleyres, Montilier, Sables et
Spendes le treize Juin dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
Extrait de naissance de l'épouse

Communiqué à:
Moras & Spendes.

Signatures des époux:
Jean Delapré
Joséphine Delapré
Signatures des témoins:
Chrenney Albert
Oberson Alexis
L'officier de l'état civil:
Chrenney

N° 8.
Lob - Lob.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui lundi six Juillet mil huit cent ~~soixante quatre~~ vingt neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lob Marc dit Marc, voyageur de Commerce,
de Yvon - France domicilié à Avenches,
Célibataire

né à Berne, le vingt-deux Mai mil huit cent soixante-deux,
fils de feu Isaac Lob,
et de Françoise, née Lemeil, à Avenches.

2° Lob Hermance
de Chabeys, domiciliée à Avenches,
Célibataire.

née à Avenches, le seize Juillet mil huit cent soixante-quatre,
fille de Constant Lob.
et de défunte Rosalie, née Lepaillant,

Les publications ont eu lieu à Avenches, le huit Juin, à Constanine
le neuf Juin et à Yvon le onze Juin. Terminé.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.
et
autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué

Constantine
à la chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Hermance Lob
Marc Lob

Signatures des témoins :

Marc Lob
Louise Lob
Constant Lob

L'officier de l'état civil :

Chomney

Le 30 juin 1917, le Conseil fédéral a prononcé la ré-intégration de dame veuve Lob Hermance, à Aigle, dans le droit de cité du canton de Faud et de la commune de Chabeys.

Avenches, le 26 juillet 1917
L'Officier de l'Etat-civil:
H. Larchés



N^o 9
Boenet-Junkes

Aujourd'hui Vendredi dix Juillet mil huit cent quatre-vingt

neuf cent - trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Boenet Henri gendarme,

Lieu d'origine et de domicile:

de Château-d'Oex domicilié à Avenches,

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Château d'Oex - les Moulins

Noms, profession et

le dix onze Juillet mil huit cent soixante-dix huit

domicile des parents:

fils de Henri Boenet, maréchal,

Nom et profession de l'épouse:

et de Marie Louise, née Tulauf, la femme,

Lieu d'origine et de domicile:

2^o Junkes Anna, soubrelieue,

Etat civil:

de Rapperswyl - Berne domiciliée à Avenches

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Lyth, le vingt six Juillet mil huit cent soixante dix-neuf

Noms, profession et

fille de Rodolphe Junkere,

domicile des parents:

et de Elisabeth, née Koch, décédée

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex, Rapperswyl & Avenches, le vingt six Juin dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance

Signatures des époux:

Boenet gend
Boenet Anna

Signatures des témoins:

Fournier Jean
Constant Lotte

Communiqué à:

Château d'Oex
& Rapperswyl

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 10

Schönenberger. Beyeler.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi quatorze août* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Schönenberger Samuel, bûcheron,*

de *Kriechenwyl - Berne,* domicilié à *Avenches,*

Célibataire

né à *Avenches, le dix-sept Mars* mil huit cent *septante-cinq,*

fils de *Samuel Schönenberger, a Avenches.*

et de *défunte Madelaine, née Schenk*

2° *Beyeler Bertha, ménagère,*

de *Guggisberg - Berne,* domiciliée à *Avenches,*

Célibataire

née à *Avenches, le vingt-neuf Avril* mil huit cent *huitante-trois,*

fille de *Gonfried Beyeler, a Avenches,*

et de *défunte Barbara, née Burri*

Les publications ont eu lieu à *Avenches, le vingt-quatre juillet, à Guggisberg le*
vingt-cinq et à Yverdon le vingt-sept juillet derniers

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les époux n'ont à Avenches ni ont pas déposé d'extrait de naissance

Communiqué :

Yverdon & Guggisberg

Signatures des époux :

Schönenberger Samuel
Schönenberger Bertha

Signatures des témoins :

Edouard Raymond
J Moret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 11.
Bourcart - Mercier

Aujourd'hui Mercredi deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent - trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Bourcart Philippe André, Inspecteur d'Assurances

Lieu d'origine et de domicile:

de Richtersmeil - Zurich domicilié à Paris - Champs Eliseig.

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à la Boissière Genève, le deux Septembre mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fils de Emile Bourcart décédé,

domicile des parents:

et de Adèle née Bourcart, sa veuve, à Genève

Nom et profession de l'épouse:

2^o Mercier, née Roussy, Marguerite Adeline,

Lieu d'origine et de domicile:

de Coppet - Vaud domiciliée à Feuilley S. Seine

Etat civil:

divorcée de Victor Charles Emile Mercier, dès le vingt-deux octobre mil neuf cent-deux

Lieu et date de la naissance:

née à St Léger, le dix neuf Mai mil huit cent soixante-seize,

Noms, profession et

fille de Emile Louis Roussy

domicile des parents:

et de Gabrielle Caroline, née Aquet, Les deux à la tour de Peck

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Coppet le trois août dernier; à Paris et Feuilley sur Seine les deux et neuf août.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Promesse de mariage
- Extrait de naissance de l'époux.
- Extrait de mariage de l'épouse, avec extrait du jugement de divorce.
- 4 Publications sur mariage.

Signatures des époux:

Ph. Bourcart
M. Bourcart.

Signatures des témoins:

E. S. Roussy

Communiqué:

Richtersmeil L. Coppet
Chancellerie Cantonale

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 12.
Saffran - Bloch

Aujourd'hui *Lundi Sept Septembre* mil ~~huit cent quatre vingt~~

neuf cent - trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Saffran Isaac, commerçant,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Mulhouse - Alsace - Lorraine,* domicilié *àudit lieu,*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Mulhouse, le trente-un Mars* mil huit cent *soixante-seize,*

Noms, profession et

fils de *Félix Saffran*

domicile des parents :

et de *Fidélrique Saffran, née Grumbach, sa femme, à Mulhouse,*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Bloch Clémentine,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Belfort - France* domiciliée à *Avenches,*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Avenches, le quinze Juin* mil huit cent *soixante-dix-huit,*

Noms, profession et

fille de *Isaac Bloch, négociant à Avenches,*

domicile des parents :

et de *défunte Rotlie, née Saffran,*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Mulhouse du 25 Juillet au 9 Août; à Belfort les 16 & 23 Août & Avenches le 14 quatorze Août derniers*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Passeport à Avenches
Extraits de naissance des fiancés
Autorisation du département de Jura & Police

Signatures des époux :

Isaac Saffran
Clémentine Saffran

Signatures des témoins :

Robert Buser
Gabriel Wohl

Communiqué :

à Chamollens d'état.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 13.
Sintz - Senand.

Aujourd'hui Mercredi dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

1^o Sintz Albert Edouard, domestique
de Roslemaison - Jura - Beaujeu domicilié à Avenches.
célibataire

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

né à Reconvilier, le dix-sept Mars. — mil huit cent soixante-neuf
fils de Joseph Antoine Sintz,
et de Anna Elisabeth, née Souenberger

Nom et profession de l'épouse:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

2^o Senand, née Bonnard, veuve Alida, ménagère,
de Avenches, — domiciliée à Lonatye - Avenches.
veuve de Jules Auguste Senand, dès le dix novembre mil
neuf cent - un.

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

née à Lonatye, le vingt-huit Juillet mil huit cent Septante-deux,
fille de feu Jules Emmanuel Bonnard,
et de Caroline Louise Susanne, née Raimond, à Lonatye.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Avenches, le quatorze Août et à
Courrendlin le quinze Août mil neuf cent - trois.

1/10^e Louis. douz j'ai
écrit à Emmanuel
le 15/10/03
[Signature]

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
Promesse de mariage.
Leur proclamation de mariage.
L'extrait de naissance de l'épouse

Signatures des époux:
Albert Sintz
Luise Sintz

Signatures des témoins:
Ed. Landrin
François Martin

Communiqué à _____
Courrendlin _____

L'officier de l'état civil:
[Signature]

N^o 14.
Gerber - Stoops.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mercredi vingt-trois septembre* mil huit cent ~~quatre-vingt~~
neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Gerber* *féderic, distillateur,*

de *Heimiswil - Berne,* domicilié à *Aranches.*

Célibataire

né à *Effretin, le dix-huit août* mil huit cent *quatre-vingt*

fil de *Jean Gerber*

et de *Louise, née Luthi.*

2^o *Stoops* *Elisa,*

de *Wylersoltigen - Berne* domiciliée à *Aranches,*

Célibataire

née à *Fieders Kalmach, le sept mars* mil huit cent *soixante-quatorze,*

fille de *Rodolphe Stoops.*

et de *Elisabeth Mumenthaler, hudeuse à Aranches,*

Les publications ont eu lieu à *Aranches le vingt-huit ; à Wylersoltigen le vingt-neuf ; à Heimiswil, le vingt-neuf août mil huit cent trois.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La promesse de mariage.
Les extraits de naissance des
époux.
3 publications de mariage.

Communiqués à

Heimiswil & Wylersoltigen.

Signatures des époux :

Fritz Gerber
Elise Gerber

Signatures des témoins :

A. Rey
A. Schmitt

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 15
Favre - Heix

Aujourd'hui Lundi dix neuf octobre mil huit cent ~~quatre-vingt-~~

neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Favre Paul Charles, conducteur des Ch. F. Fédéraux

Lieu d'origine et de domicile:

de Willars-les-Moines - Barre, domicilié à Renens.

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Fraug, le vingt huit avril mil huit cent soixante dix huit

Noms, profession et

fils de Pierre Favre

domicile des parents:

et de Elizabeth, veuve Herren, sa femme, à Fraug

Nom et profession de l'épouse:

2° Heix Anna, femme de chambre,

Lieu d'origine et de domicile:

de Rüti - Glaris domiciliée à Fraug.

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Rüti, le neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

Noms, profession et

fille de Jean Heix, à Rüti.

domicile des parents:

et de Elizabeth, veuve Vogel, sa femme.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Fraug, Willars les Moines le vingt neuf

Le Département de Justice et Police, en date du 2 novembre 1935 a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus en ce sens que le nom de famille écrit par erreur Favre soit orthographié Favre.

Septembre; à Renens le quinze septembre; à Rüti le trois octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication délivré par l'état civil de Romanel.

Signatures des époux:

Favre Charles

Favre Anna
Signatures des témoins:

J. Rohrer

Ch. Noverrath

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué à:

Willars-les-Moines
Rüti
Romanel.



N^o 16
Wälti-Recordon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent - trois, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Wälti Johann Gottfried, voyageur de Commerce.

de Héricourt - Ferme domicilié à Veuchatel,

célibataire

né à Fontaine Melon, le cinq Juin mil huit cent septante-quatre

fil de Jonas Wälti.

et de Elisabeth, née Blocher, décédée

2^o Recordon, née Fomerod, Mlle Rosalie, négociante,

de Sainte-Croix - Vaud domiciliée à Aranches,

célibataire, veuve d'Auguste Louis Georges Recordon, décédé le quinze février mil huit cent quatre-vingt-dix.

née à Aranches, le vingt-neuf avril mil huit cent septante-un,

fille de Augustin Louis Fomerod, poète.

et de Louise Henriette, née Senaud, à Aranches.

Les publications ont eu lieu à Veuchatel le neuf octobre; à Ste Croix le neuf octobre; à Lauffelen par Aranches le dix octobre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Veuchatel.

Signatures des époux :

Wälti
E. Wälti

Signatures des témoins :

Edmond
Emile Fomerod
célibataire - voyageur ligne d'acier.

L'officier de l'état civil :

Mouney

Communiqué :

à Lauffelen,
Veuchatel
Ste Croix.

N^o 17.
Kaltenrieder-Walker.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vendredi vingt novembre mil huit cent quatre vingt

neuf cent trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Kaltenrieder Jean, agriculteur,

de Chètres Giboung domicilié à Aranches.

célibataire

né à Cordast, le vingt sept novembre mil huit cent quatre-vingt,

fils de Pierre Kaltenrieder,

et de Maria, née Hinger, décédée,

2^o Walker Susanne Marie, cuisinière,

de Saanen - Rome domiciliée à Aranches,

célibataire

née à Saanen, le cinq juillet mil huit cent septante-quatre,

fille de Susanne Catherine Walker

à Genève.

Les publications ont eu lieu à Aranches le trente-un octobre; à Chètres & Saanen le deux novembre mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Extraits de naissance des époux
3 publications de mariage.

Communiqué à :

Chètres & Saanen

Signatures des époux :

Jean Kaltenrieder

Maria Kaltenrieder

Signatures des témoins :

Emm. Péclard, pasteur

D. Berquer

J. Kaltenrieder

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 18
Gay-Cornaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui lundi vingt-trois novembre mil ~~huit cent quatre-vingt-~~
~~neuf cent trois~~ ; par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gay Louis Henri, Conducteur aux Chemins de fer fédéraux,

de Essertines sur Rolle, domicilié aux Terrières-Suites.

Célibataire

né à Lausanne, le vingt-trois février mil huit cent septante-deux,

fils de Louis Gay, à Lausanne,

et de Albie Thairin, défunte

2° Cornaz Tina Rose,

de Faoug, domiciliée à Faoug.

Célibataire

née à Aranches, le quatre décembre mil huit cent septante-huit.

fille de Fritz Henri Cornaz, défunt

et de Anna Demerion, à Aranches.

Les publications ont eu lieu à Faoug le dix-neuf octobre; à
Essertines sur Terrières, le vingt-un octobre huit cent
neuf cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications
délinés par l'officier d'état
civil des Terrières.

Signatures des époux :

Gay Louis
Tina Gay

Signatures des témoins :

Guyot
L. Guichet

Communiqué :

à Gelly sur Terrières.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 19

Dessonnaz-Chamey

Aujourd'hui Jeudi trois Décembre mil huit cent quatre-vingt

Nom et profession de l'époux :

neuf heures trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Dessonnaz Charles, employé au havas,

Etat civil :

de Avenches domicilié à Avenches
célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Avenches, le douze Mai mil huit cent soixante-sept

Noms, profession et

fils de Charles François Dessonnaz

domicile des parents :

et de Anna Barbara, née Rohner, séeuistes

Nom et profession de l'épouse :

2° Chamey Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Olorges domiciliée à Avenches,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Avenches, le dix neuf novembre mil huit cent septante-un

Noms, profession et

fille de Daniel Frédéric dit Charles Chamey, défunt

domicile des parents :

et de Louise Alida, née Lohyres, à Avenches.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Avenches, le quatorze novembre 1903

19. Dessonnaz

Maire séance du 14 Octobre 1904 le Maire d'Etat a reconnu que l'acte de mariage ci-dessus fait est légal et a été constaté dans ce sens que la Mairie de Dessonnaz a été avisé le 17 Octobre 1904
Maire
Dessonnaz

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Publications de mariage

Signatures des époux :

Dessonnaz Charles
Marie Dessonnaz

Signatures des témoins :

A. Chamey
A. Lammillon
M. Lammillon

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 20.
Duboux-Charmey.

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui *lundi vingt-un décembre* ~~mil huit cent quatre vingt-~~
~~mil neuf cent - trois~~, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^o **Duboux Marc Edouard**, *Ingenieur-mécanicien,*
 de *Laux-Vives - Genève* domicilié à *la Tour de Peilz*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à *Laux-Vives*, le *quatre Janvier* mil huit cent *soixante-sept*,
 fils de *Gérard Samuel Etienne Louis Duboux*,
 et de *Suzanne Marie Lucraux*, tous deux à *la Tour de Peilz*

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2^o **Charmey Lisa Ida**, *gude-malades*,
 de *Olorges* domiciliée à *Avenches*,
célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à *Avenches*, le *dix-huit Juillet* mil huit cent *soixante-treize*.
 fille de *Daniel Frédéric dit Charles Charmey*, *défunt*
 et de *Suzette Alida Olorges*, à *Avenches*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Laux-Vives*, le *27 novembre 1903*; à
Avenches le *27 novembre 1903*; à *Olorges* le *27 novembre*
1903; et à *la Tour de Peilz* le *26 novembre 1903*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par
l'officier de l'état civil de la
Tour de Peilz.

Signatures des époux :

Edouard M. Duboux
Lisa Duboux

Signatures des témoins :

Mathilde Charmey
Jules Charmey

Communiqué : *aux Laux-Vives*
et à la Tour de Peilz.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Pour le Tribunal Civil de Neuchâtel du 18 septembre 1908, le mariage des époux Leutschmann - Müller, a été dissout par la
divorce, l'application de l'article 45 de la loi fédérale sur le divorce.



Officier d'Etat civil
H. Monney

Folio 118

Registre des mariages A.

N° 21

Leutschmann - Müller

Aujourd'hui Samedi treize Décembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent - trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Leutschmann Gottfried, palefrenier

Lieu d'origine et de domicile:

de Gindelwald - Bern, domicilié à Avenches

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Steffisbourg, le treize Juin mil huit cent septante-huit,

Noms, profession et

fil de Rodolphe Leutschmann, défunt

domicile des parents:

et de Catherine Amelot, à Aurentrigen

Nom et profession de l'épouse:

2° Müller Marie, couturière

Lieu d'origine et de domicile:

de Sainte-Croix - Vaud - domiciliée à Avenches

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Avenches, le trois Juin mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

filles de Jean Müller, défunt

domicile des parents:

et de Anna Marie Schœdeli, à Avenches

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Avenches le trois Décembre; à Sainte-Croix le quatre Décembre mil neuf cent - trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage
3. publications de mariage
Extraits de naissance des époux

Signatures des époux:

Leutschmann Gottfried
Marie Leutschmann

Signatures des témoins:

Urozand Arthur
Louis Jaquemot

Communiqué:

à Gindelwald
St-Croix
Avenches

L'officier de l'état civil:

H. Monney

Le samedi 21 à l'après 118 est
sché de la domicile inscriptions faite
sous l'anné 1903. - Les deux
doublet du présent registre sous signature
L'après nous certifiés



Avenches, ce 21 Janvier 1904
H. Monney

plus double a été remis à
jour à l'autopsie cantonale, au spi
Acté par l'archevêque de la Saône

OFFICIER DE L'ETAT CIVIL



H. Monney

N° 11 Janvier 1904
Le Juge de Paix
W. Bonnet

1904.

N° 1.

Miauton, Trolliet.

Aujourd'hui *vingt-huit janvier* mil ~~huit cent quatre-vingt~~

Nom et profession de l'époux :

neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° **Miauton Achille, agriculteur,**

Etat civil :

de *Oleyres,* domicilié à *Oleyres,*

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à *Oleyres, le vingt-un Décembre* mil huit cent *huitante,*

Noms, profession et

fil de *Léonard Miauton, agriculteur,*

domicile des parents :

et de *Elisabeth Luenschwander, domiciliés à Oleyres.*

Nom et profession de l'épouse :

2° **Trolliet Emma,**

Lieu d'origine et de domicile :

de *Martherenges* domiciliée à *Moudon,*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *Martherenges le trente Octobre* mil huit cent *septante neuf,*

Noms, profession et

fille de *Jules Trolliet, défunt*

domicile des parents :

et de *Isaline nic Guiguet, à Moudon.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Oleyres et Moudon le neuf janvier et à Martherenges le onze janvier mil neuf cent quatre.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La promesse de mariage.
3 publications de mariage.
L'extraît de naissance de l'épouse.

Signatures des époux :

Achille Miauton
Emma Miauton

Signatures des témoins :

Ed. Pradervand
Albert Charmeret.

Communiqué : à *St. Georges et Moudon.*

L'officier de l'état civil :

Mouney

N° 2

Nicolier - Doleires

Aujourd'hui jeudi vingt cinq février mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent quatre, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Nicolier Alphonse Charles Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Oleyres domicilié à Oleyres

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Oleyres, le sept mai mil huit cent soixante dix sept

Noms, profession et

fils de Charles Abram, défunt

domicile des parents:

et de Elise née Maeder, à Oleyres.

Nom et profession de l'épouse:

2° Doleires Clara Laure, ménagère

Lieu d'origine et de domicile:

de Oleyres domiciliée à Oleyres

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Oleyres, le trente janvier mil huit cent soixante dix sept

Noms, profession et

fille de Georges Louis Doleires, à Oleyres

domicile des parents:

et de défunte Rose Caroline née Maunton.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Oleyres, le six février mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

La promesse de mariage
1 publication de mariage.

Signatures des époux:

Alphonse Nicolier
Clara Nicolier

Signatures des témoins:

Julien Charmoy
A. Schmitt

Communiqué: _____

L'officier de l'état civil:

J. Charmoy

N° 3.
Charmey. Zoss.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *jeudi dix Mars* _____ mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent quatre _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Charmey Albert Charles, sellier-sayissier,* _____

de *Cleyres,* _____ domicilié à *Avenches,* _____

célibataire, _____

né à *Cleyres le vingt-sept Avril* _____ mil huit cent *septante-quatre,*

fil de *Louis Charmey, à Cleyres,* _____

et de *défunte Louise Micauton.* _____

2° *Zoss Rosalie, ménagère,* _____

de *Bolligen - Berne,* _____ domiciliée à *Avenches,* _____

célibataire, _____

née à *Avenches le vingt-un Octobre* _____ mil huit cent *septante-huit,*

fille de *Benoit Zoss défunt.* _____

et de *Marie Herren, à Avenches,* _____

Les publications ont eu lieu à *Avenches, Cleyres et Bolligen* le
Six Février mil neuf cent quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.
3 publications de mariage.

Communiqué : *à Bolligen.*

Signatures des époux :

Albert Charmey
Rosalie Charmey

Signatures des témoins :

Benoit Zoss.
Gustave Charmey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o **H.**
Chuard - Loup.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vendredi huit avril* _____ mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent quatre _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Chuard Alphonse**, *ouvrier de fabrique*, _____
de *Avenches*, _____ domicilié à *Avenches*, _____
célibataire, _____

né à *Avenches*, le *premier Août* mil huit cent *septante-huit*, _____
fils de *Charles Frédéric Chuard*, *défunt*, _____
et de *Elise Lina née Burkhardt*, à *Avenches*. _____

2^o **Loup Léa Julie**, *sommelière*, _____
de *Montmagny*, _____ domiciliée à *Avenches*, _____
célibataire, _____

née à *Avenches*, le *dix-sept Mars* _____ mil huit cent *huitante-quatre*, _____
fille de *Louis Auguste Eugène Loup*, _____
et de *Jeanne Susanne Louise née Chaumey*, domiciliés à *Avenches*.

Les publications ont eu lieu à *Avenches et Montmagny* le *vingt-quatre*
Mars mil *neuf cent quatre*. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

La promesse de mariage
2 publications de mariage.

Signatures des époux:

Alphonse Chuard de Charles
Léa Chuard

Signatures des témoins:

François et Martin Perletty
E. Fornalier

Communiqué: à *Constantine*.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Le Tribunal du district de Avenches par jugement du 13 Sep. 1922, déclaré définitif et exécutoire, le 25 octobre, ayant prononcé la dissolution par le divorce du mariage si-rophe en application de l'art. 138 du C. C. S. aux arts 140 et 141 du même code et a fixé à deux ans pour le mari et à un an pour la femme le délai pendant lequel ils ne pourront se remarier. déclare déchus le père et la mère du droit de la puissance paternelle sur leurs enfants; - un tuteur devra être nommé à eux-ci. Etôt le jugement définitif par la Justice de Paix du cercle d'Avenches. Avenches le 10 Nov. 1922



N° 5.
Raimond-Sommaillon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *jeudi quatorze avril* _____ mil ~~huit cent quatre-vingt~~
neuf cent quatre _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Raimond Louis Henri*, agriculteur, _____
de *Donatye*, _____ domicilié à *Donatye*, _____
célibataire, _____

né à *Donatye le treize avril* _____ mil huit cent *septante-sept*,
fils de *Louis Daniel Raimond*, défunt, _____
et de *Marienne née Senaud*, à *Donatye*. _____

2° *Sommaillon Lina*, couturière, _____
de *Donatye*, _____ domiciliée à *Donatye*, _____
célibataire, _____

née à *Donatye le treize octobre* _____ mil huit cent *septante-sept*,
fille de *Auguste Daniel Sommaillon*, agriculteur, _____
et de *Marie née Martin*, domiciliés à *Donatye*. _____

La publication a eu lieu à *Donatye le onze mars mil neuf cent*
quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

La promesse de mariage.
1 publication de mariage.

Signatures des époux :

Louis Raymond
Lina Raymond

Signatures des témoins :

E. Schumacher
E. Moret

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 6.

Schmitz - Hooss.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *Mercredi vingt sept avril* mil huit cent ~~quatre vingt~~
~~neuf cent quatre~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Schmitz Gottfried, Laitier,*
de *Fraubrunnen - Berne* domicilié à *Humiliswil - Commune*
de *Humiliswil - Soleure*.
Célibataire.

né à *Schupfen - le trente - Juin* mil huit cent *Septante - cinq,*
fils de *Rodolphe Schmitz, Laitier,*
et de *Rosine, née Lymann, à Avenches.*

2° *Hooss Maria,*
de *Hylcoltigen - Berne,* domiciliée à *Avenches,*
Célibataire,

née à *Niederried, le onze Juin* mil huit cent *Septante - cinq,*
fille de *Rodolphe Hooss, agriculteur,*
et de *Elisabeth, née Humensthaler, à Avenches.*

Les publications ont eu lieu à *Avenches le cinq avril; à Grafenried &*
Hylcoltigen, le sept avril & à Humiliswil le huit avril
mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication délivré par
l'Officier d'état civil de Humiliswil.

Signatures des époux:

Gottfried Schmitz
Maria Schmitz

Signatures des témoins:

Fritz Guber
Rudolf Hooss

Communiqué: à *Grafenried,*
Humiliswil & Hylcoltigen.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 7
Sieber - Chévoz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi quatorze Juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sieber Samuel Confidant, agriculteur, de Rapperswil - Berne domicilié à Lonatze, près Aranches, Célibataire

né à Hanzishaus - St Antoine, le neuf avril mil huit cent septante-huit fils de Samuel Sieber, et de Maria, née Hänni, tous deux à Lonatze

2° Chévoz Valérie Emma, de Hissy domiciliée à Lonatze, près Aranches, Célibataire,

née à Hissy, le dix Juillet mil huit cent quatre-vingt-un, fille de Jules Louis Chévoz, et de Louise Juliette, née Gensbronn, les deux à Lonatze.

Les publications ont eu lieu à Stenches & Misty le 30 Juin et à Rapperswil le premier Juillet dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesse de mariage
& 3 publications de loi.

Signatures des époux :

Gottfried Sieber
Valérie Sieber

Signatures des témoins :

Elisabeth Hänni
Karl Müller

Communiqué :

Rapperswil - Berne
Grand Cour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 8.
 Hack - Fomerod

Aujourd'hui Mercredi trois août _____ mil ~~huit cent quatre vingt~~

~~neuf cents - quatre~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Hack Louis, maréchal _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Echallons, _____ domicilié à Avenches, Neuchâtel,

Etat civil:

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à Payerne, le seize août _____ mil huit cent soixante dix-sept,

Noms, profession et

fils de Jules Samuel Hack _____

domicile des parents:

et de Marie Georgine, au Barraud, défunte. _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o Fomerod Eugénie, repasseuse, _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Avenches, _____ domiciliée _____

Etat civil:

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Avenches, le vingt-neuf _____ mil huit cent soixante dix-neuf.

Noms, profession et

fille de Fritz Auguste Fomerod _____

domicile des parents:

et de Charlotte, née Freyraud, décédée _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Avenches, Echallons, le huit juillet _____

mil neuf cent quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance de l'époux.
 Promesse de mariage &
 deux publications.

Signatures des époux:

Hack Louis
 Eugénie Hack

Signatures des témoins:

M. J. Ramon
 Fred. Roth

Communiqué:

Echallons.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° *Dancy - Eux*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mercredi trente-un août* mil ~~huit cent quatre vingt~~
~~neuf cent quatre~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dancy Jules, employé de fabrique*
de *Fauouy* domicilié à _____
Etat civil : *célibataire*

né à *Fauouy le douze Novembre* mil huit cent ~~quatre-vingt~~
fils de *Guillaume Dancy à Fauouy*
et de *défunte Susette Juste, née Colyres*
2° *Eux Elise ménagère*
de *Ormeu - Vae - Triboucy* domiciliée à *Fauouy*
Etat civil : *Célibataire*

née à *Fong-dessus, le trois Mai* mil huit cent *quatre-vingt-deux*,
fille de *Charles Frédéric Eux,*
et de *Marie, née Lamache, les deux à Fauouy.*
Les publications ont eu lieu à *Fauouy le douze Août Couvents et*
le lendemain à Ormeu.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Extraits de naissance de la fiancée & deux publications.

Signatures des époux :
Dancy Jules
Elise Dancy

Signatures des témoins :
J Moret
Philippe Senaud

Communiqué :
à Buchillon

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 10

Vernex-Loth

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Le Tribunal du district de Yverdon par jugement du 19 avril 1923 déclaré définitif et exécutoire le 26 Juin 1923, a prononcé la dissolution par le divorce du mariage ci-dessus en application de l'article 142 du C.C.S. Interdit le 5 Juillet 1923.

J. Nouvel



Aujourd'hui Mercredi Sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf

neuf heures quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Vernex fils Auguste, ouvrier de fabrique

de Villars Brémard, domicilié à Avenches,

Célibataire

né à Avenches, le vingt-sept Septembre mil huit cent Septante-cinq

fils de François Vernex,

et de Rose Marie veuve Loth, tous deux décédés.

2° Loth Léa Constance, cuisinière,

de Pully domiciliée à Avenches,

Célibataire,

née à Avenches, le vingt-neuf Décembre mil huit cent huitante-deux,

filles de Jacques Frédéric Loth

et de Elise Constance, veuve Cornaz, tous deux à Avenches.

Les publications ont eu lieu à Avenches, le 21 Sept, à Villars Brémard

le 22 id et à Pully le dit jour.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage Publications.

Signatures des époux:

Vernex Auguste. Léa Constance Loth

Signatures des témoins:

Villard Capit. Boveri Jean

L'officier de l'état civil:

J. Nouvel

Communiqué à M. Margel et Gimel.

N° 11
Roth - Fornerod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roth Charles Frédéric, Cafetier

de Siedorf - Berne domicilié à Aranches

veuf de Rosa, née Bula, depuis le vingt Juillet mil neuf
cent trois

né à Villars le Grand, le dix-huit Avril mil huit cent soixante-cinq

fils de Jean Jacob Roth,

et de Henriette née Bloch, tous deux décédés.

2° Fornerod Elita Suzanne, institutrice,

de Aranches, domiciliée à _____

Célibataire

née à Aranches, le vingt-sept Décembre mil huit cent septante-sept.

fille de Fritz Auguste Fornerod

et de Charlotte, née Kreyer, défunte.

Les publications ont eu lieu à Aranches & Siedorf le dix-sept Septembre
Courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Extrait mortuaire de Rosa
Roth Bula.
publications

Communiqué :

Siedorf

Signatures des époux :

Fried. Roth
Suzanne Roth

Signatures des témoins :

Boutay César
Behrardt Max

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 12.

Boulas-Fornierod.

Aujourd'hui *Vendredi quatorze Octobre* mil huit cent ~~quatre vingt~~

quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Boulas Alfred, marchand,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Romainmôtier Premier* domicilié à *Arenches*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Romainmôtier, le vingt six Janvier* mil huit cent *Septante sept*

Noms, profession et

fil de *Marie Louise Boulas*

domicile des parents:

et de *Louise Louise, née Rapp, tous deux à Romainmôtier*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Fornierod Julia Sca, ménagère,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Arenches* domiciliée à

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Arenches, le premier Novembre* mil huit cent *quatre vingt quatre*

Noms, profession et

fille de *Jules Auguste Fornierod*

domicile des parents:

et de *Charlotte, née Meyraud, décédée*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Arenches & Romainmôtier* le *dix Sept Septembre* dernier & à *Premier le lendemain*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Extraits des registres de l'époux
Autorisation du futur
Publicités*

Signatures des époux:

*Alfred Boulas
Julia Boulas*

Signatures des témoins:

*Boulas César
Behruds Max.*

Communiqué à

Romainmôtier

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 13
Gaberell.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf
neuf cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gaberell Jean Frédéric, palefrenier au train fédéral
de Hauteville-Jubourg domicilié à Aranches.
Célibataire

né à Aranches, le quinze Janvier mil huit cent septante-huit
fils de feu Frédéric Gaberell
et de Elise ni maas muuster, à Aranches,

2° Jaton Augustine, modiste,
de Pency domiciliée à Aranches.
Célibataire

née à Lantenne, le onze février mil huit cent septante-dix
fille de Jean Pierre Jaton
et de Jeanne Louise, ni Gindroz défunte.

Les publications ont eu lieu à Aranches le dix sept novembre dernier
et le lendemain à Pency & à Hauteville

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de l'état civil de la fiancée
de la fiancée et de la publication.

Signatures des époux :

Augustine Gaberell
Fréd. Gaberell

Signatures des témoins :

Eugène Fornellon
Eugène Michaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à :

Morot & Pency

Le Numéro 13 à la page 131 est
celui de la dernière inscription faite
dans l'année 1904. Les deux autres
du présent registre sont conformes à ce
que nous certifions.

Aranches, le 2 Janvier 1905.
OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

Un double a été remis ce jour
à l'autorité centrale, sur lequel
des copies & de la loi
Aranches, le 23 Janvier 1905.

OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

N° 14 Janvier 1905

Le Trésorier du Département des Vosges
M. Morot

N° 1.

Christinat - Schrämbli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept Janvier* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent cinq, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Christinat Emile Henri, agriculteur*,
de *Chabrey* domicilié à
Celibataire

né à *Chabrey, le premier Décembre* mil huit cent *soixante-huit*,
fils des *défunts Christinat Henri Louis*,
et de *Marianne Marguerite, veuve Christinat*

2° *Schrämbli Constance, cuisinière*,
de *Gachnang - Rhugorie*, domiciliée à
Celibataire,

née à *Chéran Neuchâtel, le quatorze Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-deux*,
fille de *Jean Schrämbli*
et de *défunte Anna Sophie, veuve Quinche*.

Les publications ont eu lieu à *Chabrey, le dix Janvier courant* &
à Gachnang le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébrer le mariage délivré par l'Etat civil de Constantine.

Signatures des époux :

Emile Henri Christinat
Constance Christinat.

Signatures des témoins :

Auguste Frensch
Alphonse Chuard

Communiqué à
Constantine
Gachnang.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Divorce
Par jugement du Tribunal de Neuchâtel du district d'Orchères du 1^{er} Mars 1922, déclaré définitif et exécutoire le 27 Avril 1922, le mariage ci-dessus a été dissous par le divorce en application de l'article 142 du C.C.S. aux fins réciproques des époux
L'Off. d'Etat Civil J. Fournel



N° 2

Löb-Seligmann.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi vingt février* ~~mil huit cent quatre-vingt~~

mil neuf cent cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Löb* *Véopold dit Lucien, marchand de chaussures,*

de *Belfort - France* domicilié à *Aranches,*

Célibataire

né à *Aranches, ce seize Mars* mil huit cent *soixante dix-huit*

fil de *Salomon Löb,*

et de *Françoise née Heill, sa femme, les deux à Aranches,*

2° *Seligmann* *Jeanne Henriette,*

de *Poutallier - France* domiciliée à *Echallens,*

Célibataire

née à *Echallens, le vingt-trois février* mil huit cent *quatre-vingt-quatre.*

fille de *Louis Seligmann,*

et de *Lélie née Desvallant, sa femme les deux à Echallens.*

Les publications ont eu lieu à *Aranches & Echallens, le vingt-quatre décembre*
& à Belfort & Poutallier les vingt-cinq décembre & premier Janvier
1905.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance,
promesse de mariage & publications;
autorisation du Conseil d'Etat.

Signatures des époux :

Lucien Löb
Jeanne Löb

Signatures des témoins :

L. Seligmann
Salomon Löb

Communiqué : *a*

Echallens &
Chancellerie Cantonale.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

No 3

Bettex-Détraiz

Aujourd'hui Lundi vingt et un

mil ~~huit cent quatre vingt~~

neuf cent - cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Bettex Henri, tanneur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Combremont le Petit, domicilié à

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né au sie Combremont, le sept mai mil huit cent soixante-huit,

Noms, profession et

fils de Jules Daniel Bettex, décédé,

domicile des parents:

et de Julie Judith née Gilliard, au dit lieu.

Nom et profession de l'épouse:

2° Détraiz Nancy Berthe, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile:

de Combremont le Petit, Châtillons, domiciliée à Combremont le Grand,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Combremont le Petit, le dix septembre mil huit cent soixante

Noms, profession et

fille de Louis Samuel Détraiz,

domicile des parents:

et de Marie Louise, née Bettex, les deux décédés.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand & Combremont le Petit, le premier décembre et le lendemain à Châtillons.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication, de l'Etat civil de Combremont le Grand.

Signatures des époux:

Berthe Bettex
H. Bettex

Signatures des témoins:

Léon Lombard
Alphonse Joubert.

Communiqué à:

Combremont le Grand & Châtillons.

L'officier de l'état civil:



N^o 4.
Revelly-Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi dix huit mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Revelly Auguste, palefrenier au Hâtas fédéral, de Sanches domicilié à Sanches
Célibataire

né à Sanches, le premier Novembre mil huit cent soixante-sept, fils de défunt Charles et de Rosaline née Martin, à Sanches,

2^o Weber Aline Elise, femme de chambre, de Wähleren - Berne domiciliée à Montreux - au Trait.
Célibataire

née à Collombier, le dix-neuf Décembre mil huit cent soixante-neuf fille de Jean

et de Marie Elise, née Fuchs, tous deux au Bey, près Sanches.

Les publications ont eu lieu à Montreux - Planches le dix trois dernier et le lendemain à Sanches Wähleren.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
Publications

Signatures des époux :

Revelly Auguste
Aline Revelly Weber

Signatures des témoins :

Marie Jean
Alois Chuard

Communiqué à :

Wähleren

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 5
Nüschler
Estoppay

Aujourd'hui l'endredi quatorze Avril mil ~~huit cent quatre vingt~~
~~neuf cent cinq~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Nüschler Jean, ouvrier
 de Wahlern - Buns domicilié à avenches
 veuf eusecondes noces d'Elisabeth Kuller, depuis le dix février mil
 neuf cent deux.

né à Wahlern, le quatre Février mil huit cent trente - cinq
 fils de Christian
 et de anna Portner décidés

2^o Estoppay, veuve Page, Philomène, domestique.
 de Trey domiciliée à avenches
 veuve de Louis Estoppay, depuis le vingt six Mai mil neuf cent

née à Chatonnay, le quatorze Septembre mil huit cent cinquante - sept
 fille de Nicolas Page
 et de Anna mee Heroy défunts

Les publications ont eu lieu à avenches, Trey & Wahlern le vingt
trois Mars mil neuf cent cinq.

Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :
 Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Brouille de mariage
Extrait de naissance des époux &
noticière de l'époux Estoppay

Signatures des époux :
Jean Nüschler
Philomène Estoppay

Signatures des témoins :
Charles Fournier
E. Fournier

Communiqué : à
Trey & Wahlern

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N^o 6
Bloch-Weil

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mardi - deux Meri* mil huit cent ~~quatre-vingt~~
neuf cent-cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bloch* *Max, dit Max, négociant en détail,*
de *Cleuges* domicilié à *Aranches*
Célibataire

né à *Aranches, le 9 octobre* mil huit cent *soixante-dix-sept*
fils de *Joseph Bloch,*

et de *sa femme Rebecca, née Laffuer, tous deux à Aranches,*

2^o *Weil* *Adélaïde Martha, dite Adèle,*
de *Strasbourg* domiciliée à *Strasbourg*
Célibataire

née à *Strasbourg, le 17 sept 1846* mil huit cent *quatre-vingts*
fille de *Benjamin Weil,*

et de *sa femme Pauline, née Schickel, les deux à Strasbourg*

Les publications ont eu lieu à *Strasbourg, le 14 septembre 1846, à*
Aranches le 15 septembre 1846 et à Cleuges le 16 septembre 1846.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Max Bloch
Promesse de mariage
Extraits de naissance des époux
Publications

Communiqué :

Chancellerie d'Etat

Signatures des époux :

Bloch Max
Adèle Bloch

Présence. Signatures des témoins :

M. et M^{me} Schickel
Go. Weill
Joseph Bloch
Rebecca Bloch

L'officier de l'état civil :

J. Schickel

N° 7

Aujourd'hui Samedi dix Sept. Juin mil huit cent quatre vingt

Debossens-Chuard

neuf cent-cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Debossens Louis Emile Paul, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Avenches, domicilié à Avenches,

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Avenches, le huit Janvier mil huit cent Septante-quatre,

Noms, profession et

fil de Pierre Abraham Emile dit Jean

domicile des parents:

et de Marie, née Michaud, sous-doyen au moulin de Tille, à Avenches,

Nom et profession de l'épouse:

2° Chuard Adèle Sina,

Lieu d'origine et de domicile:

de Avenches, domiciliée à Avenches,

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Avenches, le trois novembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Noms, profession et

fille de Charles Etouard Chuard, agent de police, à Avenches,

domicile des parents:

et de défunte Eugénie dite Adèle, née Chuard,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Avenches, le dix-huit Mai mil neuf cent

Cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation du père de la fiancée
Procès de mariage
Publication

Signatures des époux:

Debossens Paul

Sina Debossens

Signatures des témoins:

E. Chuard

E. Fornallaz

Communiqué: _____

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 8.
Formallaz-Thiébaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mercredi des neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Formallaz Jules Auguste Philippe, précepteur, de Avenches domicilié à Avenches célibataire

né à Avenches, le premier Décembre mil huit cent soixante-neuf fils de Jules Formallaz, propriétaire, et de Marie Henriette, née Wolff, à Avenches,

2° Thiébaud Lucie, institutrice, de Brot-dessous - Touchatel, domiciliée à Avenches, célibataire

née à Tillet-Berne, le trente Juin mil huit cent cinquante-neuf fille de Henri Louis Thiébaud, et de Elise, née Scherrer, défunts

Les publications ont eu lieu à Avenches, le quatre Juillet courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Procurse de mariage
Extrait de naissance des Epoux
publications.

Signatures des époux :

Lucie Formallaz
Jules Formallaz

Signatures des témoins :

Gentizon Alexis
Michaud Eugène

Communiqué :

Rochefort

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 9

Dessonnaz-Kyser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi trois août* ————— mil huit cent quatre-vingt-*neuf cents cinq* ————— par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Dessonnaz Constant Louis, employé,* —————de *Avenches* ————— y domicilié à —————*Célibataire* —————né à *Avenches, le seize novembre* mil huit cent *soixante-deux,* —————fils de *Charles François Dessonnaz* —————et de *Anna Barbara, née Johner, décédée* —————2° *Kyser Léa, marchande de primeurs,* —————de *Niederbrieg - Berne* ————— domiciliée à *Avenches* —————*Célibataire* —————née à *Avenches, le vingt-neuf septembre* mil huit cent *septante-huit.* —————fille de *Jean Charles Kyser* —————et de *Marie Marguerite, née Michaud, à Avenches.* —————Les publications ont eu lieu à *Avenches & Herzogenbuchsee le quinze*
juillet dernier —————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
publications

Signatures des époux :

Dessonnaz Constant
Dessonnaz Léa

Signatures des témoins :

Henri Senaud
Jacob Gutzwiller

Communiqué :

Herzogenbuchsee

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10

Chevalley - Martin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi Sept Septembre* mil huit cent ~~quatre-vingt~~

~~neufcent~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chevalley Aimé, aide forestier communal*

de *Champsauray* domicilié à *Souatye - Aranches*

Célibataire

né à *Champsauray, le dix-huit Mars* mil huit cent *Septante-Sept,*

fils de *Jaques Etienne*

et de *Jeanne, née Turquiaux défunte*

2° *Martin Elise Suzanne,*

de *Aranches* domiciliée à *Souatye - Aranches*

Célibataire

née à *Souatye, le quinze octobre* mil huit cent *huitante-un*

fille de *Philippe Auguste Martin, Municipal,*

et de *Caroline Elise Suzanne Bonnard, à Souatye.*

Les publications ont eu lieu à *Aranches le douze Août* à *Champsauray le quatorze dit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Extraits de naissances des époux
publications

Signatures des époux :

Aimé Chevalley
Elise Chevalley

Signatures des témoins :

Paul Bonnard
ad. Lantissier

Communiqué :

à Combevaux le Grand

L'officier de l'état civil :

Paul Lantissier

N° 11

Rochat. Gomerod

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *samedi vingt-trois septembre* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent - ainq. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Rochat Fernand Marius, Chef de gare intermédiaire*
des C.F.F., de Brenches l'Abbaye, domicilié à *Vauxaune,*
Célibataire

né à *Le Pou, le seize février* mil huit cent *septante-huit,*
fils de *Auguste Louis Samuel Rochat,*
et de *Mary Céline, née Rochat, au Pou.*

2° *Gomerod Elia Louise, institutrice*
de Brenches domiciliée à _____
Célibataire

née à *Courtauvine, le vingt cinq septembre* mil huit cent *septante-sept*
fille de *Charles Louis Gomerod, Juge au Tribunal,*
et de *Constance, née Beppe, de Brenches.*

Les publications ont eu lieu à *Brenches le 20 août, le 31 à l'Abbaye*
et le 2 septembre à Vauxaune

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication de
l'état civil de Vauxaune

Signatures des époux:

Fernand Rochat
Elia Louise Rochat

Signatures des témoins:

G. Gomerod
Jou Beduquet

Communiqué:

à Vauxaune l'Abbaye

L'officier de l'état civil:

M. Gomerod



N° 12
Guisan - Lehndes.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *samedi quatorze Octobre* — mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent - cinq — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Guisan Eugène Ernest, agriculteur,*
de *Aranches.* — domicilié à —
Célibataire

né à *Aranches, le vingt sept Décembre* mil huit cent *soixante trois* —
fils de *Arnold Louis Guisan, municipal, à Aranches.*
et de *Elise Mercurio, née Bonnet, défunte*

2° *Lehndes Anna, ménagère*
de *Morat-Rouix* — domiciliée à *Aranches,*
Célibataire,

née à *Grongy, le quatre Mai* — mil huit cent *quatre - vingt quatre*
fille de *Frédéric Lehndes, agriculteur,*
et de *Anna, née Ruyser, sans domicile à Aranches.*

Les publications ont eu lieu à *Aranches, Morat-Rouix le vingt deux*
Septembre 1905

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
Projet de mariage
Publication

Signatures des époux :

Ernest Guisan
Anna Guisan

Signatures des témoins :

J. Dergher
et Lehndes

Communiqué : *a Morat-Rouix*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

le roman, après la lecture à Bern
N° 13 p. 30 f. 02

Gottaux-Durussel.

Nom et profession de l'époux:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

Aujourd'hui *Jeudi vingt-un Octobre* mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent-cinq par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° *Gottaux Emile, facteur postal*
de *Chavannes le Chêne* domicilié à *Doenches*
célibataire

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

né à *Neuchâtel le trente Avril* mil huit cent *septante huit*
fils de *Louis Gottaux, facteur postal, à Doenches*
et de *défunte Sophie née Wüllemmin*

Nom et profession de l'épouse:
Lieu d'origine et de domicile:
Etat civil:

2° *Durussel Marie Emma, blanchisseuse*
de *Cherailles sur Moudon* domiciliée à *Doenches*
célibataire

Lieu et date de la naissance:
Noms, profession et
domicile des parents:

née à *Doenches, le dix Janvier* mil huit cent *huitante trois*
fille de *Fritz Durussel*
et de *Lucie Marguerite née Rauch, les deux à Doenches*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Doenches le quatre Octobre dernier et à*
Cherailles Chavannes le Chêne le lendemain.

Le numéro 13 à la page
144 est celui de la dernière
inscription faite dans l'année
1905. Les deux autres du pré-
sent registre sont conformes
et que nous certifions.
Doenches le 2 Janvier 1905

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance du fiancé
Promesse de mariage.

Signatures des époux:

Emile Gottaux
M. Gottaux

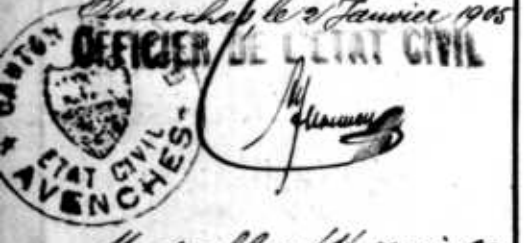
Signatures des témoins:

Luzette Kuber
Arthur Rufener

Communiqué: à *Chavannes le*
Chêne & Cherailles & Moudon.

L'officier de l'état civil:

[Signature]



N^o 1
Seiler - Roppet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi treize Janvier mil huit cent quatre-vingt

un et dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Seiler Ernst, menuisier-ébéniste,

de Tenzburg domicilié à Avenches

Célibataire

né à Tenzburg, le deux Janvier mil huit cent quatre-vingt

fils de Heur Seiler, a Tenzburg

et de défunte Régula, née Hauni

2^o Roppet Clara Emilie, tailleur pour dames,

de Avenches domiciliée à

Célibataire,

née à Avenches, le deux Novembre mil huit cent huitante-trois.

fille de Auguste Jamin Roppet, Commissaire Prévôt.

et de Julie, née Froie, tailleur à Avenches.

Les publications ont eu lieu à Tenzburg le treize Décembre et à Avenches, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de l'acte de mariage
Publications

Signatures des époux :

E. Seiler
C. Seiler Roppet

Signatures des témoins :

to Hermann
et Walter
Hermann

Communiqué :

à Tenzburg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 20 Janvier 1905
Le Prévôt de l'Etat civil Avenches
M. B. met

N^o 2

Bruder-Soltermann

Aujourd'hui *Mardi hente Janvier* mil ~~huit cent quatre-vingt~~~~neuf cent six~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o *Bruder Arnold, boucher*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Seengen - Argovie* domicilié à *Avenches, précédemment à Fribourg*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Seengen, le dixsept Décembre* mil huit cent *soixante seize*

Noms, profession et

fils de *Jacob Bruder, à Seengen*

domicile des parents:

et de *defunte Anna, née Häfeli*

Nom et profession de l'épouse:

2^o *Soltermann Thérèse, tailleur*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Rechigen - Berne*, domiciliée à *Avenches*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Rechigen, le vingt quatre Janvier* mil huit cent *septante-neuf*

Noms, profession et

fille de *Jean Soltermann*

domicile des parents:

et de *Anna Maria, née Rigler, femme à Amolles*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Avenches, le quinze Janvier; à Rechigen, Seengen & Fribourg le lendemain*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux

Signatures des époux:

*Arnold Bruder
Thérèse Bruder*

Signatures des témoins:

*Fritz Soltermann
Fritz Vogel*

Communiqué à:

*Rechigen
Seengen,
Fribourg*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 3

Corthésy - Nicollier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze Février* mil huit cent quatre-vingt
neuf cent dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Corthésy Henri Hermann, instituteur,*
de *Dompiere sur Lucens* domicilié à *Oleyres,*
célibataire

né à *Dompiere, le dix août* mil huit cent *quatre-vingt-un,*
fils de *Constance Louis Samuel*
et de *Marie Jenny, née Kottler, les deux à Dompiere*

2° *Nicollier Yvonne, sans profession,*
de *Oleyres,* domiciliée à _____
célibataire

née à *Oleyres, le vingt-un juillet* mil huit cent *quatre-vingt-deux.*
fille de *Joseph Jean Frédéric*
et de *Adèle Caroline Louise, née Charnoy, à Oleyres*

Les publications ont eu lieu à *Oleyres, le vingt-deux Janvier et à*
Dompiere le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Extrait de mariage de l'époux

Signatures des époux :
H. Corthésy
Yvonne Corthésy

Signatures des témoins :
Albert Charnoy
Francis Martin

Communiqué :
Lucens

L'officier de l'état civil :
M. Charnoy

N^o 4.

Chuard - Jan.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt huit avril mil huit cent quatre vingt neuf

1^o Chuard Alois, viticulteur & agriculteur,

de Aranches y domicilié à

célibataire

né à Aranches, le sept octobre mil huit cent septante six

fils de Alfred Auguste Chuard à Aranches,

et de Louise, veuve Picaud, défunte

2^o Jan Maria, cuisinière,

de Heimsвил - Bone domiciliée à Heimsвил, subjeu à Aranches,

célibataire

née à Heimsвил, le huit août mil huit cent septante six,

fille de Jean Ulrich Jan,

et de Elisabeth Halberg, à Heimsвил.

Les publications ont eu lieu à Aranches le six avril courant & le lendemain à Heimsвил

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.

Signatures des époux :

Alois Chuard
Marie Chuard

Signatures des témoins :

Paul Bourquin
Gernand Magnin

Communiqué :

Heimsвил

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 5.

Corninboeuf-Luthi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi vingt six Mai mil huit cent quatre-vingt-
 neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Corninboeuf Léonard, cafetier & négociant,
de Mondidier - Fribourg, domicilié à Anches,
 divorcé de Clotilde Haucherel, dès le treize Novembre mil
 neuf cent six

né à Mondidier, le deux Mai - mil huit cent soixante-neuf,
fils de feu Pierre Joseph Corninboeuf,
et de Anna Marie Cathaline née Folly, à Mondidier

2° Luthi Louise, directrice de la Cèche,
de Ruderwil - Berne domiciliée à Payerne,
 célibataire

née à Grenchen - Berne, le sept septembre mil huit cent septante-six.
fille de Christian Luthi

et de Rosina Gfeller, née Meister, née à

Les publications ont eu lieu à Anches le 23 avril, à Mondidier le 24 dit,
 à Ruderwil, le 25 dit & à Payerne le 28 dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de mariage & divorce de
 l'époux.
 Extraits de naissance de l'épouse.
 L de l'époux

Signatures des époux :

Corninboeuf Léonard
 Louise Corninboeuf

Signatures des témoins :

G. M...
 N. Pasquier

Communiqué :

Mondidier, Ruderwil
 Payerne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 6

Staudenmann - Spring

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vendredi vingtsept Juillet mil huit cent quatre vingt

neufcent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Staudenmann Gottlieb, vacher,

de Guggisberg - Berne domicilié à Avenches,

Célibataire,

né à Reckthalten frubourg le dix novembre mil huit cent quatre vingt,

fils de François Louis défunt

et de Elisabeth, née Bartschi, les deux à Avenches,

2° Spring Emma, domestique de campagne,

de Schüpfen Berne domiciliée à Winterbrühl - Schüpfen

Célibataire

née à Schüpfen, le deux décembre mil huit cent quatre vingt-deux.

fille de Samuel Spring, défunt

et de Anna, née Burgi, à Saurenhorn, près Schüpfen

Les publications ont eu lieu à Avenches, Schüpfen & Guggisberg le deux Juii dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Signatures des époux :

Gottlieb Staudenmann
Emma Staudemann

Signatures des témoins :

Louis-Joseph Jofier
François Martin

Communiqué à :

Schüpfen & Guggisberg

L'officier de l'état civil :

J. H. H. H.

N° 7
Morgengegg - Herrey.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui *Jeudi vingt Sept Juillet* mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Morgengegg Jean, agriculteur,*
de *Köniz - Bern* domicilié à *Faugl,*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à *Séchigen - Bern, le vingt six août* mil huit cent *quatre-vingt quatre.*
fils de *Frédéric*
et de *Anna Maria Wyss, les deux à Faugl,*

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° *Herrey Rosa, ménagère,*
de *Kurtzen & Meyriez* domiciliée à *Faugl,*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à *Burg-frib. le trente novembre* mil huit cent *quatre-vingt deux,*
fille de *Gonfried*
et de *Elisabeth Herz, née Viderach, les deux à Faugl,*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Faugl, Köniz & Meyriez le douze Juillet*
deux et trois le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Extrait de naissance des
époux.

Signatures des époux :
Rosa Hans Morgengegg
Rosa Morgengegg

Signatures des témoins :
Robert Doleris
E. Doleris

Communiqué à :
Köniz & Meyriez & Morat

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 8

Senaud - Sonney

Aujourd'hui Jeudi *vingt-sept* Septembre mil huit cent quatre-vingt-*neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Senaud Charles Frédéric, Coiffeur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Breuches, domicilié à

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yvonand, le *vingt* février mil huit cent *soixante-dix-neuf*

Noms, profession et

fils de Charles François,

domicile des parents :

et de Lina, née Stutzel, la femme à Breuches

Nom et profession de l'épouse :

2° Sonney Marie Madeleine,

Lieu d'origine et de domicile :

de la Rouge, domiciliée à Breuches,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chaux de Feris, le *vingt* février mil huit cent *septante-dix*,

Noms, profession et

fille de Jean François - Victoire,

domicile des parents :

et de défunte Françoise Elise, née Fenoud.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Breuches le huit *coût* dernier et à la Rouge le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits *naissance* des époux

Signatures des époux :

Charles Senaud,
Marie Senaud

Signatures des témoins :

Senaud
St. Fournier

Communiqué à

St. Martin *prob.*

L'officier de l'état civil :

S. Senaud

N^o 9
Raimond Raimond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi vingt sept Octobre* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Raimond** *Edouard, distillateur,*
 de *Monatye* domicilié à _____
Célibataire

né à *Monatye* le *quinze Juin* mil huit cent *quatre-vingt-*
 fils de *Frédéric Henri Raimond,*
 et de *Rose, née Thoutberger, ledeux à Monatye.*

2^o **Raimond** *Lina Susanne, ménagère*
 de *Monatye* domiciliée à _____
Célibataire

née à *Monatye, le cinq Mars* mil huit cent *quatre-vingt-deux*
 fille de *Léon Louis Hanuel Raimond,*
 et de *Marianne, née Senaud,*

Les publications ont eu lieu à *Monatye* le *cinq Octobre 1906.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Juste,

Signatures des époux :

Edouard Raimond
Lina Raimond

Signatures des témoins :

Louis Bigler
Auguste Gutknecht

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10.

Luginbühl - Morgenegg.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement du 26
juillet 1928 le Tribunal
civil du district du
Val de Cravens a dissous
par le divorce le mariage
ci contre.

Arreches le 15 Aout 1928
L'off. de l'Etat civil
Schumacher



Aujourd'hui vendredi deux novembre _____ mil huit cent quatre vingt

neuf cent six _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Luginbühl Edouard, agriculteur,

de Rübigen (Berne) _____ domicilié à Faoug _____

celibataire _____

né à Chandossel, le treize août _____ mil huit cent quatre vingt un _____

fils de Jacob Luginbühl _____

et de Anne née Siegenthaler, les deux à Faoug _____

2° Morgenegg Marie, ménagère _____

de Kôniz (Berne) _____ domiciliée à Faoug _____

celibataire _____

née à Pechigen le vingt sept novembre _____ mil huit cent quatre vingt six _____

fille de Frédéric Morgenegg _____

et de Anna Maria née Wyss, les deux à Faoug _____

Les publications ont eu lieu à Faoug et à Munsingen le 10 octobre 1906 et à Kôniz

le 11 dit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extraits de naissance des époux.

Autorisation du père

Signatures des époux:

Luginbühl Edouard

Luginbühl Marie

Signatures des témoins:

le Martin François

Communiqué:

Kôniz & Munsingen.

L'officier de l'état civil:

J. Charney

N° 11

Dumey-Gutknecht

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vendredi deux novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf cent dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dumey Henri Jean, ouvrier ciseleur,

de Fausy domicilié à Fausy

Célibataire

né à Fausy, le vingt-neuf Mars mil huit cent septante-neuf.

fil de Louise Julia fille de Frédéric Nicolas Dumey, à Fausy.

et de

2° Gutknecht Lucie, cuisinière,

de Oberried - Fribourg domiciliée à Fausy

Célibataire

née à Payerne, le vingt-deux Mars mil huit cent huitante-un.

fille de Frédéric Samuel Gutknecht, à Oberried,

et de Louise, née Leroux, défunte.

Les publications ont eu lieu à Fausy le trois octobre huit cent dix et à Oberried, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux

Signatures des époux :

Henri Jean Dumey
Lucie Gutknecht

Signatures des témoins :

Jean Meyer
Nois Chuard

Communiqué :

Morab

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 12.

Stoos-Brug

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi, neuf novembre* mil huit cent quatre-vingt-*neuf cent dix* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Stoos Rodolphe, agriculteur,*de *Hylersoltigen - Berne,* domicilié à *Aranches,**Célibataire.*né à *Wenden für Kalmach, le dix sept août* mil huit cent *Septante sept.*fils de *Rodolphe Stoos,*et de *Elisabeth née Elmenthaler, les deux à Aranches*2^o *Brug Marguerite, Ménagère,*de *Heiningen - Berne* domiciliée à *Aranches,**Célibataire.*née à *Aranches, le dix avril* mil huit cent *huitante quatre,*fille de *Melchior Brug, défunt,*et de *Elisabeth née Kunz.*Les publications ont eu lieu à *Aranches, le vingt octobre mil huit cent dix,*
à *Hylersoltigen & Heiningen le vingt - un Octobre.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait du contrat de l'époux

Signatures des époux :

*Rudolf Stoos**Marguerite Stoos*

Signatures des témoins :

*Ffister**Ismehl Albert*

Communiqué :

Hylersoltigen & Heiningen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 13
Golay-Charney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze* novembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Golay Paul Henri, caporal de gendarmerie,*

de *Chenit* domicilié à *Arenches,*

veuf d'Elise Henriette ne Wagner, de son mariage précédemment demeuré,

né au *Prattus, le douze* octobre mil huit cent *cinquante-quatre,*

fil de *Charles Samuel Golay,*

et de *Adeline Victorine, nee Fiquet, défunte*

2^o *Charney Marie Alice, sage-femme,*

de *Aleyres* domiciliée à *Arenches.*

Célibataire

née à *Arenches, le vingt-deux* avril mil huit cent *soixante-sept,*

filles de *Samuel Frédéric dit Charles Charney, défunt*

et de *Louise Alicia, nee Lohères, à Arenches.*

Les publications ont eu lieu à *Arenches, le vingt-trois* octobre; à *Aleyres le*
vingt-sept octobre et au *Prattus, le vingt-huit* octobre *prochainement.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait naissance de l'époux
l'extrait de pièce de la première
femme.

Signatures des époux :

Golay Paul
Alice Golay

Signatures des témoins :

Julien Charney
Ces fax gend

Communiqué :

au Prattus.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le numéro 13 (bis) à la page cent
cinquante sept est celui de la dernière
fois faite sous l'année 1906-07 et
deux doubles du présent registre sont
conservés à la mairie d'Arenches
le 19 07



N^o 19 Janvier 1907
Le Maire de la Commune d'Arenches
W. B. 1907

N° 1.

Bula-Cornaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi trente-un Janvier* mil ~~huit cent quatre-vingt~~
neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1°

Bula Emile, employé aux *Chemins de fer fédéraux*
de *Galmiz-Fribourg*, domicilié à *Moudon*,
veuf en première nocce d'Anna, née *Simonet*, des le 29 novembre
1905

né à *Galmiz*, le *douze août* mil huit cent *soixante-six*

fils de *feu Jean Bula*,

et de *Mme Gesschi*, à *Galmiz*

2°

Cornaz Beitha Emma, ménagère,
de *Faoug* domiciliée à *Faoug*
Célibataire

née à *Faoug*, le *quatre avril* mil huit cent *quatre-vingt six*

filie de *André Louis Cornaz*

et de *Lydie*, née *Peuthorey*, à *Faoug*

Les publications ont eu lieu à *Faoug & Moudon* le *vingt Janvier* à
Galmiz ledit *Jour* présent moi

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'Etat
Civil de Moudon du 27 Janvier 1907.

Signatures des époux :

Bula Emile

Bula Emma

Signatures des témoins :

Clara Cornaz

Paul Cornaz

Communiqué à :

Moudon

Morat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 2
Etter - Luccai

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi vingt-un février* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Etter Frédéric, boulanger,*

de *Ulmiy - Fribourg* domicilié à *Faug*,

célibataire

né à *Erang-dessus, le vingt-trois septembre* mil huit cent *soixante-dix-neuf*

fils de *Frédéric Etter*

et de *Marie, née Fasnacht, à Faug*

2^o *Luccai Augusta Fanny, sans profession,*

de *Belvédère - Corse* domiciliée à *Faug*

célibataire

née à *Paris, le vingt-trois Janvier* mil huit cent *quatre-vingt-huit*

fille de *Joseph Marie Luccai,*

et de *Eugénie, née Cornaz, à Paris*

Les publications ont eu lieu à *Faug le 18 Janvier; à Ulmiy le lendemain*
à Belvédère le trois et dix février del même Courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissances des époux.
Autorisation le mariage de la mère
et tutelle de l'épouse.
Publications.

Signatures des époux :

Fanny Etter
Fritz Etter

Signatures des témoins :

A. Raggi François Abatini

Communiqué :

Buchillon - Fribourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 3.
Charmoy-Peyer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *leudi vingcing Fevrier* ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent - Septe~~, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Charmoy. Alphonse Edouard, employé au Bureau*
Fédéral, à Oleyres, domicilié à *Aranches,*
Célibataire

né à *Aranches, le cinq Mars* mil huit cent *quatre vingt trois*
 fils de *Alphonse François Elie Charmoy, à Aranches,*
 et de *défunte Marie, née Kohler,*
 2° *Peyer Madelaine, cuisinière*
 de *Willisau - Lucerne* domiciliée à *Galmiz - Fribourg*
Célibataire

née à *Rieth, le vingt février* mil huit cent *huitante huit*
 fille de *Jean Joseph Peyer, chef de gare, à Galmiz*
 et de *Marie Franciska, née Chasson*
 Les publications ont eu lieu à *Aranches + Oleyres, le dix février + à Willisau,*
+ Galmiz le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Projet de mariage
Extraits de naissance des époux
(authentiquement débouffés)
Publication

Communiqué :
à Willisau.

Signatures des époux :

E. Charmoy
Madelaine Charmoy

Signatures des témoins :

Albert Charmoy
Paul Recordon

L'officier de l'état civil :


N^o 4.
Faver - Engger.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vendredi, le quinze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Faver Fritz Adolphe, agriculteur _____

de Villars - les-Moines _____ domicilié à Faoug _____

célibataire _____

né à Bouches, le douze août _____ mil huit cent septante _____

fils de Pierre Faver _____

et de Elisabeth née Werron à Faoug _____

2^o Engger Rosa, ménagère _____

de Anckholterberg _____ domiciliée à Faoug _____

célibataire _____

née à Villars-sur-Morat, le six octobre _____ mil huit cent cinquante deux _____

fille de Jean Engger défunt _____

et de Madelaine née Bigier, à Villars-sur-Morat _____

Les publications ont eu lieu à Faoug et Villars-sur-Morat le quinze et à
Anckholterberg, le seize février mil huit cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de Mariage _____
Extraits de naissance de l'époux _____
Publications _____

Signatures des époux :

Faver Fritz Adolphe _____
Rosa Faver _____

Signatures des témoins :

J. Rohrer _____
E. Moret _____

Communiqué : Villars - les - Moines
et Anckholterberg _____

L'officier de l'état civil :

N° 5.

Vogel-Soltermann.

Aujourd'hui lundi, vingt-cinq Mars ~~mil huit cent quatre-vingt~~

mil neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Vogel Friedrich, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Thunseren - Berne domicilié à Lenches

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Franges - Soleme - le douze Décembre mil huit cent septante six

Noms, profession et

filz de Jean Vogel, décédé

domicile des parents:

et de Marguerite née Segesemann, à Lenzigen.

Nom et profession de l'épouse:

2° Soltermann Emma

Lieu d'origine et de domicile:

de Wegigen - Berne domiciliée à Lenches

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Kiderscherli, Komi, le seize août mil huit cent huitante deux

Noms, profession et

fille de Johann Soltermann

domicile des parents:

et de Anna Maria née Bigler, à Lenches

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Lenches, le huit, à Thunseren le neuf à Wegigen le treize Mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de Mariage
Extraits de naissance des époux
Publications.

Signatures des époux:

Fritz Vogel
Emma Soltermann

Signatures des témoins:

François Martin
Ernest Soltermann

Communiqué: à l'état civil de Thunseren & Wegigen.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 6.
Pache-Raymond.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi quatre avril mil huit cent quatre-vingt-neuf - cent - sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pache David Louis, agriculteur,
de Epalinges domicilié chez les Blancs, Lausanne
célibataire

né à Montpreveyres, le huit avril mil huit cent soixante-neuf.
fils de feu Louis Moïse Pache,
et de Jeanne Marie, née Ravetoud, à Saignes.

2° Raymond Elisa, ménagère
de Lonatypre, domiciliée à Lonatypre,
célibataire

née à Lonatypre, le dix-sept décembre mil huit cent septante-sept.
fille de feu Charles Jean Samuel Raymond
et de Joséphine Madelaine, née Raymond, à Lonatypre.

Les publications ont eu lieu à Lonatypre le vingt-six février dernier et à Lausanne à Epalinges le vingt-huit suivant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication d'alliance par l'état civil de Lausanne.

Signatures des époux :

David Louis Pache.
Elisa Pache

Signatures des témoins :

Robert Raymond
Fd Raymond

Communiqué : à Epalinges et Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 7.

Raymond-Bornand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
mil cent sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Raymond Marc**, agriculteur _____de Donayre _____

y domicilié à _____

celibataire _____né à Donayre le hennin _____mil huit cent huitante _____fils de Louis Daniel Raymond, réprouvé _____et de Marianne née Senant à Donayre. _____2° **Bornand Ida**, ménagère _____de Donayre & Avenches _____domiciliée à Donayre - Avenches _____celibataire _____née à Donayre - Avenches le six février _____mil huit cent huitante-six _____fille de Emma Julia Bornand à Donayre. _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Donayre et Avenches le vingt deux Mars de
cette année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____Publications . _____

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Marc RaymondIda Raymond

Signatures des témoins :

E. MoretE. Senant Goffard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 8.
Berger-Ryser.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi, vingt huit Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Berger Julien Frédéric, homme

de Wengi - Geneve - _____ domicilié à Avenches _____

célibataire

né à Avenches, le deux Septembre _____ mil huit cent cinquante six _____

fil de Louis Benjamin Berger, décédé

et de Josephine née Guisan, à Avenches

2° Ryser Martha, ménagère

de Mémisroyl - Geneve - _____ domiciliée à Avenches _____

célibataire

née à Mémisroyl - Fribourg le sept mille _____ mil huit cent cinquante trois _____

fil de Jean Ryser

et de Anna née King, à Avenches.

Les publications ont eu lieu à Avenches le quatre et à Wengi, Mémisroyl le
cinq Avril dernier _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance de l'épouse _____
Promesse de mariage _____
Publications _____

Communiqué : Mémisroyl et Wengi.

Signatures des époux :

Julien Berger
Marthe Ryser Berger

Signatures des témoins :

Guisan Julien
Ryser Fritz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 9.
Savary - Brügger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi, le vingt sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent sept. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Savary** Alexis, agriculteur _____
de **Payenne**. _____ domicilié à **Mes-les-Javary - rue Payenne**
célibataire _____

né à **Mes-les-Javary - le vingt-neuf novembre** _____ mil huit cent **quarante-huit** _____
fils de **Alphonse Samuel Frédéric Savary**. _____
et de **Henriette Lefebvre**, à **Mes-les-Javary**. _____

2^o **Brügger** Marie Virginie, cuisinière _____
de **Tavel - Fribourg** _____ domiciliée à **Tavel** _____
célibataire _____

née à **Cossens - Fribourg - le vingt-neuf février** _____ mil huit cent **septante-neuf**. _____
fille de **Ulrich Brügger - à Cossens** _____
et de **Thérèse Marie Rosalie née Brodard**. _____

Les publications ont eu lieu à **Tavel**, le dix-neuf et à **Payenne** le vingt-trois Mars
mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Certificat de Publication.

Communiqué : à **Payenne et Tavel**.

Signatures des époux :
Alexis Savary
Virginie Savary

Signatures des témoins :
François Martin
A. Bayle

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N^o 10.
Fornallas - Speak

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui lundi, le vingt-neuf avril ~~mil huit cent quatre vingt-~~
~~mil neuf cent~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Fornallas Charles Edouard, Médecin
de Auranches domicilié à Auranches
Etat civil : célibataire

né à Auranches, le trois Février mil huit cent soixante quinze
fils de Alphonse Marc Alexandre Fornallas, défunt
et de Marie Louise née Bonini, à Auranches.

2^o Speak Florence Gertrude
de Anglais domiciliée à Weymouth - Sussex
Etat civil : célibataire

née à New York, le vingt-trois février mil huit cent soixante
fille de Henri Speak, manufacturier
et de Sara Anne née Law, défunte

Les publications ont eu lieu à Auranches, le quatre Mars dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de Mariage
Publication
Extrait de naissance de l'épouse.

Signatures des époux :

Charles Fornallas
Florence Gertrude Fornallas

Signatures des témoins :

M. Fornallas
F. Bonini
Rachel West

Communiqué : à la Chancellerie
d'Auranches à l'honneur.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 11

Hagner-Gasnacht

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mercredi dix neuf Juin — mil huit cent quatre-vingt-

neufcent - sept — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hagner Louis Auguste, tailleur,

de Chavannes-le-Chêne — domicilié à Fauougl —

Célibataire

né à Fauougl, le onze septembre — mil huit cent cinquante-trois, —

fils de Christian Auguste —

et de Marie Louise, née Jannard, sa femme, défunte. —

2° Gasnacht Mathilde,

de Montelieu - Fauougl, — domiciliée à Fauougl, —

Célibataire

née à la Somain, le six avril — mil huit cent septante-deux. —

fille de Rosa Gasnacht fille de Jean —

et de —

Les publications ont eu lieu à Fauougl & Montelieu le trente Mai et à Chavannes le Chêne le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Procès de mariage —
 Acte de naissance de l'épouse —
 Publications —

Communiqué :

Yvonand & Morall.

Signatures des époux :

Louis Hagner
 Mathilde Hagner

Signatures des témoins :

Bernard Magnin
 Paul Delonnes

L'officier de l'état civil :

J. Chauvey

N° 12.
Müller - Yerli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mardi vingt-trois juillet* — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
~~mil neuf cent - neuf~~ — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Müller Jean*, agriculteur, _____

de *Sainte-Croix* _____ domicilié à *Aranches* _____

Célibataire _____

né à *Aranches*, le *vingt-neuf septembre* — mil huit cent *septante-sept* —

fils de *Jean Müller*, défunt _____

et de *Anne Marie Schœdeli*, à *Aranches*, _____

2° *Yerli Cécile Marie*, domestique. _____

de *la Roche & Poulaville*, _____ domiciliée à *Aranches*. _____

Célibataire _____

née à *la Roche*, le *deux avril* — mil huit cent *quatre-vingt-cinq* —

fille de *Matthieu Alexandre*, défunt _____

et de *Philomène Eugénie*, née *Linguet*, à *Rayane* _____

Les publications ont eu lieu *le trois juillet* dernier à *Selving, Aranches*,
la Roche, & *le lendemain* à *Poulaville*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de la

future épouse _____

Publications & promesse de

mariage _____

Communiqué : _____

à *Selving* _____

Poulaville & la Roche _____

Signatures des époux :

Müller Jean

Marie Müller

Signatures des témoins :

Alexis Chisard

E. Morel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13

Poget-Soltermann

Aujourd'hui Jeudi huit août mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent septante par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Poget Jacques Adolphe, Commier

Lieu d'origine et de domicile:

de Premier domicilié à Aranches

Etat civil:

divorcé d'avec Henriette Haud, née Vieilles, de le vingt-neuf octobre mil huit cent un.

Lieu et date de la naissance:

né à Choune, le vingt-neuf août mil huit cent soixante-trois,

Noms, profession et

filz de Louis Samuel Poget

domicile des parents:

et de Elisabeth, née Peyler, défunte

Nom et profession de l'épouse:

2° Soltermann Rosette, blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile:

de Téchique - Penne domiciliée à Aranches

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Téchique, le cinq avril mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

filz de Jean Soltermann, fermier

domicile des parents:

et de Anna Maria, née Bigler, à Aranches.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Aranches Premier le vingt juillet et à Téchique le vingt-neuf juillet derniers.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Extrait de naissance premier mariage + divorce inscrits au registre des mariages d'Aranches. Publications

Signatures des époux:

Adolphe Poget
Rosette Poget

Signatures des témoins:

P. Debouers.
F. Thomas

Communiqué à:

Romain motet
à Téchique.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 14.

Delessert - Gilliard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi* *seize* *Novembre* mil huit cent quatre-vingt-

neuf *cent* *Sept* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Delessert Robert* *jardinier*,

de *Pucey - laud.* domicilié à *Arenches*

Célibataire

né à *Arenches*, le *quinze* *Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fils de *Jean* *Daniel* *Delessert*

et de *Sophie* *Pauline* *Guitté* *veuf* *Gaillot*, à *Arenches*

2° *Gilliard Juliette* *Adrienne*, *Blanchisseuse*

de *Merisier* *Montpreveyre* domiciliée à *Arenches*.

Célibataire

née à *Houdou*, le *seize* *mai* mil huit cent *quatre-vingt-sept*

fille de *Jean* *Jules* *Gilliard*,

et de *Jusque* *veuf* *Martin*, à *Arenches*

Les publications ont eu lieu à *Arenches*, le *vingt-quatre* *Juillet* *dernier* & *le* *lendemain* à *Pucey*, *Merisier* & *Montpreveyre*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
& les publications

Signatures des époux :

Robert Delessert
Juliette Delessert

Signatures des témoins :

J. Faucher
J. Labrousse

Communiqué :

à *Merisier* & *Popraz*

L'officier de l'état civil :

J. Faucher

N° 15.

Gerber-Hoffmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mercredi dix huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf
Cout Sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gerber Rodolphe, jardinier,

de Schwanenegg - Berne - domicilié à Avenches,
célibataire

né à Buchsberg, le deux novembre mil huit cent quatre-vingt

filz de Christian

et de Catherine, veuve Ochsenbain, défunts.

2° Hoffmann Marie, gouvernante,

de Ruggisberg - Berne, - domiciliée à Mulhouse
célibataire

née à Raupayon, le vingt sept décembre mil huit cent quatre-vingt quatre

fille de Frédéric

et de Anna Elisabeth, veuve Grunig, à Berne

Les publications ont eu lieu à Mulhouse le dix neuf Juillet, à Avenches, à Ruggisberg & Schwanenegg le trente un juillet suivant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
époux &
les publications.

Signatures des époux :

Rud. Gerber
Marie Hoffmann

Signatures des témoins :

Marguerite Stoss
Cédof Spach

Communiqué à :

Ruggisberg, Schwanenegg
& Mulhouse (Chancelier d'Etat)

L'officier de l'état civil :

Hoffmann

N° 16

Saugy-Brelaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mercredi vingt-neuf Septembre* mil ~~huit cent quatre-vingt~~

neuf cent Septe par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Saugy Paul Julien*, *Instituteur*,

de *Rougemont* - domicilié à *Valeyres sous Montagny*,

Célibataire

né à *Rougemont*, le *quatre février* mil huit cent *quatre vingt trois*.

fils de *Jules Alexandre Saugy*.

et de *Marie Sophie* née *Lenoir-Perjay*, à *Rougemont*.

2° *Brelaz Susanne Marie*,

de *Vully* domiciliée à *Aranches*

Célibataire

née à *Genève*, le *dix-neuf Octobre* mil huit cent *quatre vingt-trois*,

fille de *Marc Louis Brelaz*

et de *Louisa*, née *Lupertuis*, de *Briand*, à *Aranches*

Les publications ont eu lieu à *Aranches*, le *15* jour ; à *Rougemont* le *16* et à *Valeyres* le *19* jours et à *Vully* le *13* Septembre dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication

(Empty space with diagonal line)

Communiqué à

Rougemont-Vully Montagny

Signatures des époux :

J. Saugy
Marie Saugy

Signatures des témoins :

Elisabeth Gruy
Jacques Gattuso

L'officier de l'état civil :

(Signature of the officer)

N° 17.
Forestier Loth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Samedi vingt-huit Septembre* mil huit cent quatre-vingt-
neuf sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Forestier Eugène dit Louis, agriculteur,*
de *Cully & Lutry* domicilié à *Arenches*
Célibataire

né à *Arenches, le premier Juillet* mil huit cent *Septembre-neuf*
fils de *feu Frédéric*
et de *Justine, née Gutschnecht, à Arenches*
2° *Loth Elise, ménagère*
de *Piry* domiciliée à *Arenches*
Célibataire

née à *Arenches, le quatorze octobre* mil huit cent *huitante-quatre*
fille de *Jean Auguste*
et de *Louise Julie, née Fournex, à Arenches.*
Les publications ont eu lieu à *Arenches, Cully, Lutry le vingt-cinq et à Piry le lendemain.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.

Signatures des époux :

Eugène Forestier
Elise Forestier

Signatures des témoins :

M. L. L. L.
M. Magnin

L'officier de l'état civil :

A. L.

Communiqué à :
Cully, Lutry & Gimel.

N° 18.

Flühmann - Zwald

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui samedi deux^e octobre _____ mil ~~huit cent quatre-vingt-~~
~~neuf cent~~ sept. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Flühmann Samuel, vacher,* _____
de *Neuenegg - Berne* _____ domicilié à *Grolley - Fribourg* _____
Célibataire _____

né à *Neuenegg, le huit mai* _____ mil huit cent ~~soixante-~~ sept _____
fils de *Benedict Samuel* _____

et de *Marie Anne, née Jüni.* _____

2° *Zwald Elisabeth, ménagère,* _____
de *Garmen. Berne* _____ domiciliée à *Donatyppe* _____
Célibataire _____

née à *Fribourg, le vingt-sept Septembre* _____ mil huit cent ~~soixante-~~ sept _____
fille de *Gottlieb* _____

et de *Marie Anne née Linder.* _____

Les publications ont eu lieu à *Donatyppe le 28 Septembre, à Grolley & Neuenegg*
le 29 Septembre et à Garmen le lendemain. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication. _____

Communiqué à _____
Grolley, Neuenegg & Garmen _____

Signatures des époux :

M. Flühmann _____
Elisabeth. Flühmann. _____

Signatures des témoins :

Fernand Magnin. _____
Louis Brilaz _____

L'officier de l'état civil :

Flühmann _____

Je dis lecture quatorze
soixante dix sept
Flühmann

N° 19

Tardy - Chuard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tardy Jules Alois, employé de chemins de fer fédéraux de Yverrens domicilié à Lausanne veuf de Louise Monnier, dès le vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf né à Yverrens, le sept juillet mil huit cent soixante-dix-sept fils de Eugène Tardy, à Yverrens et de

2° Chuard Bertha, couturière, d'Arches domiciliée à Arches Célibataire

née à Arches, le dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-trois fille de Jules Edouard Chuard (Fédéric Samuel Chuard) et de Louise, née Lucraux, sa femme, à Arches.

Les publications ont eu lieu à Yverrens le vingt-sept septembre, à Arches le vingt-huit suivant et à Lausanne le vingt-six septembre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation soit certificat de publication de mariage délivré par l'état civil de Lausanne.

Signatures des époux :

Tardy Alois
Bertha Tardy

Signatures des témoins :

Eponalaz
Edouard Chuard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

"Chuard" mon vrai prénom
qu'importe
[Signature]

N° 20.

Desarzens - Saxon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi dix-sept Octobre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

mil neufcent sept — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Desarzens Louis Frédéric, électricien,

de Sarsens — domicilié à Faoug.

Célibataire

né à faoug, le onze décembre — mil huit cent soixante-sept

fils de Louis Octave

et de Jeannette Henriette, née Morel, lesdeux à faoug

2° Saxon Sophie, institutrice,

de Poney-le-Torcat, — domiciliée à faoug

Célibataire

née à Ghallens, le vingt-neuf juin — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jean Pierre Simon Saxon, instituteur

et de Sophie Rosalie Mayor, née Pellaton

Les publications ont eu lieu à Breches le vingt huit Septembre dernier
à Sarsens & à Poney-le-Torcat le trente Septembre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
Promesse de mariage

Signatures des époux :

Sophie Desarzens.
Louis Desarzens.

Signatures des témoins :

Henri Larnard
Fritz Perrelly

Communiqué :

à Louis Popray

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 21.

Geiser-Hühman

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud du 16 octobre 1953, l'inscription ci-dessus est rectifiée en ce sens que le prénom de l'épouse est "Marie" et celui de son frère "Benedict".
Avenches, le 17 octobre 1953. L'Officier de l'Etat civil

Jacques Hédiguer

And. Hédiguer



Aujourd'hui *Vendredi premier novembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Geiser Emile*, agriculteur

de *Langenthal - Berne* domicilié à *Fraug*

Célibataire

né à *Baulmes, le douze février* mil huit cent *soixante-dix-neuf*

fils de *Samuel Geiser*

et de *Elise Frey, femme, à Fraug*

2° *Hühmann Maria*, sans profession

de *Neuenegg - Berne* domiciliée à *Fraug*

Célibataire

née à *Fraug, le huit juillet* mil huit cent *soixante-dix-neuf*

fille de *Benedict Hühmann*

et de *Barbara, née Schmann, à Fraug*

Les publications ont eu lieu *le quatre octobre dernier, à Fraug*

Langenthal et Neuenegg.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
Promesse de mariage
Publications

Signatures des époux :

Madame Marie Geiser.
Emile Geiser

Signatures des témoins :

Anna Anna.
Louis Billet

L'officier de l'état civil :

Jacques Hédiguer

Communiqué à *Langenthal et Neuenegg.*

N° 22.
Verdan-Dressen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *vingt huit* novembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
~~mil neuf cent sept~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Verdan* Louis Frédéric, jardinier,
de *Clavaleyres - Berne*, domicilié à *Faoug*
veuf en premières noces de Elise née Nobel, depuis le 24 août 1884.

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Clavaleyres*, le *vingt huit* décembre ~~mil huit cent quarante-~~
~~sept~~,
fils de *Jean Frédéric*

et de *Marguerite, née Willemin, décédée*

2° *Dressen* Anna, épicière

de *Hub - Berne*, domiciliée à *Faoug*,

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Vaupen*, le *vingt huit* février ~~mil huit cent soixante-~~
~~sept~~
fille de *Christian*

et de *Anna Barbara, née Schick, défunte.*

Les publications ont eu lieu le *sept* novembre *unus* à *Faoug*,
dans les Mairies de Trub

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des
époux
Extrait mortuaire de femme
Verdan - Nobel
Promesse de mariage
et Publications

Communiqué :

à *Villars-les-Moines* & *Trub*

Signatures des époux :

Louis Frédéric Verdan
Anna Verdan

Signatures des témoins :

Louis Brélat
Germain Magnin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Je dépose le 13 janvier 1908
M. B. [Signature]

Le numéro 22 (vingt deux) à la page cent
soixante dix neuf est celui de la domici-
le inscrite dans l'annuaire 1907
(p. 124). Les deux doubles au présent
régistre sont conformes, ce que nous
certifions.

Apresché, deux janvier 1908.
[Signature]

Un double a été remis ce jour
à l'autorité cantonale en exécution
de l'article 2 de la loi.

Apresché, le 23 janvier 1908.

[Signature]



N° 1.

Eberhard Euginbühl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Samedi quatre Janvier ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
~~mit neuf cent - huit~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Eberhard Henri, Secrétaire-archiviste.

de Niederbronn, Haut-Rhin, domicilié à Colmar,

Célibataire

né à Niederbronn le vingt-quatre février mil huit cent cinquante-trois

fils de Jacques Eberhard, boulanger

et de Hadelaine, née Hengel, défunts

2° Euginbühl Anna

de Rubigny, Pennsylvanie, domiciliée à Joug

Célibataire

née à Clavalley - Pennsylvanie, le quatorze ^{février} mil huit cent cinquante-neuf

filles de Jacob Euginbühl

et de Anna née Siegenthaler, Lettenza Joug.

Les publications ont eu lieu à Joug le huit
septembre dernier à Colmar le vingt-neuf Janvier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil de Colmar du 11 décembre dernier

Publications de mariage & Promesse de mariage

Communiqués

Munroque & l'ambassade Suisse à Berlin.

Signatures des époux :

H. Eberhard
E. Euginbühl

Signatures des témoins :

Bertha Euginbühl
Henri Euginbühl

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 2
Louis-Cornaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi trois avril* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Louis Robert Alfred, employé des chemins de fer fédéraux,*
 de *Gléresse - Berne* domicilié à *Yvernes, Suisse,*
célibataire,

né à *Yvon, le vingt deux Décembre* mil huit cent quatre-vingt-
un fils de *Frédéric Albert Louis, tonnelier,*
 et de *Eugénie, née Dubois, sans domicile à Yvon,*
 2° *Cornaz Alice Rose,*
 de *Froug,* domiciliée à *Froug,*
célibataire

née à *Froug, le vingt fin* mil huit cent quatre-vingt-
trois, fille de *Amour, née Demeyrie,*
veuve de Fritz Cornaz, à Yvernes.
 Les publications ont eu lieu à *Yvernes, les Yvernes & Louanne le*
vingt-neuf février dernier,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publications de
l'état civil des Yvernes du
24 Mars 1908.

Communiqué :

Louanne
Yvernes.

Signatures des époux :

Alice Louis
Alfred Louis

Signatures des témoins :

Louis Brélat
Eugène Chuard

L'officier de l'état civil :

J. Hancu

N° 3

Comtesse-Demeyriez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi vingt quatre Avril* mil huit cent ~~quatre-vingt~~
neuf cent - huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Comtesse David Louis, agriculteur,*

de *la Sagne - Veuchâtel,* - domicilié à *Jaouff,*

célibataire

né à *Veuchâtel, le treize Décembre* mil huit cent *soixante-quatre,*

fil de *Edouard Albert Comtesse*

et de *Marie Frédérique, née Peillard, défunte.*

2° *Demeyriez, Lina, ménagère,*

de *Jaouff* - domiciliée à *Jaouff*

célibataire

née à *Jaouff, le vingt-trois juillet* mil huit cent *cinquante-huit,*

fille de *Henri Daniel Demeyriez,*

et de *Rose Charlotte, née Horte, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Jaouff la Sagne le vingt-un*
Mars mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance
Brouette de mariage

Communiqué :

la Sagne.

Signatures des époux :

David Comtesse
Lina Comtesse

Signatures des témoins :

L. Guisba
P. Adame

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 4.
 Tricot - Clot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mercredi treize Mai mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tricot Julien,

de Tallamand domicilié à Trenches,

Célibataire

né à Tallamand, le onze Juin mil huit cent Septante-neuf

fil de Jean Henri Tricot

et de Anna, née Kupferschmid, d'ici

2° Clot Léa, épouse

de Couffilles domiciliée à Trenches

Célibataire

née à Couffilles, le onze Novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Jean François Clot

et de Rosine, née Puchon, née Pochin, les deux à Trenches.

Les publications ont eu lieu à Trenches, le cinq Avril, à Tallamand le cinq avril et à Couffilles le Septième dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.
 Promesse de mariage.

Signatures des époux :

Julien Tricot
 Léa Tricot

Signatures des témoins :

Hélène Lannet.
 Albert Puchon.

Communiqué :

à Cudrefin et à Lucens.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 5.

Zydegger-Amstutz

Aujourd'hui Jeudi six août — mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent huit — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Zydegger Jean, domestique de campagne,

Lieu d'origine et de domicile:

de Wahlen - Berne — domicilié à Olcyet,

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Schwarzenburg, le quatre octobre — mil huit cent quatre-vingt,

Noms, profession et

fils de Christian

domicile des parents:

et de Barbara, née Portmann, décédée,

Nom et profession de l'épouse:

2^o Amstutz Frieda, domestique,

Lieu d'origine et de domicile:

de Sigristwil - Berne, — domiciliée à Olcyet,

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Honklier, le neuf mai — mil huit cent quatre-vingt-cinq,

Noms, profession et

fille de Pierre Louis Amstutz, décédé

domicile des parents:

et de Anna Elisabeth, née Feller, à Honklier

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Olcyet le 22 juillet & à Wahlen
à Sigristwil le 23 suivant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.
Contente-ment à mariage de la
part de la mère de la fiancée

Signatures des époux:

Jean Zydegger
Frieda Amstutz

Signatures des témoins:

Guillaume Friel
Louis Brélat

Communiqué à:

Sigristwil & Wahlen in
Schwarzenburg.

L'officier de l'état civil:

J. H. H. H.

N° 6

Guillod-Calderara

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *mardi dix-huit août* mil huit cent ~~quatre-vingt~~

~~neuf-cent huit~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Guillod Charles, monteur-électricien,*

de *Bas-Pully - fibourg* domicilié à *Avenches,*

Célibataire

né à *Avenches, le cinq avril* mil huit cent *quatre-vingt-quatre,*

filz de *Fritz Louis Samuel Jules Guillod, employé aux C.F.F.*

et de *Louise Fanny Julie, née Senaud, à Vausanne,*

2° *Calderara Anne Marie, ménagère,*

de *Bibuschio (sub. Sarsisala - Corse - Italie) domiciliée à Avenches,*

née à *Domdidier, le huit décembre* mil huit cent *quatre-vingt-sept,*

fille de *Pierre Calderara, marbrier,*

et de *Joséphine Justine, née Chardonnet, à Avenches,*

Les publications ont eu lieu à *Avenches le 18 Juin dernier, au Bas-Pully, le lendemain à Bibuschio le premier août.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
Projet de mariage
Contenuent, à mariage des parents de la fiancée. - Autorisation à mariage de la Commune de Bibuschio

Communiqué :

au Bas-Pully &
à la Chancellerie d'Etat à
Vausanne

Signatures des époux :

Marie Guillod
Charles Guillod

Signatures des témoins :

Angelo Fiorance
Ernest Calderara

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 7

Thévoz - Stalder

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *Mardi vingt-cinq Août* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o *Thévoz Ernest, agriculteur,*
de *Mussy* domicilié à *Donatypre, Avenches,*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Mussy, le quatre Août* mil huit cent *quatre-vingt-trois,*

Noms, profession et

fils de *Jules Louis Thévoz,*

domicile des parents :

et de *Louise Juliette, née Genthon, à Donatypre*

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Stalder Marthe Hélène, tailleur,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ruepfau - Berne,* domiciliée à *Donatypre,*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Donatypre, le vingt-trois juillet* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

Noms, profession et

fille de *Daniel*

domicile des parents :

et de *Louise Elise, née Chevenard, à Donatypre*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Donatypre & Avenches, le huit*
Août & à Ruepfau & Mussy le lendemain

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du
fiancé

Signatures des époux :

Ernest Thévoz
Marthe Thévoz

Signatures des témoins :

François Martin
Louis FINDER

Communiqué :

à Grandcour & Ruepfau

L'officier de l'état civil :

Flourey

N^o 5.
Célinge-Senaud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mardi premier Septembre mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Célinge Joseph Jean Baptiste, infirmier,
 de Pont à Mareq - Nord. - France domicilié à Paris, 63 Rue Riquell,
Célibataire

né à Pont à Mareq le vingt-trois Mai mil huit cent quatre vingt quatre,
 fils de défunte Adèle Célinge.

et de
 2^o Senaud Sophie Alice, infirmière,
 de Arenches, domiciliée à Arenches, précédemment
Célibataire. (à Paris.)

née à Yronand, le onze Septembre mil huit cent quatre vingt quatre,
 fille de Charles François Senaud, cafetier,
 et de Lina, née Fluegel, à Arenches.

Les publications ont eu lieu à Arenches le 3 Août et à Paris, mairie
du 19 Août le quatorze Août Suivant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés
Extrait du livre de la mère du
futur. - Promesse de mariage.
Certificat de publication à Pont à Mareq
de validité, délivré par
l'Ambassade de France.

Communiqué :

à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Sophie Senaud.
Célinge Joseph

Signatures des témoins :

Senaud
Charles Senaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 9.
Doleires-Fomerod

Aujourd'hui *Jeudi* *onze* *Septembre* mil ~~huit cent quatre-vingt~~
neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Doleires Henri*, *bourlier communal*
de *Arenches*, domicilié à _____
Etat civil: *Célibataire*

né à *Arenches*, le *dix* *sept* mil huit cent *soixante-dix-huit*,
fils de *Emile Doleires* défunt
et de *Julienne Lina Marie*, née *Combremond* à *Arenches*,
2° *Fomerod Marthe Adèle*,
de *Arenches*, domiciliée à _____
Etat civil: *Célibataire*

née à *Arenches*, le *vingt-huit* *Décembre* mil huit cent *quatre-vingt-un*.
fille de *Jules Tuma*
et de *Marie Marguerite*, née *Guison*, à *Arenches*

Les publications ont eu lieu à *Arenches*, le *vingt* *deux*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Signatures des époux:

Henri Doleires
Marthe Doleires-Fomerod

Signatures des témoins:

Johanne Coultre
Sogator

Communiqué: _____

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 10

Aujourd'hui *Lundi douze Octobre* mil ~~huit cent quatre vingt~~
~~neuf cent huit~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Schwarzenbach - Gran.

Nom et profession de l'époux :

1° *Schwarzenbach Charles, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rüschlikon* domicilié à *Rüschlikon,*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Rüschlikon, le huit février* mil huit cent ~~huitante-trois~~.

Noms, profession et

fil de *Jean Ulrich Schwarzenbach, agriculteur, aussi lui,*

domicile des parents :

et de *Mathieu Barbara, son Puff.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Gran Alexandrine,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Oberried - Fribourg. Cae.* domiciliée à *Arches.*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Arches, le vingt six Juillet* mil huit cent ~~huitante-sept~~.

Noms, profession et

filles de *Arnold Schille Leonard Gran,*

domicile des parents :

et de *Anna Henriette, veuve Bettard, à Arches.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Rüschlikon & à Aarau, le vingt-cinq dernier,*
à Aarau le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication délivré par
l'officier de Rüschlikon*

Signatures des époux :

*Karl Schwarzenbach
Alexandrine Schwarzenbach*

Signatures des témoins :

Ulrich Schwarzenbach

Ernst Frey

Communiqué :

*à Rüschlikon
à Aarau.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 11.

Sommaillon - Chuard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi cinq Novembre* mil huit cent quatre-vingt-
neufcent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Sommaillon Alexis, maréchal-ferrant,*
de *Monatpe* domicilié à *Averches,*
célibataire

né à *Craus, le deux Avril* mil huit cent *soixante-dix-sept,*
fils de *Louis Nicolas*
et de *Julie, née Lussel, défunte*

2° *Chuard Augusta Pauline, garde-malade*
de *Averches,* domiciliée à
Célibataire

née à *Averches, le onze Janvier* mil huit cent *soixante-dix-neuf*
fille de *Louis Frédéric Chuard, défunt*
et de *Louise, née Laccoud, à Franche*

Les publications ont eu lieu à *Averches le quinze octobre dernier,*
à Monatpe le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Bouche de mariage
Acte de naissance de l'épouse

Signatures des époux :

Alexis Sommaillon
Pauline Sommaillon

Signatures des témoins :

Hervé
Yves

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué :

N° 12.

Dubois Doleires.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vendredi dix novembre* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dubois Adrien*, employé aux chemins de fer fédéraux
de *Mexières*, domicilié à *Sausanne*,
célibataire

né à *Sucons*, le dix-huit Janvier mil huit cent *septante-neuf*,
fils de *Aimé Dubois*, à *Sucons*,
et de *Marie Louise*, née *Huber*, défunte
2° *Doleires Alice Elida*,
de *Avenches*, domiciliée à
célibataire

née à *Avenches*, le vingt-trois Juin mil huit cent *huitante-deux*,
fille de *feu Emile Doleires*, municipal,
et de *Julianne (ina) Marie*, née *Combremond*, à *Avenches*.

Les publications ont eu lieu à *Mexières* & *Avenches* le sept octobre
dernier & à *Sausanne* le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
par l'état civil de Sausanne
le cinq novembre 1908

Communiqué :

à *Mexières* & à
Sausanne.

Signatures des époux :

Adrien Dubois
Alice Doleires Dubois

Signatures des témoins :

J. J. J. J.
H. H. H. H.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13.

Sutter-Seenenberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Jeudi trois décembre mil huit cent quatre vingt

neuf-cent-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sutter Samuel Robert, fermier,

de Buren A. aar - Berne, domicilié au moulin neuf, rive d'Avonches

veuf d'Elisabeth, née Ritz, depuis le 21 Janvier mil huit cent huit.

né à Buren, le vingt trois mai mil huit cent cinquante-neuf,

fil de Johann Emmanuel Sutter, à Buren

et de Anna née Hugli, défunte.

2° Seenenberger Elisabeth, ménagère

de Lützelflüh - Berne domiciliée au moulin rive d'Avonches

veuve de Johann Seenenberger, depuis le douze février mil huit cent cinq,

née à Signau, le neuf mars mil huit cent soixante

fille de Johann Schneider

et de Anna Barbara, née Baumgartner, défunte.

Les publications ont eu lieu à Avonches le 24 octobre dernier; le lendemain à Buren & le 29 suivant à Lützelflüh.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de mat. fautes de fiancés
Extraits de déc. des époux defunt

Signatures des époux :

Robert Sutter
Elisabeth Seenenberger

Signatures des témoins :

Sieber Fritz
Gottlieb Ruzhi

Communiqué :

à Buren Aaar
Lützelflüh.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 14.

Gianini-Rima - Moret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mardi quinze décembre* mil ~~huit cent quatre-vingt~~ *vingt-huit*

mil neuf cent huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gianini-Rima Jean, maçon,*

de *Mosogno - Keltin* domicilié à *Moncenisio*

Célibataire

né à *Mosogno, le dix-sept septembre* mil huit cent *soixante-deux*

fils de *défunt Farcas*

et de *veuve, née Poncioni*

2° *Moret Marie Constance, femme de ménage,*

de *Villars les Moines - Berne* domiciliée à *Avenches*

veuve de Samuel Moret, dès le vingt-un mars mil neuf cent

un née à *Avenches, le dix-neuf septembre* mil huit cent *quarante-huit*

fille de *défunte Maria Anna Roth*

et de

Les publications ont eu lieu à *Avenches, le 10 novembre, à Moncenisio*
& Villars les Moines le 21 à Mosogno, le lendemain suivi trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil de Moncenisio du 10 décembre 1908.

Signatures des époux :

Constance Gianini Rima
Jean Gianini Rima

Signatures des témoins :

Louis Brélat
Mais Rottet

Communiqué :

à la Chancellerie cantonale
vaudoise

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 15.

Saspera-Chuard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du 13 Mars 1933, déclaré définitif et exécutoire le 27-Mai 1933, le Tribunal du district de Rolle, a prononcé la dissolution par le divorce du mariage Saspera-Chuard ci. contre en application de l'article 137 du C. C. S.

Avenches le 1^{er} Juin 1933

L'OFFICIER D'ÉTAT-CIVIL

E. Schumacher



remarqué des familles 233

Aujourd'hui Jeudi dix sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf cent huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Saspera Arbelme Dominique, maçon, de Gernignaga - Comé - Italie domicilié à Avenches, célibataire,

né à Gernignaga, le quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept,

fils de Joseph Saspera et de Pierina, née Morasini, à Gernignaga,

2° Chuard Ida Yvonne, de Avenches, domiciliée au dit lieu, célibataire

née à Avenches, le vingt cinq Mars mil huit cent quatre-vingt quatre,

fille de Alfred Benoit Emile Chuard, décédé et de Elisabeth, née Sutti, à Avenches.

Les publications ont eu lieu à Avenches le vingt six Octobre dernier et à Gernignaga le vingt deux Novembre suivant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux, Promesse de mariage, Publications de mariage, Autorisation des parents de l'époux.

Signatures des époux :

Saspera Arbelme, Ida Saspera

Signatures des témoins :

Yvonne Morasini, Henri Loth

Communiqué :

à la Chancellerie Cantonale de Vaud - Le

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 16

Caillat-Klay.

Aujourd'hui Samedi dix-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent - huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Caillat Gustave Charles, employé des Chemins de fer fédéraux.

de Féechy domicilié à Crisbier,

célibataire

né aux Langettes, vers Shep, le trente-trois mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Caillat Jules, employé aux C.F.F. à Crisbier,

et de Rosine Heimette, née Magnin, sa femme

2° Klay Emma, sans profession,

de Bâsswil - Berne, domiciliée à Faaug

Célibataire

née à Wihleburg, le huit février mil huit cent quatre-vingt-huit,

fille de Anna Elizabeth, Klay, ménagère à Faaug

et de

Les publications ont eu lieu à Crisbier le vingt-sept novembre à Heindelbaut

Faaug - Féechy le vingt-huit du même mois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'Etat-civil de Romanel du 16 décembre 1908

Signatures des époux :

Caillat Gustave
Emma Caillat

Signatures des témoins :

E. Banoz
E. Cornaz
Louis Brélar

Communiqué :

Suborne, Romanel &
Heindelbaut.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le Tribunal du district de Lausanne par jugement du 19 février 1931 déclare définitif et exécutoire le 11 mai 1931 à prononcé la dissolution par le divorce du mariage Caillat-Klay en application de l'art. 197 du C.C. Le tribunal désigne le mari comme chef de famille et fixe à trois ans le délai pendant lequel il ne pourra se remarquer. Il confère l'exercice de la puissance parentale à la mère pour ses enfants. Totalité des copies le 23 mai 1931. L'officier de l'état civil. E. Schumacher

Le numéro seize à la page cent quatre-vingt-quinze est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1908 (huit). Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.

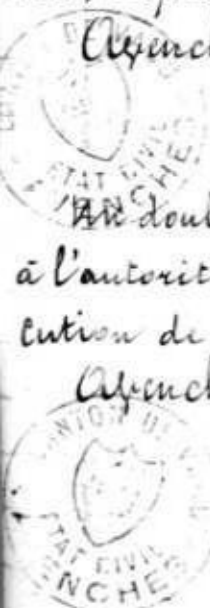
Ayanch, le 25 janvier 1909.

Un double a été remis ce jour à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.

Ayanch, le 25 janvier 1909.

[Signature]

Le 19 janvier 1909
Le Doyen du Tribunal de Lausanne
M. B. B.



Le Fevre-Savary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Mercredi treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-
 mil neuf cent-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Le Fevre** Armand Charles, pasteur,
 de la Neuveville - France / Genève domicilié à Frouge.
 célibataire

né à Bonne, le douze Juillet mil huit cent soixante-dix
 fils de Léodonne Charles Le Fevre.
 et de Marie Louise, née Raclé, défunte.
 2° **Savary** Marie Thérèse Pauline,
 de Saperne domiciliée à Frouge.
 célibataire

née à Lausanne, le treize Mars mil huit cent soixante-douze
 fille de Charles Paul Albert Louis Savary, Colonel, défunte
 et de Louise Suzanne, née Cornaz, défunte à Frouge.
 Les publications ont eu lieu à Frouge, le 23 novembre 1908, à Neuveville le
 lendemain, à Genève le 26 et à Saperne le 28 du dit mois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Les deux attestations des époux

Signatures des époux :

A. Le Fevre pasteur
 & Le Fevre

Signatures des témoins :

Emm. Richard, past.
 E. Foucault

Communiqué :

à Neuveville - Genève & Saperne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 2
Serny-Innos

Nom et profession de l'époux :

1^o **Serny Jean Fidèle**, menuisier,

Lieu d'origine et de domicile :

de **Monterschu - fribourg** domicilié à **Avenches**.

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à **Aepfler-fribourg le vingt-cinq Mars mil huit cent soixante-seize,**

Noms, profession et

fils de **Pierre Serny,**

domicile des parents :

et de **Antoinette, née Monney, tous deux défunts.**

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Innos Elise**, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de **Avenches**, domiciliée à

Etat civil :

veuve de Louis Innos depuis le vingt-un Mars mil neuf-cent-cinq.

Lieu et date de la naissance :

née à **Ballaigues, le quatre Septembre mil huit cent soixante-dix-neuf**

Noms, profession et

fille de **Joseph Maurice Gérard, défunts;**

domicile des parents :

et de **Jeannette Elise, née Lue, à Teoy.**

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Avenches le 13 Janvier courant**
à Monterschu le lendemain

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

**Extraits de naissance des époux
 Extraits de décès de l'époux
 Innos.**

Signatures des époux :

**Elise Serny
 Serny Fidèle**

Signatures des témoins :

**Alphonse Salvisberg
 S. Rey.**

Communiqué à

Gurmelt - fribourg

L'officier de l'état civil :

J. Serny

N^o 3.

Povray-Gaberell

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Jeudi vingt-huit Jauri* mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Povray** *Edouard Louis, agriculteur,*
de *Lutry & Cully* domicilié à *Donatyppe,*
Célibataire

né à *Lausanne, le vingt-un Octobre* mil huit cent *quatre-vingt*

filz de *Edmond Valentin Antoine, dit Edouard Povray,*
et de *Fanny, née Broquet, de femme, tout deux à Donatyppe*

2^o **Gaberell** *Elise Louise, couturière,*
de *Haute-ville Gibouge,* domiciliée à *Aranches,*
Célibataire,

née à *Aranches, le vingt-deux Mars* mil huit cent *Septante-neuf.*

fille de *Jean Frédéric Gaberell, défunt.*
et de *Elise, née Herthomintot, de femme à Aranches.*

Les publications ont eu lieu à *Donatyppe par Aranches, le 26 novembre*
à *Hauteville, Cully & Lutry le 27 sur trois mois.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux

Communiqué :

à Lutry, Cully & Morat.

Signatures des époux :

E. Povray
E. Povray

Signatures des témoins :

A. Gaberell & Gaberell
A. Yvon & Gaberell
E. Fornallan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 4.
Miauton-Charmey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Mardi seize Février* ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent neuf, — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Miauton Jules Louis, agriculteur,*

d' Oleyres, — *domicilié à* —

Célibataire,

né à *Oleyres, le dix-sept Septembre* ~~mil huit cent~~ *soixante-cinq,*

fil de *Abraham Daniel Miauton, défunt,*

et de *Lilette Juliette, née Vincent, à Oleyres.*

2^o *Charmey Adèle, ménagère*

d' Oleyres, — *domiciliée à* —

Célibataire

née à *Oleyres, le vingt deux Décembre* ~~mil huit cent~~ *soixante-cinq,*

filles de *Louis Charmey, à Oleyres.*

et de *défunte Louise, née Miauton.*

Les publications ont eu lieu à *Oleyres, le dix-neuf Janvier dernier.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Signatures des époux :

Jules L^d Miauton

Adèle Miauton

Signatures des témoins :

Oscar Miauton

Gustave Charmey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : _____

N° 5

Delorme - Néagez

Aujourd'hui *Jeudi vingt-cinq Février* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
~~mil neuf cent - neuf~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1° *Delorme, Paul Albert, négociant,*
Lieu d'origine et de domicile: de *Vallamaud,* domicilié à _____
Etat civil: *Célibataire*

Lieu et date de la naissance: né à *Vallamaud, le quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit,*
Noms, profession et domicile des parents: fils de *Paul Alfred Delorme, fabricant de meubles,*
et de *Augustine Susanne Justine, née Huey, à Vallamaud,*

Nom et profession de l'épouse: 2° *Néagez, Julia, Intimatrice,*
Lieu d'origine et de domicile: de *L'Isle,* domiciliée à *Vallamaud,*
Etat civil: *Célibataire*

Lieu et date de la naissance: née à *Genève, le quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre,*
Noms, profession et domicile des parents: fille de *Friedrich Felix Louis Néagez,*
et de *Emma Bachler, Suédoise*

Date des publications: Les publications ont eu lieu à *Vallamaud le Sept février dernier*
à *L'Isle le lendemain.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificat de publications
délivré par l'Etat civil
de Cuverville*

Signatures des époux:

*P. Delorme.
J. Néagez.*

Signatures des témoins:

*Choi Rosset.
Louis Gentyzer*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué à: _____
Cuverville & L'Isle.

Ce volume se termine par le numéro Cinq des publications de l'année 1909-1910. La suite se trouve dans le troisième volume, commençant par le numéro six. - Ce que nous certifions



Fol.
1900. 35 Auberson Schmied
36. Arm. Moret
40. Alioth. Crisinel
1901 66. Abondio. Spazio.

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

N° 5

Delorme - Néagez

Aujourd'hui *Jeudi vingt-fevrier* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
~~mil neuf cent - neuf~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1° *Delorme, Paul Albert, négociant,*
Lieu d'origine et de domicile: de *Vallamaud,* domicilié à _____
Etat civil: *Célibataire*

Lieu et date de la naissance: né à *Vallamaud, le quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit,*
Noms, profession et domicile des parents: fils de *Paul Alfred Delorme, fabricant de meubles,*
et de *Augustine Susanne Justine, née Huey, à Vallamaud,*

Nom et profession de l'épouse: 2° *Néagez, Julia, Intimatrice,*
Lieu d'origine et de domicile: de *L'Isle,* domiciliée à *Vallamaud,*
Etat civil: *Célibataire*

Lieu et date de la naissance: née à *Genève, le quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre,*
Noms, profession et domicile des parents: fille de *Friedrich Felix Louis Néagez,*
et de *Emma Bachler, Suédoise*

Date des publications: Les publications ont eu lieu à *Vallamaud le Sept fevrier dernier*
à *L'Isle le lendemain.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificat de publications
délivré par l'Etat civil
de Cuverville*

Signatures des époux:

*P. Delorme.
J. Néagez.*

Signatures des témoins:

*Choi Rosset.
Louis Gentizon*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué à: _____
Cuverville & L'Isle.

Ce volume se termine par le numéro Cinq des publications de l'année 1909-1910. La suite se trouve dans le troisième volume, commençant par le numéro six. - Ce que nous certifions



Fol.
1900. 35 Auberson Schmied
36. Arm. Moret
40. Alioth. Crisinel
1901 66. Abondio. Spazio.

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

De

Ce
le
triple
-neuf
dous
Comm
Six
fions



1899	25	Bernard-Dreifuss. Gustave
	27	Bloch-Schrambeck. Isaac
1900	44	Borcard. Pauli. Lucienne
1901	64	Burri. Hürst.
1902	86	Bernard - Müller Nathan.
1903	106	Bornel - Junker
	108	Bourcart - Mercier
1904	130	Boulaz - Fournier
1905	134	Bettes Debar.
	137	Bloch - Weil.
1906	146	Bruder - Goldmann
1907	158	Bula - Cornaz. Gertha Suswa
	165	Bugner. Hysu

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

De

Ce
le
triple
-nauf-
deus
Comme
sic
fione



1898.	Fol.	
	2.	Chuard = Morek.
	8	Charmey - Valin
	14	Collet - Delessert
1900	38.	Cuanoud - Nicolier <small>Henriette</small>
	48.	Cornaz - Giroud <small>Marie Bernad</small>
1901	65.	Castoldi - Agli.
	71.	Charmey - Gudy.
1902	80	Cornaz - Krubel. <small>about Aug.</small>
	83	Cornaz - Turd <small>extare.</small>
	85	Chuard - Foinerod - Edouard
	93	Cereghetti - Foget.
	94	Alotta - Trolliet
	96	Collet - Charmey - Julien
1904	121	Charmey - Lous Albert
"	122	Chuard - Lous Alphonse
1905	132	Christina - Schamli.
	141.	Chevalley - Martin
1906	147	Cothosy - Nicolle <small>Leonie</small>
	148	Chuard - Tau.
	149	Corninbois - Fichi <small>Edouard</small>
1907.	160	Charmey - Peyer
1908	182	Comtesse - Demeyriez.
	195	Caillat - Hilary.

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1001

De

Ce
le
triple
nauf.
dans
Comm
Six
fions



	Fol.	
1868.	4.	Druey - Druey.
1891	24	Duiz - Demeyrie
"	31	Debossens - Bailiff.
"	33	Dessonnaz - Chuard <small>Eusanne Noire</small>
1900.	42	Debossens - Schwab.
1903.	101.	Dolives - Chuard <small>Louise Hong Emma</small>
"	104	Desapre - Bongard.
"	116.	Desonnas - Charmey
"	117.	Huboup - Charmey
1904.	124.	Druey - Etter.
1905	138	Desonnas - Chuard <small>Adil. vna</small>
"	140	Desonnas - Rytel.
1906	155	Druey - Spitzmichel
1907	171.	Deletter - Guillard.
"	177	Debarzant - Talon
1908	188	Dolives - Formrod
"	191	Dubois - Dolives
1909	200	Delorme - Maget

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Ce
le
triple
neuf
dans
Comm
Six
fions



1898	7	Ebstein Bloch.
.	11.	Amel Bolliger.
1900	57.	Etter-Belk.
1907	159	Wm Linn
1908	180	Eberhard-Luginbühl.

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Ce
le
triple
neuf
doud
Comme
Six
fiens
CANTON
ETAT
AVE

Ce
le
Cipha
neuf
dud
Comme
Sic
fione



fol.
 1900 59. Guermann. Jean. Monod.
 1899. 34 Gougler. Cornez Jeanne Lisaone
 1901 70. Guggler. Bucher
 1902 77. Guttnecht. Uldry.
 1903 98 Guermann - Leboffens.
 . 100 Grandi - Laurin.
 111. Gerber - Hooff.
 115. Gay - Coeniz Lina 1892
 1904 131 Gaberell - Jaboué
 1905 143 Guisan - Schuder
 144 Gotthaus Durussel
 1906 157 Gally. Charney
 1907 172 Gerber - Hoffmann
 178 Geiser - Pflimann
 1908 185 Guilloz. Calderara
 193 Granini. Rima - Moret
 Guex - Schneider

6

G
 H
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z

Ce
le
p
-n
d
Com
S
f

CANTON
STATE
AVE

fol.

1898. 3. Hessberger = Gagg.
13. Haldimann-Chevoz
1899 18. Helfer-Pfister.
1900 49. Hostettler-Spycher.
50. Hofer-Kirch
1901 62. Hoffmann-Schenk
68. Herren-Stoss.
1902 76. Hostettler-Passet.
" 93. Henchoy - Violier Marie
1903 99. Honetler - Maxothel
1904 126. Hack-Forneroed,
1907 168. Huguen - Fadsnacht

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Ce
le
dix
neuf
deux
Comme
Six
fions

CANTON
AVE

1898.
1898
1900

- ^{60.}
1. Jacquier - Cornu.
5 Joillet - Gollieux
12 Jordan - Holzer
44 Jaquenod - Nicolier
45 Jinos - Girard.
51 Jungi - Blaser
97 Janciel - Bouquet

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Ce
le
triple
nauf.
dans
Comme
six
fions



1904.
1903

Hol
67.
114

Fohli-Guthnecht
Kaltenrieder-Walker.

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Ce
le
triple
neuf
doud
Comme
six
fion



1898	10	Loup - Maillard. Auguste Eugène
1899	23	Koth - Mühlematt Constant Julia
"	26.	Levy. Dreiffuss
"	29.	Süthy - Dällenbach
1900	55	Lippold. Sang.
1901	63	Löb. Löb.
1903	105	Löb - Löb. Max & Hermann
1905	133	Löb Heligmann
1906	154	Luginbühl - Morgenegg
1908	181	Louis - Cornaz. Max Rose
1909	196	Le Fèvre - Savary

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Ce...
le...
Cristo
nauf
adud
Comno
sic
fiond
CANIDI
AVE

	fol.	
1898	16	Mordasini - Inquencodol
1910	43.	Müller-Spöcher.
	56.	Moret-Hug.
1902	79.	Miauton-Charney.
	84	Meylan - Cheebuin.
1904	119	Miauton - Tröllis
1905	136	Meschler - Estoppey
1906	151	Morgenegg - Herren
1907	169	Müller-Herli
1908	199	Miauton-Charney

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Ce
le
diplo
nauf
dus
Comme
sic
fion

ANTON
ETA
AVE

- 1902 ¹⁴⁰² 75 Neuenschwander - Martin
- 78. Nicolier - Charmey. Marie Albert
- 95 Nicolier - Nicolier Louis Fried. au Jura
- 1904 120 Nicolier - Doleires Alphonse Charles - H. Curé.
- 1908 184 Nydegger - Amstutz
- 1909 198 Novraz - Gabereli

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Ce
le
-neuf
adud
Comme
six
fion

CANTON
AVE

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

le
cipit
-nou
dud
Com
Six
fion



	Vol.	Name
1899	20	Pilet-Martin
"	32	Pauli-Wüllemind
1901	52	Trudervand, Mäntor
1902.	89	Pugin-Bongard.
1903	103	Pluicard-Bula
1904	163	Dach-Raymond
	170	Kogel-Solbmann
1908	194	Passera-Anna <small>Eda Pierre</small>
1909	197	Perny-Immes

P
O
R
S
T
U
V
W
Y

le
by
-new
adus
Comma
die
fione
CANTON
STATE
AVE

1900

fol.
60.

Quidort-Smitz

Q
R
S
T
U
V
W
Y



C
A
-11
da
Com
da
flo

CANTON
AVE

	fol.	
1899	22	Revelly-Jaquier
"	30	Rouge-Jomini
1910	37	Rottengatter-Fornallaz
	34	Rütsch-Pfister
1902	82	Rollinet-Genilloud
"	88	Raymond-Fornerey ^{alt. Langfeld}
1904	123	Raymond-Lomailhon
1905	129	Rochat-Fornerey
1905	135	Revelly-Weber
1906	153	Raimona, Raimond
1907	164	Raimont Bonnard

1899
1900
1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907

DANIEL
ETA
AVE

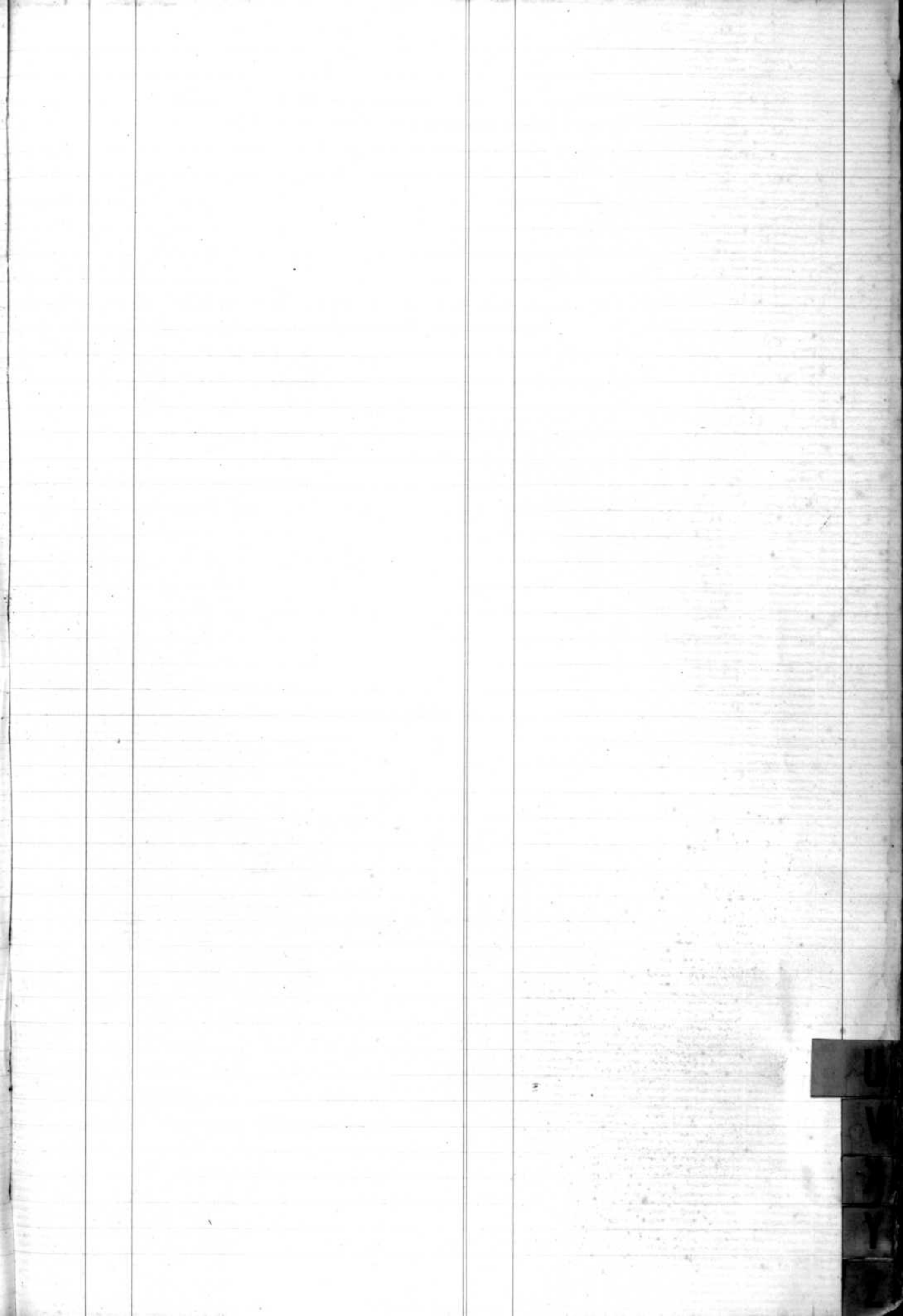
1898	fol	
	6	Schneider - Gueas
"	7	Edstein - Bloch
	9	Schmoll - Leb
1900	47	Savary - Bouquet
	58	Supetcki - Pollinet
	61	Schick - Ericot
1902	74	Schumacher - Morel
	81	Heis - Lahn
1903	106	Schonenberger - Beyler
	109	Laffan - Bloch
	110	Lizz - Senaud
1904	124	Schmitz - Hocco
1904	125	Lieber - Thier
1906	145	Seiler - Rosset
	150	Staudermann Spring, Gerd.
	152	Jenard - Sunny
	156	Juss - Brog
1907	166	Savary - Briggel
	173	Saugy - Brilaz
1908	189	Schwarzenbach - Gran
	190	Sommaillon - Chuard Augusta Pauline
	192	Jutter - Lenenberger
1905	133	Seligmann Lieb



fol.
1900 46 Tricot-Schick
1901 72 Thomas. Grolliet
1903. 118 Neuttmann - Muller
1907 176 Zardy - Chuard Bertha
1908 183 Grillo. Clot.
1908 186 Chévoz - Stalder.
1908 187 Vélinge - Senaud

fol.

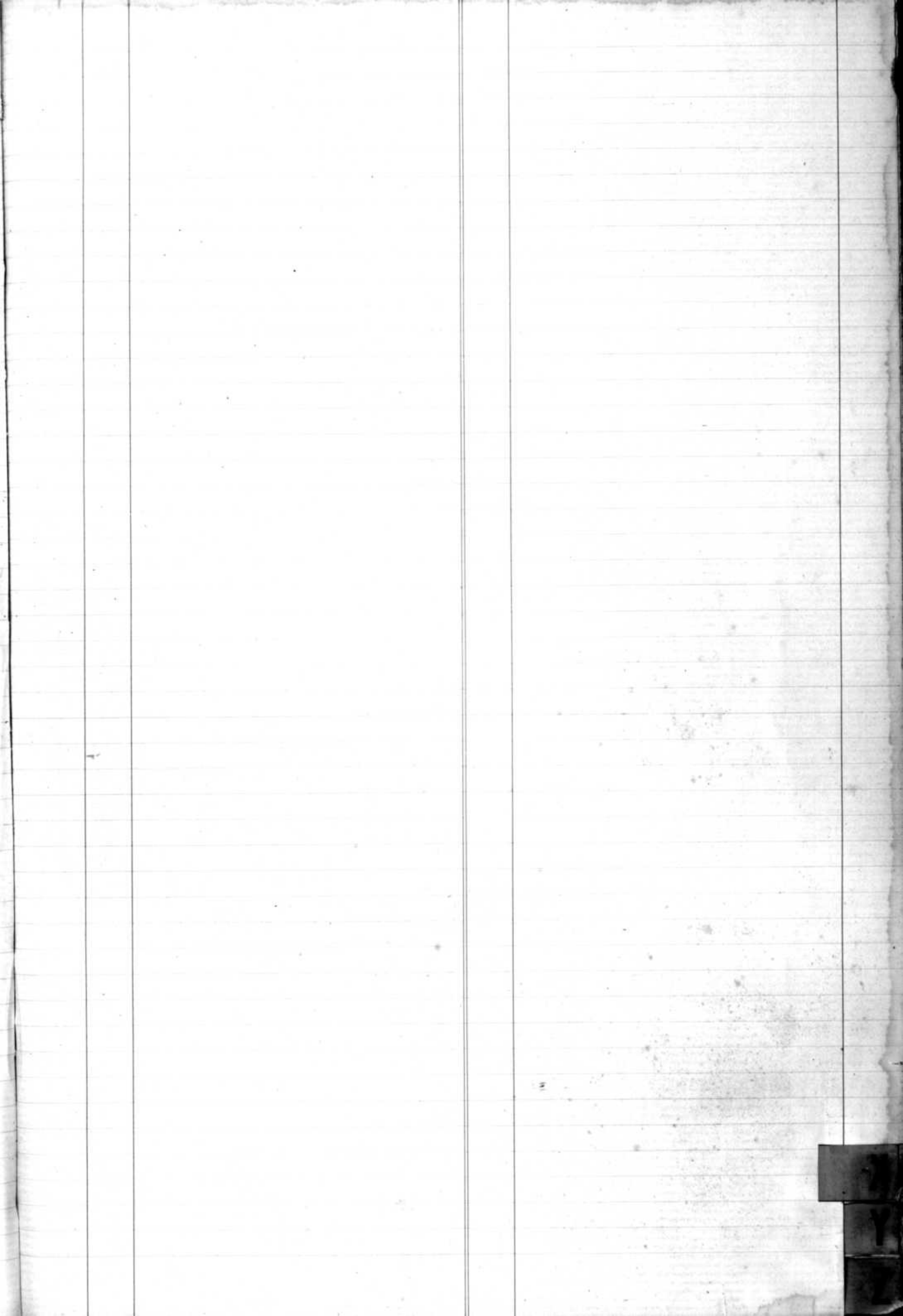




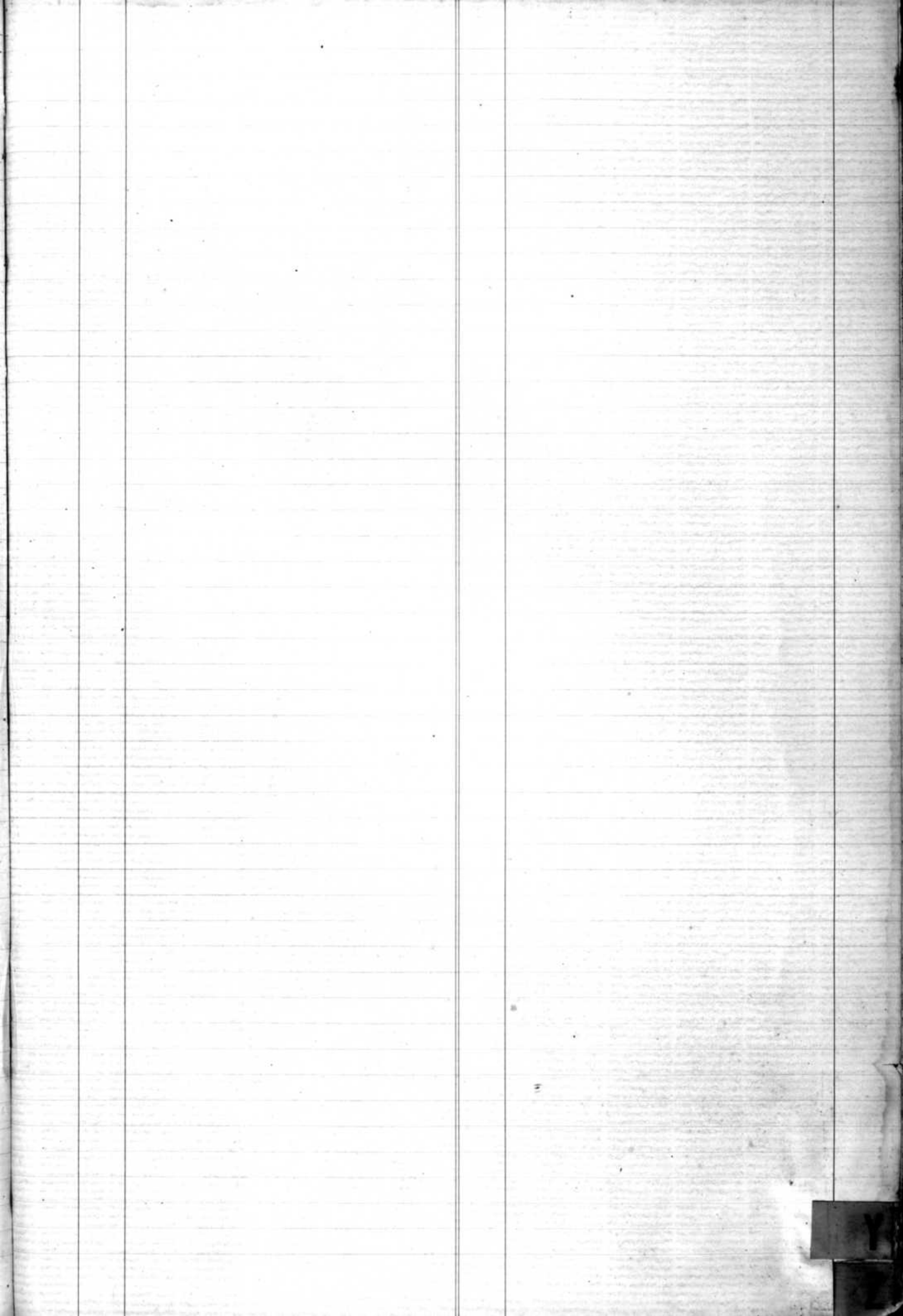


	fol:	
1898	15	Werthmüller-Kiener
1900	54	Vittel-Glischer
1902	73	Vaccario-Lob.
	84	Herner - Haeser
	91	Herner - Calderara.
	102	Widmer - Brey.
1903.	113.	Wälti - Recordon.
1904.	128	Herner-Loth.
1907	162	Nagel-Germann
	179	Vordan-Steffen











1899	fol. 28	Zaugo-Cricot
1900	53.	Zwahlen-Foss.
1901	69.	Zwahlen-Mischler

